NAZIONALE
BIBLIOTECA
VITT. EMANUELE
ROMA
I
8 C
23

115

Digitized by Google

Digitized by Google

Paris. — Imp. de Poupart-Davyl et Cᵉ, rue du Bac, 30

Digitized by Google

LES

ENCYCLOPÉDISTES

LEURS TRAVAUX

LEURS DOCTRINES ET LEUR INFLUENCE

PAR

PASCAL DUPRAT

PARIS
LIBRAIRIE INTERNATIONALE
15, BOULEVARD MONTMARTRE
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Cᵉ, ÉDITEURS
à Bruxelles, à Leipzig et à Livourne

1866

Tous droits de traduction et de reproduction réservés

Digitized by Google

Le dix-huitième siècle, déjà si riche en monuments littéraires, nous a laissé un livre qui nous le montre tout entier, s'il m'est permis de le dire. Ce livre, c'est l'*Encyclopédie*.

On peut citer de cette époque des ouvrages plus parfaits, ou plus voisins de cette perfection qui fut toujours le rêve des grands écrivains. Mais ce ne sont là que des œuvres individuelles; elles ne nous offrent, si achevées qu'elles soient, que l'image d'un homme. L'*Encyclopédie*, au contraire, nous présente le tableau d'un siècle, et d'un des siècles les plus grands qu'ait vus l'humanité. Un cataclysme peut survenir et plonger encore le monde dans les ténèbres : « Il suffit, disait Diderot, qu'un seul exemplaire de l'*Encyclopédie* soit

sauvé du naufrage, pour que tout ne soit pas perdu. »

Deux opinions contraires se sont produites, dès l'origine, au sujet de l'*Encyclopédie*. Les jésuites et les jansénistes, dont elle avait dédaigné le concours, la poursuivirent de leurs critiques, et, ce qui était encore plus facile, de leurs injures. Mais elle fut défendue contre eux et leurs amis par tous les esprits généreux de l'époque. Chose remarquable et qui pourrait bien surprendre quelques-uns de nos contemporains, il se rencontra des hommes d'État qui se mirent du côté des Encyclopédistes.

Cette querelle n'est pas encore épuisée, comme elle devrait l'être; que de fois même ne s'est-elle pas renouvelée dans ces derniers temps! Nous revenons toujours au dix-huitième siècle, dont nous sommes issus, et nous y rencontrons nécessairement l'*Encyclopédie*. Chaque écrivain, suivant sa tendance et suivant le parti auquel il se rattache, se croit obligé de l'attaquer ou de la défendre : c'est

la forteresse du siècle; on se bat autour d'elle, mais on n'y met plus, il faut le reconnaître, la même ardeur et le même acharnement qu'autrefois. Ce n'est pas que nous soyons plus justes ou plus pacifiques, mais nous avons d'autres champs de bataille où l'humeur des plus belliqueux trouve de quoi se satisfaire.

On pourrait se demander quelquefois si ces écrivains, qui attaquent ou défendent l'*Encyclopédie*, ne se contentent pas d'être les échos affaiblis du dix-huitième siècle. Combien y en a-t-il qui aient pris le soin d'étudier ce grand monument? Ce n'est cependant qu'à cette condition que nous pouvons le juger, sans nous exposer aux erreurs les plus grossières.

Il ne faut pas croire que l'*Encyclopédie* ne vaille plus la peine d'être lue. Elle a cessé naturellement d'offrir l'intérêt qu'elle présentait au moment de sa publication; mais elle se recommande encore aujourd'hui, elle se recommandera même longtemps par un grand nombre de travaux et par les noms illustres que ces travaux nous rappellent. D'ailleurs,

quel que soit le jugement qu'on en porte, on ne saurait lui refuser une des premières places parmi les monuments de notre histoire littéraire et philosophique.

C'est ce qui m'a engagé à en faire l'objet d'une étude qui ne semblera peut-être pas inutile, et que j'offre au public dans cette espérance.

Turin, le 20 juin 1865.

PASCAL DUPRAT.

LES

ENCYCLOPÉDISTES

I

COMMENT FUT CONÇU LE PROJET DE L'ENCYCLOPÉDIE

Un écrivain d'outre-Manche, Éphraïm Chambers, avait publié à Dublin, en 1728, un dictionnaire des sciences et des arts, qui parut sous le titre de *Cyclopedia*, inconnu jusqu'alors dans la littérature anglaise (1). Cet ouvrage avait obtenu un grand succès au delà du Détroit. La traduction en fut proposée à un libraire de Paris par un Anglais, du nom de Mills, et un prospectus, imprimé en 1745, annonçait la prochaine publication du livre. Mais

(1) *Cyclopedia*, by E. Chambers. Dublin, 1728. 2 vol.

Digitized by Google

la lecture du manuscrit fit bientôt connaître tout ce qui manquait au dictionnaire de Chambers.

Le premier défaut de ce recueil, c'était d'être l'œuvre d'un seul homme qui, malgré toutes les ressources qu'il avait trouvées dans les livres, s'était vu dans l'impossibilité d'embrasser tout le système des connaissances humaines. Il avait un autre défaut, moins sensible peut-être, mais non moins grave dans les écrits de ce genre : il manquait généralement de sens critique.

C'était un livre à compléter ou plutôt à refaire (1).

On proposa ce travail à Diderot, qui s'en chargea.

Diderot, qui avait tout reçu de la nature, sauf la fortune, s'était fait d'abord traducteur de livres, et il avait emprunté à la littérature anglaise un dictionnaire scientifique, que le

(1) Le discours qui sert d'introduction à l'*Encyclopédie* contient une appréciation de l'ouvrage de Chambers. On y rend justice à l'écrivain anglais; peut-être même y est-il traité avec trop de générosité; on y peut voir néanmoins les défauts et les lacunes de son livre.

public avait accueilli avec quelque faveur (1). Deux ou trois ouvrages originaux l'avaient classé depuis parmi les écrivains les plus vigoureux et les plus hardis du siècle. C'était d'ailleurs un esprit entreprenant qui ne pouvait qu'être tenté par un pareil projet.

Les travaux de ce genre n'étaient pas entièrement nouveaux, et il y en avait plus d'une trace dans l'histoire des lettres avant la publication de Chambers. Aristote et Pline en avaient donné l'exemple, sous un autre nom, chez les Grecs et chez les Latins. Nous savons, d'un autre côté, par ce qui nous a été montré, dans ces derniers temps, des littératures orientales, que les Chinois et les Arabes ont connu ces sortes de livres, auxquels ils ont donné, suivant leur habitude, des noms plus ou moins bizarres. Le moyen âge chrétien, sous le titre de *Speculum*, d'*Universitas* ou de *Summa*, a tenté plusieurs fois la même entreprise. Ce sont aussi des encyclopédies, telles qu'on pouvait les imaginer à cette époque. Il faut en

(1) Le *Dictionnaire de médecine* de James. Diderot avait déjà publié la traduction d'un autre ouvrage anglais sur l'histoire de la Grèce.

dire autant de quelques dictionnaires qui datent des premiers temps modernes. En un mot, l'idée de rapprocher et de réunir, sous un titre commun et dans un ouvrage synthétique, les diverses parties du savoir humain, mêlé encore aujourd'hui à tant d'ignorance, s'est produite à peu près dans tous les temps, et il était bien difficile qu'il n'en fût pas ainsi. Quoi de plus naturel qu'une pareille idée?

C'est un besoin pour l'esprit humain de mettre en ordre et de rassembler, pour les embrasser d'un coup d'œil, les notions qu'il a pu acquérir sur les objets si nombreux et si variés de sa connaissance. La science, proprement dite, ne profite guère de ces travaux; mais ils sont utiles à la foule : ils deviennent, pour ainsi dire, son patrimoine, et ils servent à marquer les étapes de la pensée humaine à travers les siècles.

Quant au titre qui a été employé pour désigner les travaux de cette nature, il a varié naturellement, suivant les langues et suivant l'esprit des peuples. Le mot *cyclopedia* ou *encyclopédie*, qui a été emprunté à la langue grecque et qui est généralement employé de

nos jours, est d'une origine assez moderne. Nous le trouvons en usage pour la première fois au seizième siècle. Un écrivain de Bâle, Ringelberg, publiait à cette époque un ouvrage auquel il donnait ce titre. Il était repris bientôt après par Scalich, autre écrivain de la même ville. Martinus ou Martin l'employait à Herborn au siècle suivant. Quatorze ans plus tard, il y était répété par Alsted (1). Mais tous ces écrivains se servaient de la langue latine. Il était réservé à Chambers d'introduire ce mot dans les littératures modernes.

Tous ces livres, malgré la diversité des esprits et des époques, ont un caractère commun : ils ont la prétention, les uns et les autres, de résumer les notions acquises. Ils se ressemblent encore par un autre côté : ce sont des œuvres individuelles. De là leur insuffisance pour le temps même auquel ils se rapportent. Le cadre est trop vaste pour un seul esprit : un grand nombre y suffit à peine. Il

(1) *Cyclopedia*, par Ringelberg, Bâle, 1541 ; *Encyclopedia*, par Paul Scalich, Bâle, 1559 ; *Idea methodica et brevis Encyclopediæ, sive adumbratio Universitatis*, par Martinus, Herborn, 1606 ; *Encyclopedia*, par Alstedius, Herborn, 1620.

faut une légion d'écrivains pour faire une encyclopédie.

L'ouvrage de Chambers, cependant, ne doit pas être confondu avec ceux qui l'avaient précédé. C'était, on peut le dire, un ouvrage entièrement nouveau. Chambers était un écrivain érudit. Il avait pris un peu partout, en France comme en Angleterre, les matériaux de son livre, et il les avait disposés avec habileté. Son dictionnaire devait être goûté; il le fut en effet, et les éditions se succédèrent rapidement.

Mais cette encyclopédie, comme on l'a vu, ne répondait pas aux besoins de l'époque. Le plan était à peine ébauché; il s'agissait de le reprendre et de lui donner les proportions qu'exigeait la grandeur même de l'édifice. Diderot en conféra avec d'Alembert, dévoué, comme lui, à toutes les idées généreuses.

Le projet de la nouvelle encyclopédie fut arrêté entre les deux amis, qui recrutèrent partout des collaborateurs. C'était une œuvre colossale qui devait entraîner nécessairement des dépenses considérables. Quatre éditeurs connus, Briasson, David, Durand et Lebreton,

s'associèrent pour faire les frais de l'entreprise. Le prospectus fut lancé : il avait été écrit par Diderot, qui indiquait à grands traits l'objet et le but de la publication. L'ouvrage était intitulé : *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres.*

C'était en 1750. Le premier volume devait paraître l'année suivante.

Digitized by Google

II

ÉTAT POLITIQUE ET MORAL DE LA FRANCE AU MOMENT OU ELLE PARUT.

La France, vers le milieu du dix-huitième siècle, ne ressemblait guère à ce qu'elle avait été dans la seconde moitié du siècle précédent. Un grand changement s'était accompli; tout était transformé : les idées, les croyances, les mœurs et plus encore la littérature, qui est toujours, comme on l'a dit, l'expression plus ou moins fidèle de la société. Les institutions, il est vrai, étaient encore les mêmes; c'est que les institutions ne meurent pas en un jour et qu'elles restent longtemps

debout, lors même que la vie s'est retirée d'elles, à moins que quelque violente secousse ne les déracine brusquement du sol et ne disperse au loin leurs débris.

On sait ce que fut le règne de Louis XIV, qui a été si vanté et si décrié tour à tour : une imposante et formidable discipline au profit de la religion et de la royauté, liées l'une à l'autre, comme deux branches du même arbre, et vivant, pour ainsi dire, de la même vie. Cette discipline avait pénétré partout ; elle avait envahi toutes les parties du corps social ; et, comme elle avait su revêtir une forme brillante, elle donnait une sorte de grandeur à la servitude universelle des esprits et des caractères. On eut ainsi une double dictature, politique et religieuse, qui courbait à la fois toutes les volontés.

Les lettres qui devraient être si fières, mais qui, depuis Virgile jusqu'à nos jours, n'ont été trop souvent que les complaisantes d'Auguste et les servantes de sa fortune, pliaient sous la loi commune et ne jouissaient d'aucune indépendance. Elles se contentaient de faire partie de la suite royale. C'était comme un ap-

pendice de Versailles, une sorte de nouveau palais bâti à la gloire du maître. D'ailleurs, satisfaites de la perfection qu'elles s'étaient donnée, en faisant du patois informe de Villon un des plus beaux instruments de la pensée humaine, elles vivaient, tranquilles et sereines, dans la contemplation du présent. Si elles en sortaient quelquefois, ce n'était guère que pour faire des excursions dans l'antiquité, qui leur avait fourni de si beaux modèles. Elles n'avaient aucune idée, aucun pressentiment de l'avenir, ou du moins elles ne s'en inquiétaient pas. La Salente de Fénelon, ce doux et charmant esprit, n'était qu'un rêve solitaire, tourné d'ailleurs vers l'antiquité. Les idées de Bois-Guillebert et de Vauban avaient un caractère plus moderne, mais elles se renfermaient dans des questions spéciales et elles ne devaient trouver aucun écho.

Il y avait, pour parler la langue de nos jours, une force autrement révolutionnaire dans la *Méthode* de Descartes, *ce chef de conjurés* (1), comme l'appelle si heureusement

(1) *Encyclop.*, Discours préliminaire.

d'Alembert. Malheureusement, Descartes n'avait pas cru prudent ou utile de rester en France. Deux parts avaient été faites de sa doctrine : Bossuet s'était emparé de l'une pour en faire, autant que possible, un nouvel instrument d'autorité, et Malebranche, ce poëte de l'idée, avait égaré l'autre dans les nuages de la métaphysique. Il dépendait d'un autre esprit aussi grand que Descartes, et plus grand peut-être, de Pascal, d'ouvrir quelque brèche plus ou moins large à travers les murs de cet édifice dans lequel la royauté, de concert avec la religion, tenait la France emprisonnée. Quel critique, quel publiciste et quel tribun, s'il avait voulu, dans tout l'éclat de sa force et de son talent, s'en prendre aux institutions, comme il s'en prit aux jésuites! Et quelle trouée il aurait pu faire dans cette foule d'abus, d'erreurs ou de préjugés que Louis XIV abritait sous son faste royal! Mais le temps n'était pas venu de pareilles attaques. D'ailleurs, malgré tout son génie, Pascal était entraîné dans le flot de ses contemporains. Il tomba un jour dans les bras de la religion, comme Renaud dans ceux d'Armide, et tris-

tement victime du vertige qui l'entraînait, il se noya dans des terreurs plus énervantes encore que les plus molles voluptés.

Les vieilles forces avaient disparu ou tendaient de plus en plus à disparaître ; les nouvelles n'existaient pas encore. La noblesse, oubliant ses traditions, achevait de s'effacer dans les splendeurs de la cour ; la bourgeoisie croissait dans l'ombre, mais elle n'avait pas encore la conscience du rôle qui lui était destiné. Le peuple, traité en bête de somme, sans appui et sans défenseur, était perdu dans ces bas-fonds où semblait l'avoir relégué pour toujours une organisation sociale fondée sur le privilége (1). Louis XIV dominait et écrasait tout du poids de sa grandeur. Merveilleux spectacle, en vérité, si l'humanité n'existait que pour servir, tous les deux ou trois siècles, de piédestal à quelque despote, sottement transformé en demi-dieu !

Nous voici au dix-huitième siècle. La physionomie des hommes et des choses n'est plus

(1) On peut voir à ce sujet le *Factum* et le *Détail de la France*, par Bois-Guillebert. Voyez aussi le passage de La Bruyère sur les paysans.

la même : tout a changé d'aspect ; on pourrait presque se demander si c'est le même peuple ou si la scène n'a pas été transportée ailleurs.

Les dernières années du *grand règne*, comme on a dit avec complaisance, viennent de s'écouler au milieu de tous les désastres. Louis XIV meurt ; la Régence lui succède : c'est déjà plus qu'un changement, c'est une sorte de révolution ; car l'avénement de la régence, avec le duc d'Orléans, est la négation même de cette autorité dont le poids naguère écrasait tout. Et combien d'autres changements n'apporte-t-elle pas avec elle ! La Régence n'a pas le goût de la gravité ; elle aime le rire et elle rit de tout, sans en excepter elle-même, ce qui est assez juste. Elle semble vouloir consoler la France des ennuis mortels de ce régime qui lui a été si longtemps imposé ; elle passe sous ses yeux comme une brillante orgie. Louis XV arrive, et le roi ne tarde pas à imiter le régent : l'orgie, un instant suspendue, recommence. La royauté, qui s'est gênée en gênant les autres, veut aussi se mettre à l'aise ; elle descend de Versailles à

Trianon; elle ira même ailleurs; et ce nouveau règne, si différent de celui qui l'a précédé, remplira une grande partie du dix-huitième siècle; il ne finira qu'en 1774, c'est-à-dire après une cinquantaine d'années.

Que de transformations dans cet intervalle! C'est une métamorphose universelle. Le respect a disparu; l'Église et la monarchie, qui se donnent toujours la main, ont perdu la plus grande partie de leur prestige et de leur autorité; tous les liens se relâchent, et dans cette décomposition, chaque jour plus sensible, du vieil ordre social, un esprit nouveau se glisse partout. Les lettres, qui ont changé d'allures et qui marchent de plus en plus vers l'indépendance, lui servent d'organe; elles le propagent et le répandent sous toutes les formes.

Combien nous sommes loin du dix-septième siècle! Qu'est devenue cette discipline qui lui servait de règle et qui lui donnait, au moins en apparence, une sorte de sérénité majestueuse? Autre temps, autres mœurs, autres idées : la société a changé complétement de face.

La religion est encore puissante, malgré

l'affaiblissement général des croyances, mais elle a perdu cette dictature des esprits, qu'elle exerçait naguère avec tant de hauteur. Elle ne sait plus retrouver le style austère de Bourdaloue, ni ces grands éclats d'éloquence que lui prêtait Bossuet dans son magnifique langage ; elle ne commande plus : elle discute, elle se défend. Massillon, ce rhéteur harmonieux, en fait une demi-philosophie et cherche à la rendre aimable, en la parant de toutes les grâces de la parole. Le peuple d'Israël, comme il le dit lui-même en empruntant cette image à la Bible, descend humblement chez les Philistins pour y polir ses armes. Ce qui reste d'esprit religieux, dans cet énervement de la foi, se réfugie dans le jansénisme; mais le jansénisme est aux prises avec la Compagnie de Jésus, et leur querelle, qui amuse le siècle, porte un nouveau coup à l'autorité religieuse.

Le pouvoir royal reste debout : il a gardé tous ses droits, toute ses prérogatives, mais il ne les exerce pas avec le même ascendant. On voit qu'il a perdu une grande partie de sa force morale. Il travaille d'ailleurs à se dé-

truire lui-même par les excès auxquels il se livre. Louis XIV savait donner à ses plaisirs et même à ses vices un certain air de grandeur, qui sauvait la majesté du souverain. Il n'en est pas ainsi de Louis XV, dont l'âme est moins haute et moins fière, et qui se contente de jeter un vernis d'élégance sur ses voluptés. C'est assez pour le rendre aimable, plus aimable que son prédécesseur, ce qui n'était pas bien difficile; mais la royauté y perd plus qu'elle n'y gagne; elle va d'ailleurs s'avilir bientôt par des débauches dont elle n'avait pas encore donné l'exemple, et se compromettre saus retour aux yeux de la nation.

Cet affaiblissement de l'autorité politique et religieuse ne peut que favoriser l'émancipation des esprits tenus si longtemps sous le joug. Des idées nouvelles commencent à se montrer, et la littérature les répand dans toute la France.

Les lettres ont subi aussi une véritable transformation : elles n'ont plus la grandeur sereine qu'elles avaient au dernier siècle, elles ont perdu de leur beauté; mais en s'éloignant de Versailles, où elles faisaient la cour

au roi, pour se rapprocher de la foule, elles ont conquis une liberté et une indépendance d'allures qui leur manquaient : elles sont déjà une puissance, ou du moins elles ne tarderont pas à le devenir. On parle des *gens de lettres*, nom encore tout nouveau, comme d'un des ordres de l'État. Le moment n'est pas éloigné où d'Alembert et Diderot, s'adressant au marquis d'Argenson, se serviront de ce terme ambitieux, mais que les événements semblent justifier chaque jour : *la nation des gens de lettres* (1).

Ce rôle social de la littérature, qui n'avait été jusqu'alors qu'une sorte de spectacle pompeux destiné aux plaisirs des grands, prépare et seconde l'avénement d'une opinion publique avec laquelle il faudra compter. L'infériorité des formes littéraires par rapport à celles du siècle précédent, qui sont plus correctes et plus achevées, contribue à rendre ce mouvement plus prompt et plus facile. Le livre est moins grave, moins solennel et moins parfait, il dégénère souvent en pamphlet;

(1) *Encyclop.*, v. la Dédicace.

mais aussi sa marche est plus vive et plus rapide : c'est un meilleur messager des idées. L'art, d'ailleurs, n'a pas autant disparu qu'on pourrait le croire; seulement il s'est transformé, afin d'agir davantage sur les esprits. Quels merveilleux écrivains que Voltaire et Montesquieu, par exemple, sans parler de tant d'autres qui marchent à leur suite, s'ils ne les égalent pas! Et comme ils s'emparent du public, justement séduit par tant de charmes!

Voilà le milieu où l'*Encyclopédie* va se produire. Elle doit y rencontrer naturellement des obstacles de toute sorte, parce qu'elle va s'attaquer à des passions, à des idées ou à des intérêts de castes et de sectes, qui se sentent menacés et qui ne veulent pas se laisser abattre. Mais qu'importent ces obstacles? Ils ne sauraient l'arrêter. Le temps lui est favorable, et le terrain semble avoir été préparé tout exprès pour elle.

Digitized by Google

III

HISTOIRE DE SA PUBLICATION

C'est en 1751 que parut le premier volume de l'*Encyclopédie;* le dernier ne fut publié qu'en 1771, c'est-à-dire vingt ans après. La publication fut interrompue deux fois. Suspendue d'abord en 1752, elle ne fut reprise que l'année suivante. Frappée de nouveau en 1757 ~~1765~~, elle dut attendre près de huit ans pour pouvoir reparaître. Il fallut, pour la mener à terme, toute la persévérance de Diderot, soutenu et secondé par de puissantes influences.

Toutes les mesures avaient été prises pour

assurer le succès de l'ouvrage et aplanir les obstacles qu'il pouvait rencontrer sur sa route.

Dès l'année précédente, Diderot avait lancé son prospectus qui fut tiré à un très-grand nombre d'exemplaires, et qui circula non-seulement en France, mais dans une grande partie de l'Europe. Quatre mille souscripteurs y répondirent : chiffre énorme pour l'époque, surtout si l'on songe au prix du livre, qui devait coûter cent pistoles, comme on disait alors, c'est-à-dire mille francs. Parmi ces souscripteurs figuraient de grands personnages; la cour avait fourni les siens. C'étaient autant de défenseurs promis à l'œuvre.

D'un autre côté, les éditeurs avaient obtenu des lettres patentes du roi. La propriété littéraire, qui a mis tant de temps à conquérir ses titres, et qui n'est pas encore complétement reconnue, n'existait pas à cette époque : elle ne pouvait se produire que sous la forme d'un privilége, et le privilége, comme toujours, était conféré par le pouvoir, qui en était le dispensateur et l'arbitre (1).

(1) C'est sous le règne de Louis XII, en 1507, que ce privilége se montra pour la première fois. Il y eut depuis plusieurs

Jamais ouvrage ne s'était produit sous des auspices plus favorables, et l'on ne rencontre même rien de semblable dans l'histoire des lettres avant cette époque.

Le premier volume parut : tout ce qu'il y avait d'esprits généreux et indépendants l'accueillit avec une sorte d'enthousiasme; il fut suivi de près par le second, qui rencontra le même accueil. Les défauts, presque inévitables d'un pareil ouvrage, ne devaient point échapper aux regards de ce public d'élite, qui l'entourait de tant de faveur; ses auteurs eux-mêmes étaient les premiers à les reconnaître; mais on était généralement frappé de la hardiesse de l'entreprise, et ce qui pouvait manquer dans les détails était compensé aux yeux des lecteurs par la grandeur de l'œuvre elle-même.

Ce succès ne fit qu'irriter les haines qu'avait dû provoquer déjà une publication de cette nature et en précipiter l'explosion. Les cabales et les intrigues commencèrent; on se

édits ou arrêts qui en réglèrent les conditions et les formalités. Le dernier datait de 1703. Il était en vigueur quand l'*Encyclopédie* parut.

rua contre l'ouvrage : les plus ardents furent les jésuites et les jansénistes, qui avaient cherché vainement à s'y introduire pour y glisser leur esprit, et qui suspendirent tout à coup leurs querelles, pour s'entendre contre l'ennemi commun.

On ne pouvait guère s'en prendre d'une manière sérieuse aux deux volumes qui venaient d'être publiés; ils étaient écrits avec la plus grande modération, et les articles consacrés aux questions religieuses semblaient défier tous les scrupules théologiques. Mais cette modération même, dont le temps faisait une nécessité, et qui pouvait passer pour un calcul, donna lieu à toutes sortes d'attaques : elle fut taxée d'hypocrisie. Les articles, si orthodoxes en apparence, qui figuraient dans les deux volumes, n'étaient, disait-on, qu'un piége tendu à la bonne foi du public et du gouvernement. Ils renvoyaient à d'autres articles, qui devaient paraître dans les volumes suivants et qui seraient inspirés par un tout autre esprit. Les tendances de l'ouvrage étaient, au fond, mauvaises, détestables, contraires aux principes sociaux; c'était con-

tre ces tendances qu'il fallait se prémunir.

Ces accusations, répétées sous toutes les formes, avec l'ardeur et la persistance qui ne manquent jamais au fanatisme, ne tardèrent pas à triompher. Un arrêt frappa l'ouvrage, et la publication, qui venait à peine de commencer, se trouva suspendue.

Diderot et ses amis ne se découragèrent point. L'amour de la science et de la vérité est aussi une passion qui ne recule pas facilement devant les obstacles. Cette passion les servit, et, pour mieux vaincre leurs adversaires, ils gagnèrent à leur cause une femme toute-puissante sur l'esprit du roi.

Ce n'est pas la moindre honte de ces temps de despotisme, où le bon plaisir remplace tous les droits, que de forcer le talent et le génie à recourir à une favorite, quelquefois même à une courtisane, pour avoir la faculté de se produire. Spectacle vraiment douloureux, mais en même temps bien instructif pour les peuples ! La liberté étant morte ou n'ayant jamais existé, c'est dans les mystères d'une alcôve que se règlent les droits les plus sacrés d'une nation : le sort de la pensée dépend d'un sou-

rire ou d'une caresse, et il faut qu'une Phryné intervienne, pour sauver un livre qui peut être le point de départ d'une révolution des plus utiles et des plus fécondes.

La femme qui prit le parti des Encyclopédistes s'appelait madame de Châteauroux; elle appartenait à cette honnête et vertueuse famille de Nesle, qui, ayant déjà fourni deux maîtresses à Louis XV, devait se croire trois fois noble, sans parler de ses autres titres de noblesse (1).

Madame de Châteauroux obtint de son royal amant que l'arrêt fût révoqué, et la publication put reprendre son cours. Elle continua sans autre interruption pendant quatre ans, c'est-à-dire de 1753 à 1757. Aux deux volumes déjà parus vinrent s'ajouter successivement cinq autres volumes, où l'*Encyclopédie* se présentait au public avec une force

(1) Les deux filles aînées du marquis de Nesle s'appelaient madame de Mailly et madame de Vintimille. Elles régnèrent quelque temps sur le cœur du roi. Puis, leur sœur, la duchesse de Châteauroux, recueillit leur succession, qui devait tomber bientôt après dans les mains de madame de Pompadour, une simple bourgeoise, pour descendre plus tard jusqu'à la Dubarry.

nouvelle, le nom éclatant de Voltaire.

Le succès de l'ouvrage paraissait assuré, et, grâce à l'activité de Diderot, qui ne se reposait point, il allait marcher plus rapidement encore, quand il fut assailli par un autre orage, plus terrible que le premier. C'étaient les jésuites et les jansénistes qui revenaient à la charge avec une ardeur nouvelle. Ils reprirent leurs anciennes accusations. L'archevêque de Paris, à son tour, Christophe de Beaumont, lança un mandement. Une dénonciation fut adressée, sous forme de mémoire, à l'avocat général Joly de Fleury, et le Parlement intervint. L'*Encyclopédie* fut jugée, condamnée et suspendue pour la deuxième fois. Ce qu'il y eut de plus grave, c'est qu'un arrêt du conseil retira le privilége aux éditeurs, qui se virent exposés en même temps à toute sorte de menaces.

A ces rigueurs du pouvoir, qui se faisait l'instrument et le complice des passions haineuses du clergé, vinrent s'ajouter les injures d'une foule de pamphlétaires, qui estimaient sans doute qu'ils n'avaient rien à perdre à cette oppression de l'esprit. On renouvela,

pour mieux les accabler, la comédie antique. Diderot et ses amis furent injuriés et bafoués dans une pièce de théâtre, qui voulait être aristophanesque, mais où manquait l'esprit d'Aristophane (1). C'était une explosion de fureurs et de haines, comme il s'en est rarement produit à l'occasion d'un livre, même dans les temps les plus agités.

Au milieu de cette tempête qui grondait autour de lui, Diderot eut la douleur de se voir abandonné par d'Alembert, qui ne paraissait plus croire à l'avenir de l'entreprise, et dont le caractère moins énergique, malgré sa fermeté naturelle, se refusait à une plus longue lutte. D'autres amis, qui lui étaient moins chers, mais dont l'appui pouvait lui être utile, se retirèrent aussi à l'écart, ou gardèrent le silence. Il se trouvait seul, ou presque seul, contre tant d'adversaires.

Voltaire, qui ne se lassa jamais de combattre l'intolérance, fut du petit nombre de ceux qui ne l'abandonnèrent pas. Retiré sur les bords du Léman, où il était allé chercher la

(1) La comédie des *Philosophes*, par Palissot.

liberté, sous la double protection des Alpes et des institutions helvétiques, il écrivit à Diderot pour l'encourager et le soutenir. Mais, comme il n'ignorait point les dangers de sa situation, il le conjurait en même temps d'abandonner la France et d'aller achever sur une terre plus libre le monument philosophique qu'il avait commencé. La Russie était prête, s'il le fallait, à lui offrir un asile, et il pourrait y continuer en paix ses travaux sous les auspices d'un gouvernement ami des sciences et des lettres. Diderot, fortement attaché à la France, refusa de suivre ce conseil.

Alors Voltaire recourut à un autre moyen. Il lui adressa une espèce de mémoire anonyme où il lui peignait, sous les couleurs les plus vives, tous les périls dont il était menacé. L'intolérance, qui triomphait, était avide de persécutions. Il n'y avait pas si longtemps que le chevalier de La Barre lui avait été sacrifié. Le monstre cherchait de nouvelles victimes. Diderot n'était déjà que trop désigné par les injures et les outrages qu'on lui prodiguait tous les jours. Les moments étaient précieux, tout retard pouvait être mortel. Il fallait,

sans hésiter, se dérober à l'orage. C'était peut-être l'unique moyen de sauver sa vie.

On a conservé la réponse que fit Diderot à cet écrit. C'est une lettre pleine de cette émotion, presque toujours éloquente, qui caractérise son style. Diderot avait reconnu dans le mémoire les idées et le langage de Voltaire. Mais il feint d'abord d'ignorer le nom de l'auteur et il répond en ces termes :

« Je sais bien que quand une bête féroce a trempé sa langue dans le sang humain, elle ne peut plus s'en passer. Je sais bien que cette bête manque d'aliments, et que n'ayant plus de jésuites à manger (1), elle va se jeter sur les philosophes; je sais bien qu'elle a jeté les yeux sur moi et que je serai peut-être le premier qu'elle dévorera; je sais bien qu'il peut arriver avant la fin de l'année que je me rappelle vos conseils et que je m'écrie : O Solon, Solon! »

Abordant alors ce projet de fuite, qui lui était suggéré, il disait : « Que voulez-vous que

(1) Les jésuites venaient d'être frappés eux-mêmes par ce Parlement dont ils avaient provoqué les rigueurs contre les Encyclopédistes.

je fasse de l'existence, si je ne puis la conserver qu'en renonçant à tout ce qui me la rend chère? Et puis, ajoutait-il, je me lève tous les matins avec l'espérance que les méchants se sont amendés pendant la nuit, qu'il n'y a plus de fanatiques. »

Il poursuivait de la manière suivante : « Qui que vous soyez, qui m'avez écrit la lettre pleine d'intérêt et d'estime que notre ami commun m'a remise, je sais toute la reconnaissance que je vous dois, et je jette d'ici mes bras autour de votre cou. »

Avant de terminer, il s'adressait directement à Voltaire : « Illustre et tendre ami de l'humanité, lui disait-il, je vous salue et je vous embrasse. Il n'y a point d'homme un peu généreux qui ne pardonnât au fanatisme d'abréger ses années, si elles pouvaient s'ajouter aux vôtres. Si nous ne concourons pas avec vous à écraser la bête, c'est que nous sommes sous sa griffe; et si, connaissant sa férocité, nous balançons à nous en éloigner, c'est par des considérations dont le prestige est d'autant plus fort qu'on a l'âme plus honnête et plus sensible. Nos entours sont si doux, et c'est une perte

si difficile à réparer! » Diderot trouvait ainsi d'avance, sous une autre forme, ce mot de Danton, qui n'est guère compris, dans sa sauvage éloquence, que par les proscrits : « Emporte-t-on la patrie à la semelle de ses souliers? »

Cependant Diderot ne se reposait pas. Toujours plein d'espérance, au milieu même de toutes ces persécutions, il travaillait, nuit et jour, à réunir les matériaux nécessaires à l'achèvement de son œuvre; il les revoyait, il les complétait; il écrivait lui-même une foule d'articles pour combler les lacunes. En même temps il tentait toutes sortes de démarches afin de pouvoir reprendre la publication.

Huit années s'écoulèrent ainsi. Peu à peu les haines se calmèrent : un travail lent, mais sensible, s'opérait dans les esprits. Le dix-huitième siècle suivait sa marche, malgré tous les obstacles. Des jours plus favorables survinrent, et l'*Encyclopédie* allait être sauvée pour la seconde fois. Une femme, une maîtresse du roi, vint encore à son aide. Ce fut madame de Pompadour.

La vieille favorite, qui n'était plus dans la

saison des plaisirs, prenait la peine de présider aux amours de Louis XV, qu'elle enchaînait ainsi toujours à ses caprices et dont elle dictait souvent les volontés. Elle se montrait favorable aux écrivains, dans l'espoir sans doute d'en être moins maltraitée. C'est ce qui l'engagea vraisemblablement, en dehors de certaines influences qui purent agir sur elle, à intervenir en faveur des Encyclopédistes. Un autre motif put encore l'y pousser. Rassassiée de plaisirs et de jouissances, elle trouva peut-être, qui sait? une dernière volupté à protéger contre le fanatisme toute une société d'écrivains qui étaient condamnés au silence et qui allaient lui devoir de reprendre la parole. Quoi qu'il en soit, grâce à son crédit et à au concours du duc de Choiseul, la persécution cessa : bientôt même les Encyclopédistes, qui s'étaient effacés depuis huit ans, purent reparaître sur la scène.

Toutefois, la publication ne devait être reprise que sous certaines conditions. Le privilége des éditeurs avait été enlevé; il ne fut pas rendu. De plus, il fut convenu que l'ouvrage, qui pourrait s'imprimer encore en

France, serait daté de l'étranger. C'est ainsi que les noms de Lebreton et de ses associés disparurent de la première page et furent remplacés par celui de Samuel Faulche, imprimeur à Neuchâtel. Le même motif fit disparaître la belle vignette allégorique de Cochin, qui décorait les sept premiers volumes. Un reste de proscription pesait encore sur l'ouvrage, malgré la plus puissante des protections, et il était obligé en quelque sorte de se déguiser pour se produire de nouveau devant le public. Il y avait un avantage dans cette situation d'ailleurs si fâcheuse : la publication n'avait plus affaire désormais à la censure.

C'est dans ces conditions qu'elle fut reprise en 1765, pour être achevée six ans après, en 1771. Elle se composa à la fin de dix-sept gros volumes de texte, imprimés sur deux colonnes, avec onze volumes de planches, qui ne constituent pas la partie la moins intéressante de l'ouvrage. Un supplément avait été promis aux souscripteurs : il parut en 1776 et 1777 : il se composait de cinq volumes semblables aux précédents et il était daté d'Amsterdam. Il y avait déjà longtemps que

la Hollande servait d'asile à l'esprit français : nos écrivains empruntaient son nom, quand ils n'avaient pas recours à ses presses, pour sauvegarder leur indépendance.

Digitized by Google

IV

REVUE CRITIQUE DES ÉCRIVAINS QUI PRIRENT PART A LA COMPOSITION DE CE VASTE RECUEIL.

Les rédacteurs de l'*Encyclopédie* forment toute une armée. On n'avait jamais vu, on ne reverra jamais peut-être un pareil concours de savants, d'érudits et de littérateurs, s'unissant dans la même pensée et travaillant ensemble à une œuvre commune. Ils viennent là, pour ainsi dire, de toutes les parties de la France et de l'Europe. C'est comme une conjuration de tous les esprits du siècle.

Quelle imposante phalange d'écrivains ! Les

Digitized by Google

uns se montrent déjà dans tout l'éclat de leur gloire : ils sont accoutumés à tous les succès et ils règnent sur l'opinion publique. Les autres sont moins connus; il y en a même qui débutent à peine dans la carrière; mais ils vont marcher à grand pas vers la célébrité. Et à coté de ces chefs, dont le nom a retenti ou retentira bientôt partout, que d'ouvriers obscurs, mais utiles, qui méritent aussi un souvenir ! La gloire est aristocratique ; elle tourne dédaigneusement le dos à la foule pour ne s'attacher qu'à quelques favoris. Mais l'histoire ne doit pas s'associer à une pareille injustice.

Le premier de tous, c'est Diderot. Il fut le principal architecte de l'édifice. On sait qu'il y consacra trente ans de sa vie sans prendre un jour de repos, sans jamais se laisser effrayer par les difficultés ou les obstacles qu'il rencontra sur sa route.

Diderot était né en 1713, et il n'avait que trente-huit ans quand il lança le premier volume de l'*Encyclopédie*. Son nom était déjà connu dans le monde des lettres. Sans parler des traductions par lesquelles il débuta, comme on a pu le voir, il avait publié succes-

sivement ses *Pensées philosophiques* et sa *Lettre sur les aveugles*, qui laissaient déjà voir toute la hardiesse et toute l'originalité de son esprit (1).

On peut dire que la nature avait préparé Diderot au rôle difficile qu'il allait prendre en se plaçant à la tête de l'*Encyclopédie*. Il était doué de facultés puissantes, et le travail, un travail continu, avait ajouté encore à la puissance de ses facultés. Les besoins de la vie, qui brisent les ailes à tant d'autres, furent pour lui une force nouvelle : ils développèrent son activité et le poussèrent en avant.

C'était un esprit plein de vigueur et de sève, comme il s'en rencontre rarement dans la vie d'un peuple. Il pouvait passer pour érudit : il l'était, comme on l'était alors, c'est-à-dire un peu moins qu'aujourd'hui peut-être, mais beaucoup plus que ne semblent le croire certains critiques de nos jours, qui médisent

(1) Le premier de ces ouvrages est de 1746, et le second de 1749. Diderot avait donné auparavant son *Essai sur le mérite et la vertu*, qu'il présenta au public comme une simple traduction d'un livre de Shaftesbury, mais qui n'eut pas le même retentissement.

trop de l'érudition du dix-huitième siècle, parce que nos pères savaient porter mieux que nous cette partie de leur bagage. Du reste, il n'accordait au passé que la place qui lui revient naturellement : on peut même dire qu'à l'exemple de ses contemporains, il lui faisait parfois une part trop petite. Comme tous les esprits vraiment originaux, il était ouvert surtout du côté de l'avenir. Rien ne lui était étranger dans les connaissances humaines : il touchait tour à tour à la philosophie, à la littérature et à l'art, mais c'était pour les agrandir ou les renouveler. C'est lui qui, s'adressant aux théologiens de son temps, plus étroits encore dans leurs doctrines que ceux de notre époque, leur jetait ce mot magnifique : «Élargissez Dieu! » Il connaissait tous les enthousiasmes, toutes les ivresses de l'idée, et chose assez rare, on rencontrait chez lui, avec ce tempérament d'artiste ou de poëte, un fonds d'énergie et de volonté qui l'armait d'avance contre tous les obstacles. Son style, vif, rapide et parfois véhément, marchait toujours d'accord avec sa pensée, dont il était, pour ainsi dire, l'enveloppe naturelle. Il ex-

cellait dans le dialogue, cette forme chère aux anciens; mais il le maniait avec une vivacité toute française. C'était de l'esprit au pas de charge. Il n'eut pas d'égal dans la conversation, cette volupté intellectuelle des peuples cultivés, et cependant c'était le siècle des causeries spirituelles : Voltaire y rivalisait avec Duclos, sans parler de quelques femmes illustres, qui prêtaient à l'esprit toutes les séductions de la grâce, et la France possédait alors Galiani. Diderot entraînait par sa parole tous ceux qui avaient le bonheur de l'entendre. Tous les tons lui étaient familiers. L'orateur, car c'était un orateur, se sentait entraîné lui même plus d'une fois, et alors c'étaient des flots d'éloquence qui coulaient de ses lèvres. La liberté, qui vint trop tard pour lui, en eût fait un tribun digne de l'antiquité.

L'idée de l'*Encyclopédie* appartenait surtout à Diderot. Il en donna une première esquisse dans le prospectus qu'il lança pour annoncer la publication de l'ouvrage. On l'y voit revenir plus tard, dans l'article du Dictionnaire qui a été consacré à ce mot. Diderot y trace,

d'une main ferme et vigoureuse, les règles qu'il faut suivre et les conditions qui doivent être remplies, pour donner un caractère d'utilité à ces répertoires généraux des connaissances humaines.

Une grande part devait être faite dans le Dictionnaire à l'histoire des idées philosophiques. Diderot prit pour lui la philosophie ancienne. Quelques collaborateurs, tels qu'Yvon et Pestré, l'aidèrent dans ce travail; mais il écrivit lui-même la plupart des articles qui s'y rapportent; il revoyait les autres et les marquait de sa griffe; la philosophie ancienne lui servait d'enseigne pour débiter ses propres idées.

Mais ce qui l'occupa le plus dans la composition de ce grand ouvrage, c'est la description des arts mécaniques, qui en forment la partie la plus neuve et sans contredit l'une des plus importantes.

On ne possédait encore sur ce sujet aucun de ces ouvrages, si utiles, qui se sont tant multipliés de nos jours. La technologie n'existait pas, pour ainsi dire. C'était une langue à créer. Diderot se mit à étudier les métiers par

lui-même ; il ne se contentait pas de visiter les ateliers pour prendre en quelque sorte le travail sur le fait, il se transformait lui-même en ouvrier. D'Alembert nous raconte qu'il se faisait construire des modèles pour les observer plus à son aise. Où trouver un interprète plus exact et plus consciencieux? Déjà, dans une étude sur l'art qui avait été publiée séparément et qui devait figurer dans l'*Encyclopédie*, Diderot, devançant son siècle pour se faire notre contemporain, avait proclamé éloquemment la dignité des arts mécaniques, qui contribuent si puissamment au progrès de l'humanité, et revendiqué pour eux une place à côté des arts libéraux.

Il fallait, au milieu de ces études, que Diderot dirigeât et inspirât parfois les collaborateurs qui lui prêtaient leur concours. D'Alembert le secondait, il est vrai, comme on le verra plus loin ; mais c'était sur lui que pesait la plus grande partie du fardeau. Il était à la fois le général et l'intendant de cette armée d'écrivains, qu'il avait recrutée.

Un travail aussi étendu aurait écrasé un esprit moins vigoureux et moins fécond. Diderot

n'en sentait pas le poids, pour ainsi dire, ou du moins il le portait avec une telle aisance, qu'il n'en éprouvait aucune fatigue. Il trouvait même le secret de réserver pour d'autres travaux une partie de ses forces. Nous le voyons, pendant qu'il travaille à l'*Encyclopédie*, publier successivement plusieurs ouvrages qui marquent de plus en plus sa trace dans le dix-huitième siècle.

C'est ainsi qu'il donne tour à tour *Jacques le fataliste*, *la Religieuse*, et ce *Neveu de Rameau*, que la France avait perdu de vue, quand Gœthe, au commencement de ce siècle, le révélait à l'Allemagne avec des accents d'admiration et d'enthousiasme (1). Il inau-

(1) *Le Neveu de Rameau*, qui dut être composé en 1760, à l'époque de la grande guerre contre l'*Encyclopédie*, ne fut pas imprimé du temps de Diderot. Il circula à l'état de manuscrit, comme beaucoup d'autres livres du même genre, et c'est ce qui explique comment il put disparaître. Gœthe eut le bonheur, il y a une soixantaine d'années, d'en découvrir un exemplaire : il se hâta d'en donner une traduction allemande. L'éditeur Brière, en 1821, mettait la main sur une autre copie et la livrait au public. Il donnait en même temps les pages que Gœthe avait consacrées à notre grand encyclopédiste. Jamais, on peut le dire, Diderot ne fut traité avec autant de respect. Il est aux yeux de Gœthe un écrivain de premier ordre, et, d'après l'expression du poëte allemand, *le Neveu de Rameau* en

gure en même temps le drame moderne par son *Fils naturel* et son *Père de famille*. Enfin, par ses études sur les peintres du temps, il fonde une critique nouvelle, celle qui se rapporte à l'art, c'est-à-dire au Beau, étudié dans les œuvres sorties de la main de l'homme.

Tant de travaux ne suffisent pas à sa dévorante activité; il ne se contente pas d'écrire pour lui : il écrit aussi pour les autres. Il prête de l'esprit à Grimm pour sa *Correspondance littéraire* (1); il en prête à Raynal, à Helvétius, à d'Holbach ; il en prête même à d'humbles solliciteurs pour de simples requê-

particulier doit être considéré comme un des chefs-d'œuvre de son auteur.

(1) C'est dans cette correspondance que se trouvent les essais de Diderot, qui ont créé parmi nous la critique en matière d'art. On y rencontre aussi quelques fragments curieux de critique littéraire, sortis également de sa plume. Sa participation au livre de Raynal n'est pas moins certaine. On sait que Raynal empruntait volontiers le concours de ses amis. Il était naturel qu'il s'adressât à Diderot, ce grand prodigue d'esprit. La fille de l'auteur du *Neveu de Rameau* possédait un exemplaire de l'*Histoire philosophique*, où se trouvaient indiqués tous les fragments fournis par son père. Si cet exemplaire existait encore, il serait intéressant de le consulter. On pourrait y suppléer peut-être par une lecture un peu sérieuse du livre lui-même : il n'est pas difficile de reconnaître Diderot.

tes, où il revendique éloquemment les droits de la justice et de l'humanité. C'est l'Amphitryon intellectuel de l'époque : il tient table ouverte; chacun vient s'y asseoir, et tous s'en vont satisfaits.

Après Diderot, vient d'Alembert. C'est le second fondateur de l'*Encyclopédie*. Il partage avec Diderot l'honneur d'avoir élevé ce grand monument. Voltaire, dans une de ses lettres, les salue en ces termes : « Adieu, Atlas et Hercule, qui portez le monde sur vos épaules. »

D'Alembert était encore plus jeune que son ami; il n'avait que trente-cinq ans quand le Dictionnaire commença à paraître. Il était déjà secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Grâce à la maturité précoce de son esprit, il avait de bonne heure, par ses travaux scientifiques, tels que le *Traité sur l'équilibre des fluides* ou les *Réflexions sur les causes des vents,* conquis l'estime et l'admiration des contemporains (1).

(1) C'est par le *Traité de dynamique*, publié en 1743, que d'Alembert commença à fonder sa réputation. Il donna ensuite divers essais sur la physique générale du globe, qui furent réunis en trois volumes. Quant à ses écrits philoso-

C'était un mathématicien doublé d'un philosophe et d'un philosophe qui sait écrire, ce qui n'arrive pas toujours, même quand la philosophie ne donne pas la main aux mathématiques. Il avait un penchant naturel pour la littérature, dont il goûtait les côtés les plus fins et les plus délicats, et qui lui réservait une sorte de repos voluptueux chaque fois qu'il sortait des froides abstractions de l'algèbre et de la géométrie. Fontenelle avait inauguré avant lui, sous une forme un peu légère, cette heureuse alliance des lettres et des sciences ; il lui était réservé de la continuer, en la fortifiant, et d'en faire l'une des gloires les plus solides de l'esprit français.

L'illustre géomètre nous a laissé lui-même son portrait, tracé de sa propre main avec une sorte de liberté antique. Il y déclare qu'il a montré quelque talent et beaucoup de facilité pour la solution des problèmes géométriques, et qu'il a dû à cette facilité de pouvoir cultiver les lettres avec assez de bonheur.

phiques et littéraires, ils ne vinrent que plus tard : ils sont tous postérieurs à la publication des premiers volumes de l'*Encyclopédie*.

Quant à son style, il n'hésite pas à dire, ce sont ses propres paroles, qu'il est « serré, clair, précis, ordinairement facile, sans prétention, quoique châtié, quelquefois un peu sec, mais jamais de mauvais goût. » Il ajoute qu'il a « plus d'énergie que de chaleur, plus de justesse que d'imagination, plus de noblesse que de grâce. » Ce jugement est assez exact; on pourrait l'accuser tout au plus d'un excès de sévérité (1).

Une partie de l'*Encyclopédie* revenait de droit à d'Alembert : c'était la partie mathématique; il s'en chargea. Il prit aussi les questions relatives aux sciences physiques. La plupart des articles qui concernent ces deux ordres de faits scientifiques doivent lui être attribués. S'il ne les écrivit pas tous lui-même, il eut la peine de les revoir, et il en fit

(1) D'Alembert termine son portrait par quelques lignes dont les esprits superficiels, qui s'arrêtent volontiers aux apparences, pourraient avoir le droit d'être surpris. Voici ces lignes : « Après avoir consommé ses premières années dans la méditation et le travail, il a vu, comme le Sage, le néant des connaissances humaines : il a senti qu'elles ne pouvaient occuper son cœur, et s'est écrié avec l'Aminte du Tasse : J'ai perdu tout le temps que j'ai passé sans aimer. »

ainsi son œuvre personnelle. C'est un travail que le temps n'a pas vieilli, au moins pour tout ce qui se rapporte aux mathématiques et aux problèmes qu'elles soulèvent. Le savant écrivain y déploie toutes les qualités d'un esprit philosophique, chaque fois surtout qu'il s'occupe des principes. Voici comment il s'exprime lui-même à ce sujet :

« Je me suis attaché, dans les articles de mathématiques transcendantes, à donner l'esprit général de méthode, à indiquer les meilleurs ouvrages où l'on peut trouver sur chaque objet les détails les plus importants, à éclaircir ce qui m'a paru n'avoir pas été éclairci suffisamment ou ne l'avoir pas été du tout, enfin à donner autant que possible sur chaque matière des principes métaphysiques exacts, c'est-à-dire simples (1). »

En dehors de ces travaux purement scientifiques, d'Alembert fournit à l'*Encyclopédie* trois études qui doivent être signalées ici.

La première, c'est le discours qui sert d'introduction à l'ouvrage, et qu'on a considéré

(1) *Encyclop.*, Discours préliminaire.

avec raison comme un des morceaux les plus achevés du dix-huitième siècle. Je l'ai déjà cité et j'y reviendrai plus d'une fois, parce qu'il domine, pour ainsi dire, toute l'*Encyclopédie*.

La seconde, c'est son article sur le cartésianisme. Il y développe les idées que Descartes lui avait déjà inspirées dans l'introduction. Tout en rendant justice au doute méthodique et aux résultats qu'il doit nécessairement produire dans le monde de la science, il repousse en grande partie la doctrine que le maître en a tirée, pour se rattacher avec son temps aux idées de Locke et de ses interprètes.

La troisième est la plus importante et celle qui mérite le plus de nous arrêter, sinon par les idées que l'auteur y a mises, du moins par le bruit qu'elle suscita. Il s'agit de l'article consacré à Genève.

D'Alembert, avant de l'écrire, s'était rendu en Suisse, où l'appelait le désir de voir Voltaire et d'étudier de près les idées et les institutions de la Rome du protestantisme. Pendant son séjour sur les bords du Léman, il eut plus d'un entretien avec les membres du

clergé. Les pasteurs de Genève ont toujours passé pour d'assez beaux parleurs, généralement épris de leur propre parole. Ils conversaient avec un philosophe : ils se firent hardis, plus peut-être qu'ils ne l'étaient réellement, et ils allèrent dans leur hardiesse jusqu'au socinianisme. D'Alembert reçut naturellement avec plaisir une pareille confidence. La découverte était vraiment agréable pour un ami de la raison. Voir les héritiers de Calvin penser à peu près comme Servet, c'est-à-dire les successeurs du bourreau se faire les disciples de la victime, quel spectacle consolant pour l'humanité ! L'écrivain ne voulut pas le garder pour lui seul, et il en fit part aux lecteurs du Dictionnaire dans l'article qu'il consacra, en rentrant, à la république de Genève.

Cet article fit grand bruit dans la cité calviniste. L'orthodoxie s'émut et réclama une satisfaction. Les esprits s'agitèrent au nom de la foi. Il y eut des cris, des injures et des menaces, comme il arrive toujours dans ces querelles religieuses. On eût dit que Calvin, cet aimable dictateur sacerdotal, était sorti lui-

même de la tombe pour défendre l'inviolabilité de son Église.

On invita d'Alembert à se rétracter. Les ministres de Genève lui envoyèrent même une formule à ce sujet par l'entremise du docteur Tronchin. Ils firent écrire aussi à M. de Malesherbes, et la *parvulissime république*, comme l'appelait Voltaire, songea pendant quelques jours à invoquer le bras du gouvernement français pour obliger l'écrivain à une rétractation solennelle.

Toute cette hypocrisie indigna d'Alembert. Il dédaigna les injures et il résista aux sollicitations, comme aux menaces.

« J'ai reçu, écrivait-il à Voltaire, une lettre du docteur Tronchin qui m'écrit au nom de vos ministres pour porter leur plainte ; mais la manière dont ils se plaignent suffirait pour faire connaître la vérité de ce que jai dit et l'embarras où ils sont. Ils prétendent que je les ai accusés de n'être pas chrétiens et se taisent sur le reste. Ma réponse est bien simple. Je réponds à l'ambassadeur que je n'ai pas dit un mot qui puisse faire croire que les ministres de Genève ne sont pas chrétiens,

que j'ai dit au contraire qu'ils respectaient Jésus-Christ et les Écritures, ce qui suffit, selon leurs propres principes, pour être chrétiens. Du reste, comme M. Tronchin ne m'a dit mot ni sur le socinianisme, ni sur l'enfer, ni sur la divinité du Verbe, je ne lui réponds rien sur tous ces objets et je feins d'ignorer leur cris. »

Il ajoutait bientôt après, dans une autre lettre :

« S'ils portent leurs plaintes plus loin, s'ils disent que j'ai trahi leur secret et que je les ai représentés comme sociniens, je leur répondrai et je répondrai à toute la terre, s'il le faut, que j'ai dit la vérité et une vérité notoire, et que j'ai cru, en le disant, faire honneur à leur logique. Voilà tout ce qu'ils auront de moi, et soyez sûr, quelque chose qu'ils fassent, qu'homme, Dieu, ange ou diable ne m'en feront pas dire davantage. »

Tout ce tumulte finit par s'apaiser, et il ne resta de tant de bruit que quelques bonnes plaisanteries de Voltaire sur le fanatisme calviniste, qui ne lui paraissait pas de meilleur goût ni de meilleure composition que le fana-

tisme romain. Il écrivait, avant cet orage, à d'Alembert qui avait vanté la tolérance des Genevois : « Hélas! vous ne les connaissez point : les Genevois ne disent point leur secret aux étrangers. Les agneaux, que vous croyez tolérants, seraient des loups, si on les laissait faire (1). »

D'Alembert avait sauvé la dignité des lettres en sauvant sa propre dignité. Malheureusement, il sortait un peu blessé de la lutte. Ces impertinences genevoises, auxquelles il était loin de s'attendre, commencèrent à le dégoûter de l'*Encyclopédie*. Il parla de se retirer; ses amis le retinrent. Mais la tempête qui éclata bientôt contre le Dictionnaire et qui finit, comme on l'a vu, par le retrait du privilége, acheva de le déconcerter. Il ne croyait pas qu'il fût possible de reprendre la publication. Dans tous les cas, il prétendait y rester désormais étranger.

« Je suis excédé, écrivait-il à Voltaire, des avanies et des vexations que cet ouvrage nous

(1) Voyez à ce propos la correspondance de Voltaire et de d'Alembert, 1er volume.

attire. Les satires odieuses et même infâmes, qu'on publie contre nous et qui sont non-seulement tolérées, mais protégées, autorisées, applaudies, commandées même par ceux qui ont l'autorité en main, les sermons ou plutôt les tocsins qu'on sonne à Versailles contre nous en présence du roi, *nemine reclamante*, l'inquisition nouvelle et intolérable qu'on veut exercer contre l'*Encyclopédie*, en nous donnant de nouveaux censeurs plus absurdes et plus intraitables qu'on n'en pourrait trouver à Goa, toutes ces raisons, jointes à plusieurs autres, m'obligent de renoncer pour jamais à ce maudit travail. »

C'est en vain que Voltaire cherche à le retenir. « Vous ignorez, lui dit d'Alembert, la position où nous sommes et le déchaînement de l'autorité contre nous. Des brochures et des libelles ne sont rien en eux-mêmes, mais des libelles protégés, autorisés, commandés même par ceux qui ont l'autorité en main, sont quelque chose, surtout quand ces libelles vomissent contre nous les personnalités les plus odieuses et les plus infâmes. Observez, d'ailleurs, que si nous avons dit jusqu'à pré-

sent dans l'*Encyclopédie* quelques vérités hardies et utiles, c'est que nous avons eu affaire à des censeurs raisonnables, et que les docteurs n'ont censuré que la théologie, qui est faite pour être absurde, et qui cependant l'est moins encore dans l'*Encyclopédie* qu'elle ne pourrait l'être. Mais qu'on établisse aujourd'hui ces mêmes docteurs pour réviseurs généraux de tout l'ouvrage, et qu'on nous donne par ces moyens des entraves intolérables, c'est à quoi je ne me soumettrai jamais. »

A de nouvelles instances de Voltaire, qui, tout en se plaignant de voir de trop loin les choses, demande si l'on ne peut pas compter sur l'appui de certains personnages, il répond en ces termes : « Pauvre républicain que vous êtes! Si vous saviez de quels bureaux partent quelques-unes des satires dont nous nous plaignons, vous sentiriez que vous avez raison quand vous dites que vous voyez tout de trop loin. »

Il se retira définitivement. Toutefois, même à dater de cette époque, on retrouve encore sa trace dans l'*Encyclopédie*. Il avait marché plus vite que les éditeurs, et sauf ce qui con-

cerne les deux dernières lettres, il avait déjà écrit tous les articles dont il s'était chargé. Il les laissa à l'*Encyclopédie*, qui profita ainsi de son concours longtemps encore après sa retraite.

Voltaire, qui touche à tout et qu'on rencontre partout au dix-huitième siècle, ne pouvait rester étranger à un pareil monument littéraire. Il avait cinquante-sept ans, quand Diderot et d'Alembert commencèrent leur publication, puisqu'il était né en 1694. Ses principaux ouvrages avaient déjà paru, et il jouissait sans opposition de cette espèce de royauté intellectuelle qu'il avait su conquérir sur l'Europe. Frédéric l'avait appelé récemment en Prusse dans l'intérêt de sa propre gloire.

Il se trouvait encore à Potsdam, quand les premiers volumes de l'*Encyclopédie* parurent, et il se hâta d'en faire l'éloge à la fin de son *Essai sur le siècle de Louis XIV*. D'Alembert lui écrivit pour l'en remercier : « Vous et M. Diderot, lui répondit Voltaire, vous faites un ouvrage qui sera la gloire de la France et l'opprobre de ceux qui vous ont persécutés. Paris abonde de barbouilleurs de papier ; mais

des philosophes éloquents, je ne connais que vous et lui. »

Trois ans après, Voltaire avait quitté la Prusse, et il habitait les bords du Léman, où il était allé, comme on l'a vu, chercher la liberté que la France lui refusait. Il demanda lui-même à prendre place parmi les Encyclopédistes. « Si vous avez quelques articles de l'*Encyclopédie* à me donner, écrivait-il à d'Alembert, ayez la bonté de vous y prendre un peu à l'avance. Un malade n'est pas toujours le maître de ses moments. »

Son offre était acceptée avec empressement, et bientôt après, il adressait quelques articles à d'Alembert. « J'ai obéi, comme j'ai pu, à vos ordres, lui disait-il, je n'ai ni le temps, ni les connaissances, ni la santé qu'il faudrait pour travailler comme je voudrais. Je ne vous présente ces essais que comme des matériaux que vous arrangerez à votre gré dans l'édifice immortel que vous élevez. Ajoutez, retranchez, je vous donne mes cailloux pour fourrer dans quelque coin du mur. »

A dater de ce moment, Voltaire appartient tout entier à l'*Encyclopédie*. C'est un de ses

écrivains les plus zélés, et il met à son service cette ardeur et cette vivacité qui ne l'abandonnèrent jamais. Son nom apparaît pour la première fois dans le cinquième volume. Il semble arriver tout à propos pour expliquer le mot *esprit*, c'est-à-dire pour se définir lui-même.

Les articles fournis par Voltaire roulent en général sur la littérature. On y retrouve toutes ses qualités. Ceux qui veulent de la profondeur à tout prix et qui cherchent partout de la métaphysique, peuvent être déçus en les lisant; mais il y a là de quoi satisfaire les véritables amis du goût. Voltaire ne cherche pas à surprendre le lecteur ou à l'éblouir, au risque de le laisser bientôt après dans les ténèbres; mais il l'instruit et il l'éclaire. Jamais avant lui on n'avait su donner à la pensée humaine un vêtement aussi léger et aussi diaphane. Son style est fait de lumière, s'il est permis de le dire : c'est un flambeau qui répand la clarté sur tout ce qui l'environne.

Il y a de la passion, et une véritable passion, dans le concours que Voltaire prête aux

Encyclopédistes. On dirait qu'il y met toute son âme.

« Tant que j'aurai un souffle de vie, écrit-il à d'Alembert, je serai au service des illustres auteurs de l'*Encyclopédie :* je me tiendrai très-honoré de pouvoir contribuer, quoique faiblement, au plus grand et au plus beau monument de la nation et de la littérature. »

« Si j'étais à Paris, lui dit-il dans une autre lettre, je passerais ma vie dans la bibliothèque du roi pour mettre quelque pierre à votre grand et immortel édifice. Je m'y intéresse pour l'honneur de ma patrie, pour le vôtre, pour l'utilité du genre humain. »

« Je veux être, lui écrit-il plus tard, votre garçon encyclopédiste. »

Les rapports de Voltaire avec l'*Encyclopédie* ne s'arrêtent pas là. Il ne se contente point de fournir des articles ; il donne des conseils, il adresse des critiques et même des reproches : sévère pour lui-même, il a bien le droit de l'être pour les autres. Tout ce qu'il écrit sur ce sujet à d'Alembert est marqué au coin du bon sens et du bon goût.

Il trouve en général que les articles, qui ont

déjà paru, ne sont pas assez exacts, assez méthodiques.

« Je suis bien loin de penser, dit-il, qu'il faille s'en tenir aux définitions et aux exemples; mais je maintiens qu'il en faut partout, et que c'est l'essence de tout dictionnaire utile. J'ai vu par hasard quelques articles de ceux qui se font comme moi les garçons de cette grande boutique : ce sont, pour la plupart, des dissertations sans méthode. »

Plus loin il ajoute : « Je ne voudrais dans votre Dictionnaire que vérité et méthode. Je ne me soucie pas qu'on me donne son avis particulier sur la comédie; je veux qu'on m'en apprenne la naissance et les progrès chez chaque nation. Voilà ce qui plaît, voilà ce qui instruit. On ne lit point ces petites déclamations dans lesquelles un auteur ne donne que ses propres idées qui ne sont qu'un sujet de dispute. C'est le malheur de presque tous les littérateurs d'aujourd'hui. Pour moi, je tremble toutes les fois que je vous présente un article. Il n'y en a point qui ne demande le précis d'une grande érudition. »

Il revient sur ce sujet dans une nouvelle

lettre : « On se plaint généralement, dit-il, de la longueur des dissertations : on veut de la méthode, des vérités, des définitions, des exemples ; on souhaiterait que chaque article fût traité comme ceux qui ont été maniés par vous et par M. Diderot. Ce qui regarde les belles-lettres et la morale est d'autant plus difficile à faire que tout le monde en est juge, et que ces matières paraissent plus aisées : c'est là surtout que la prolixité dégoûte le lecteur. Voudra-t-on lire dans un dictionnaire ce qu'on ne lirait pas dans une brochure détachée? »

« Ne souffrez plus, écrivit-il à d'Alembert quelque temps après, les insipides déclamations qu'on insère dans votre *Encyclopédie*. Ne donnez pas à vos ennemis le droit de se plaindre. Bannissez la morale triviale dont on enfle certains articles. Le lecteur veut savoir les différentes acceptions d'un mot et déteste au fond les lieux communs de ce mot. Qui vous force à déshonorer l'*Encyclopédie* par cet entassement de fadaises, qui donne un si beau champ aux critiques, et pourquoi joindre du velours de gueux à vos étoffes d'or? »

Ce sont, à chaque instant, les mêmes re-

commandations. Il insiste auprès de d'Alembert pour qu'on mette un frein à des amplifications banales qui ne peuvent que nuire à l'ouvrage. « Chacun, dit-il, veut étendre ses articles. On oublie, comme dit Pascal, qu'on est ligne et on se fait centre. On veut occuper une grande niche dans votre Panthéon. Ah! que je suis fâché de voir tant de strass avec vos beaux diamants! »

Parmi les articles qui lui ont déplu, il signale vivement celui qui se rapporte au mot *femme*, qu'il trouve indigne de figurer dans un ouvrage si sérieux. « Il semble, écrit-il, que cet article soit fait par le laquais de Gil Blas. »

« On vous seconde mal, dit-il ailleurs à d'Alembert; il y a de mauvais soldats dans l'armée d'un grand général : je suis du nombre, mais j'aime le général de tout mon cœur. »

Ces conseils et ces reproches, toujours dictés par le sens littéraire le plus exquis, sont tempérés plus d'une fois par des éloges. Il écrit un jour à son ami : « Le peu que je viens de lire sur le septième tome, confirme bien ce que j'avais dit quand vous commençâtes, que

vous vous tailliez des ailes pour voler à la postérité. Comptez que je vous révère, vous et M. Diderot. Il y a encore quelques gens d'un grand mérite qui ont mis de belles pierres à vos pyramides. Pour moi chétif et mes compagnons, nous devons vous demander pardon pour nos petits cailloux, mais vous les avez exigés. »

La partie du Dictionnaire consacrée à la théologie lui inspira naturellement plus d'une observation critique.

Il écrivait à d'Alembert, avant d'avoir l'ouvrage sous les yeux : « Ce qu'on m'a dit des articles de la théologie et de la métaphysique me serre le cœur. »

Plus tard, il ajoute : « Il est bien douloureux que des philosophes soient obligés d'être théologiens. Ah! tâchez, quand vous en serez au mot *pensée*, de dire au moins que les docteurs ne savent pas plus comment ils font des pensées qu'ils ne savent comment ils font des enfants. »

Enfin, il réclame vivement contre l'auteur de l'article qui a prétendu que l'enfer était un point de la doctrine de Moïse : « Cela n'est

pas vrai, de par tous les diables, s'écrie-t-il. Pourquoi mentir? L'enfer est une fort bonne chose; mais il est bien évident que Moïse ne l'avait pas connu. C'est ce monde-ci qui est l'enfer. Vous avez des articles de théologie et de méthaphysique qui me font bien de la peine; mais vous rachetez ces petites orthodoxies par tant de beautés et de choses utiles, qu'en général ce livre sera un service rendu au genre humain. »

Il apprend un jour que d'Alembert songe à se retirer de l'*Encyclopédie*. Il se hâte de lui écrire, et voici ce qu'il lui dit :

« Si vous éprouvez quelque dégoût, mon cher philosophe, mon cher ami, je vous conjure de le vaincre; ne vous découragez pas dans une si belle carrière. Il eût fallu, je le sais, que ce grand ouvrage eût été fait et imprimé dans un pays libre et sous les yeux d'un prince philosophe; mais tel qu'il est, il aura toujours des traits, dont les gens qui pensent vous auront une éternelle obligation. Enfin, au nom des lettres et de votre gloire, soyez ferme et travaillez à l'*Encyclopédie*. »

Quelques jours après, il lui adresse les li-

gnes suivantes : « Ce grand ouvrage de l'*Encyclopédie*, auquel la nation doit s'intéresser, vous est commun avec une douzaine d'hommes supérieurs qui doivent s'unir à vous. Que ne vous adressez-vous en corps à M. de Malesherbes? Que ne prescrivez-vous les conditions! On a besoin de votre ouvrage : il est devenu nécessaire; il faudra bien qu'on vous facilite les moyens de le continuer avec honneur et sans dégoût. La gloire de M. de Malesherbes y est intéressée. On doit vous supplier d'achever un ouvrage qui doit toujours se perfectionner et qui devient meilleur à mesure qu'il avance. »

Puis, s'adressant à tous les Encyclopédistes, il s'écrie : « Faites un corps, concentrez-vous, et vous serez les maîtres. Je vous parle en républicain, mais aussi il s'agit de la république des lettres ! »

Le triomphe des adversaires de l'*Encyclopédie* ne le décourage pas. Seulement il propose à d'Alembert et à ses amis de transporter leur publication ailleurs. On a vu déjà dans quels termes il avait écrit à Diderot pour l'engager à quitter la France et à choisir un séjour qui

lui offrirait l'idépendance et la sécurité que la patrie lui refuse. Il tient à peu près le même langage à d'Alembert, qui est moins compromis et moins menacé ; il l'engage à se rendre à Lausanne avec les autres rédacteurs : il est prêt à les recevoir et à les loger. On pourrait terminer là l'ouvrage aussi bien qu'à Paris, et il y mettra, s'il le faut, la moitié de son bien. Il finit par déclarer que si l'*Encyclopédie* reste en France, il ne lui fournira plus une ligne. « Ceux qui n'agissent pas comme moi, ajoute-t-il, sont des lâches, indignes du nom d'hommes de lettres. »

En attendant, il s'en prend aux persécuteurs et il accable de ses invectives les libellistes qui leur servent d'organes. Il oppose pamphlet à pamphlet, comédie à comédie ; il va même jusqu'à la chanson, pour venger la raison et la philosophie de tous ces outrages. Son esprit, toujours si vif, semble se multiplier pour faire face à tant d'adversaires, et il rencontre plus d'une fois, pour leur répondre, cette indignation éloquente qu'il doit mettre bientôt au service de Calas et de quelques autres victimes du fanatisme.

Il faudrait citer la plus grande partie de sa correspondance avec d'Alembert pour montrer tout ce qu'il fit pour l'*Encyclopédie*. On l'y voit revenir à chaque instant, comme à une partie de lui-même. Il sent que ce livre, malgré tous ses défauts, porte avec lui la fortune du dix-huitième siècle, et voilà pourquoi il lui est impossible de s'en détacher (1).

Le rôle de Rousseau, comme Encyclopédiste, fut moins actif et moins brillant. Il avait près de quarante ans en 1751, au début de la publication ; mais on sait qu'il ne commença qu'assez tard à écrire. L'auteur du *Contrat social*, de la *Nouvelle Héloïse* et d'*Émile* n'existait pas encore ; il n'était pas même soupçonné. On ne voyait alors dans Rousseau que l'auteur du *Devin du village*, cette innocente idylle musicale. Il avait écrit, il est vrai, son fameux discours sur les lettres et les sciences, en réponse à la question posée naguère par l'Aca-

(1) Voyez les deux premiers volumes de sa correspondance, d'où toutes les citations qui précèdent ont été prises. On peut dire que Voltaire y a mis tout son tact et toute sa finesse. D'Alembert lui-même ne fut jamais plus spirituel : il est entraîné et comme porté par l'esprit de son illustre ami.

démie de Dijon : c'était comme le premier jet ou le premier éclat de cette verve éloquente qu'il devait mettre bientôt au service de tant de paradoxes. Mais le public n'avait vu là qu'une sorte de boutade littéraire et philosophique.

Il est curieux de voir en quels termes l'*Encyclopédie* annonce la collaboration de Rousseau. Voici comment elle s'exprime :

« M. Rousseau de Genève, qui possède en philosophe et en homme d'esprit la théorie et la pratique de la musique, nous a donné les articles qui concernent cette science. Il a publié, il y a quelques années, un ouvrage intitulé : *Dissertation sur la musique moderne.* On y trouve une nouvelle manière de noter la musique, à laquelle il n'a peut-être manqué, pour être reçue, que de n'avoir point trouvé de prévention pour une plus ancienne (1). »

C'est donc comme écrivain de musique, et à ce titre exclusivement, que Rousseau prit place dans l'*Encyclopédie*, à côté de d'Alembert et des autres grands esprits de cette époque. Les

(1) *Encyclop.*, Discours préliminaire.

questions musicales lui furent réservées, et il y montra, en les traitant, ses qualités et ses défauts.

Il sortit cependant une fois de ce domaine. Ce fut pour écrire l'article intitulé : *Economie politique*.

Rousseau ne connaissait guère cette science, qui d'ailleurs n'existait pas encore, mais qui allait s'annoncer bientôt après, dans l'*Encyclopédie* elle-même, par les articles de Quesnay et de Turgot. Les pages qu'il lui consacra devaient naturellement s'en ressentir. Il s'y borne à quelques généralités assez peu scientifiques ; il y parle de la propriété, mais pour ne l'envisager que comme une création de la loi ; il y aborde aussi la question de l'impôt, et il se prononçe pour l'impôt progressif, en réservant à l'État, auquel il fait déjà une trop grande part, toute cette portion du revenu annuel, qui dépasse le nécessaire, c'est-à-dire le superflu (1).

Les grands succès littéraires qui illustrèrent

(1) C'est dans ces pages fournies par Rousseau à l'*Encyclopédie* qu'on trouve le germe des idées qu'il doit développer ailleurs avec toute la puissance et toute la magie de son style.

bientôt le nom de Rousseau, et qui firent son malheur autant que sa gloire, contribuèrent à l'éloigner de l'*Encyclopédie*. Mais on retrouve plus d'une fois, dans les derniers volumes, les idées et le langage de l'*Émile* et du *Contrat social*.

Nous trouvons aussi Montesquieu dans l'*Encyclopédie ;* mais il ne fait qu'y apparaître, et encore ne s'y montre-t-il qu'après sa mort. Cette série de livres merveilleux, qui devaient l'immortaliser, avait devancé l'œuvre des Encyclopédistes. Le dernier de ces ouvrages et le plus important, sinon le plus parfait, *l'Esprit des lois*, est de 1748, et Montesquieu avait cinquante-neuf ans quand il le fit paraître.

Il jouissait de ses succès à l'écart, dans son château de la Brède. Sa gloire, comme il le remarque lui-même en riant, profitait à sa propriété. Les Anglais, dont le goût a parfois besoin d'être dirigé, même à table, trouvaient son vin meilleur et l'achetaient de préférence, depuis qu'ils avaient lu *l'Esprit des lois*.

Sa vie littéraire semblait achevée : il ne travaillait guère plus. Toutefois, dans les der-

niers temps, il consacra une partie de ses loisirs à une étude sur le *Goût;* on eût dit que cet heureux écrivain, qui sut toujours allier, quand il le voulut, la force à la grâce, songeait à finir, comme il avait commencé, en traitant un de ces sujets qui ne vont qu'aux esprits les plus délicats. L'étude sur le *Goût* n'était pas terminée quand il mourut. Ses héritiers l'envoyèrent à Diderot, c'est-à-dire à l'*Encyclopédie,* comme un legs du grand écrivain (1).

Montesquieu, comme Rousseau, et plus que Rousseau, inspire plus d'une fois les auteurs du Dictionnaire. Ils citent avec complaisance son *Esprit des lois.* S'il leur arrive quelquefois de le combattre, ce qu'ils font avec respect, ils l'invoquent presque toujours comme une autorité.

Il en fut de Buffon comme de Montesquieu, il ne fit non plus que paraître dans les rangs

(1) Les directeurs de l'*Encyclopédie*, qui ont consacré un éloge à Montesquieu, disent à ce sujet: « Il nous destinait un article sur le *Goût*, qui a été trouvé imparfait dans ses papiers; nous l'avons donné en cet état au public et nous l'avons traité avec le même respect que l'antiquité témoigna autrefois pour les dernières paroles de Sénèque. » V. le 8e volume.

des Encyclopédistes. Les trois premiers volumes de son *Histoire naturelle* étaient déjà publiés, et quoique l'ouvrage ne fût pas complet, il avait fallu faire coup sur coup trois éditions, pour répondre à la faveur et à l'enthousiasme du public. Il y avait un article du Dictionnaire qui semblait appartenir de droit à ce rival d'Aristote et de Pline : c'était l'article *Nature*. Buffon l'écrivit dans ce style éclatant et pompeux dont il revêtit toujours sa pensée. Il abandonna les autres articles, qui devaient en être le développement, à son collaborateur Daubenton, dont la forme était moins belle et moins brillante, mais qui était plus familiarisé que lui, on peut le dire, avec tous les détails de l'histoire naturelle.

C'est ainsi que nous rencontrons successivement dans ce grand ouvrage les représentants les plus illustres du dix-huitième siècle.

A côté de ce groupe radieux d'écrivains, il y en a un grand nombre d'autres qui méritent aussi de fixer les regards. Ils n'occupèrent pas la même place parmi leurs contemporains, et la figure de quelques-uns d'entre eux semble se dérober déjà à la postérité. Mais si leurs

noms furent moins éclatants, ils ne méritent pas de tomber dans l'oubli. Tels sont en particulier Duclos, Lenglet-Dufresnoy. Marmontel, Saint-Lambert, de Brosses, d'Holbach, Boucher d'Argis, Dudarsais, Barthez, Forbonnais, de Jaucourt, Quesnay, Turgot et Condorcet, sans parler de quelques autres.

D'Alembert Vol. Œuvres 481-503

Voyons aussi comment ils arrivèrent à l'*Encyclopédie* et ce qu'ils y apportèrent.

Le premier de ces écrivains, Duclos, avait déjà publié ses *Considérations sur les mœurs*, qu'on peut lire toujours et qui le classent parmi nos moralistes sur le même rang à peu près que Vauvenargues. Il appartient à l'*Encyclopédie* par quelques articles, tels que la *Déclamation des anciens*. « De tous les hommes que je connais, disait d'Alembert, c'est celui qui a le plus d'esprit dans un temps donné. »

Si Duclos pouvait représenter l'esprit, tel que l'entendait le dix-huitième siècle, Lenglet-Dufresnoy, à son tour, était bien digne d'en représenter l'érudition, Il avait écrit depuis longtemps sa *Méthode pour étudier l'histoire*, sans parler de ses autres travaux. C'est comme historien qu'il prit part à l'œuvre des Ency-

clopédistes. La vieillesse ne lui avait rien enlevé de l'indépendance de ses idées et de l'énergie de son caractère. Il eut à supporter toutes sortes de persécutions, mais il conserva toujours la même sérénité. C'est ce qui faisait dire à ses contemporains qu'il était chez lui à la Bastille.

Marmontel, qui était beaucoup plus jeune, puisqu'il débutait à peine, fournit un grand nombre d'articles littéraires, et il en forma plus tard ses *Éléments de littérature*. Ses *Contes moraux*, son *Bélisaire* et ses *Incas*, qu'on ne lit guère plus, parurent dans l'intervalle. Peu d'écrivains du dix-huitième siècle ont vieilli autant que Marmontel; il fut trop heureux de son vivant, et la postérité semble vouloir lui faire expier la faveur exagérée de ses contemporains. Il n'était pas dépourvu de tout mérite littéraire, mais il n'avait aucune de ces qualités fortes et solides, qui assurent la durée des livres et la mémoire de ceux qui les ont écrits.

Saint-Lambert donna quatre ou cinq articles, entre autres le mot *Luxe*, qui fut vivement critiqué par Grimm. On ne connaissait de lui jus-

qu'alors qu'un petit nombre de poésies légères, qui ne manquaient pas de grâce, et dont Voltaire eut la bonté de se déclarer jaloux. Il avait déjà cependant une sorte de célébrité, mais il la devait à l'amour qu'il avait su inspirer à madame du Châtelet, l'une des femmes illustres du siècle. Son poëme des *Saisons*, qui fut son premier titre auprès de ses contemporains, ne vint que beaucoup plus tard. On y retrouve les idées philosophiques du temps, mais on y cherche en vain cette poésie vivante de la nature, que nous admirons dans Lucrèce comme dans Virgile, et qui peut seule donner aux œuvres de ce genre une longue jeunesse.

Le président de Brosses, connu par son livre sur le septième siècle de la république romaine, ainsi que par son *Voyage en Italie*, dont le mérite n'a pas entièrement disparu, écrivit sur les lettres comme Marmontel. Son premier ouvrage, le seul qui eût paru avant l'*Encyclopédie*, était une série de lettres sur Herculanum, qu'aucun écrit n'avait encore fait connaître. Il y avait en lui de l'érudit et du littérateur, mais la forme lui manquait. C'était aussi un homme

d'esprit. Il eut une polémique avec Voltaire, et il ne se trouva pas trop au-dessous d'un adversaire aussi redoutable.

D'Holbach, qui n'avait pas la même finesse et dont l'esprit n'accusait que trop son origine germanique, se contenta de traduire et d'arranger pour l'*Encyclopédie* quelques extraits de livres allemands sur les sciences physiques et naturelles. Son salon, le *Club holbachique*, comme disait Rousseau dans sa mauvaise humeur, profita plus que sa collaboration aux Encyclopédistes. On y tenait des réunions où il était question plus ou moins du Dictionnaire. Les soupers de d'Holbach étaient célèbres, et Galiani, toujours spirituel, l'appelait en plaisantant le *maître d'hôtel de la philosophie*.

Boucher d'Argis fournit la plupart des articles qui concernent le droit. Il était avocat au Parlement. Avant de s'associer à l'œuvre de Diderot et de d'Alembert, il avait commencé la publication d'un ouvrage qui ne devait être achevé que plus tard, et qu'il intitula le *Code rural*. Le droit, à cette époque, n'avait pas d'interprète plus érudit et plus

éclairé. Il donna des éditions de d'Argou, de Bretonnier et de Ferrière, ces maîtres de l'ancienne jurisprudence. On lui doit également une édition du *Droit ecclésiastique* de Fleury.

L'honnête et bon Dumarsais écrivit toute la partie relative à la grammaire et à la rhétorique, jusqu'au moment de sa mort. Il avait fait une *Histoire des tropes*, et il raconte lui-même qu'un fat, qui prétendait lui être agréable, lui parla un jour de son livre comme de l'histoire d'un peuple. C'était un homme simple et naïf, comme la plupart des érudits de son espèce. Il avait été attaché à Law et il avait perdu naturellement cette belle occasion de faire sa fortune. On ne pouvait guère attendre mieux d'un écrivain qu'on appelait le *La Fontaine de la philosophie* et qui était digne assurément de ce titre. Son éloge figure dans l'un des volumes du Dictionnaire. Voltaire, qui ne l'aimait pas, écrit à ce sujet à d'Alembert : « Dumarsais n'a commencé à vivre que depuis qu'il est mort ; vous lui donnez l'existence et l'immortalité. »

Barthez, qui devait traiter de la médecine,

se fit d'abord connaître par deux mémoires érudits, qui furent couronnés par l'Académie des inscriptions. Le premier concernait la destruction du paganisme dans les Gaules, et le second se rapportait aux républiques grecques sous la domination romaine. Quant aux *Nouveaux Éléments de la science de l'homme*, qui devaient inaugurer avec tant d'éclat dans le monde médical la doctrine du vitalisme, ils sont postérieurs à l'*Encyclopédie*. Mais déjà Barthez avait ouvert à Montpellier ce brillant enseignement dont le souvenir n'est pas encore effacé.

Forbonnais, l'un des bons écrivains de notre vieille école financière, traita plusieurs sujets, entre autres la question des colonies. Il avait commencé en 1750 par un livre d'observations critiques sur *l'Esprit des lois*. Ses ouvrages, qui furent très-nombreux et qui touchèrent à toute sorte de problèmes économiques, se succédèrent avec rapidité. Le principal, le seul peut-être qui n'ait pas trop vieilli, est intitulé: *Recherches et considérations sur les finances de la France*. C'est un livre nourri de faits et qui a été souvent consulté. On retrouve plus d'une

fois dans les ouvrages de Forbonnais la trace des idées de l'école mercantile qui régnait à cette époque : il sut néanmoins se dégager de la plus grande partie de ses erreurs et il eut le mérite de préparer quelques réformes utiles.

Jaucourt fut l'un des collaborateurs les plus assidus et les plus féconds. On peut dire qu'il porta plus que tout autre, avec Diderot, le poids de l'entreprise. C'était aussi un esprit vraiment encyclopédique. Il avait beaucoup voyagé en Europe comme au dehors, et il connaissait plusieurs langues étrangères, ce qui était assez rare à cette époque. Il semblait toucher par ses études à toutes les parties du monde intellectuel. Les articles qu'il écrivit se rapportent aux matières les plus diverses. Il aborde tour à tour et avec la même facilité la philosophie, l'archéologie, l'histoire, la jurisprudence, la littérature, la géographie et les sciences naturelles. C'est un ouvrier infatigable, toujours prêt à remplacer ceux qui s'éloignent ou que la mort enlève. Sa persévérance égale son ardeur : il commence au deuxième volume, et il a écrit les lignes

qui terminent le recueil. Il ne pouvait appartenir qu'à Diderot ou à lui de poser la dernière pierre de l'édifice. Diderot a signalé lui-même les services que lui rendit Jaucourt : il en parle déjà avec reconnaissance au troisième volume (1). Il y revient plus tard, quand il a échappé aux orages qui menaçaient d'engloutir son œuvre, et il s'exprime à ce sujet avec une sorte d'enthousiasme : « Si nous avons, dit-il, poussé le cri du matelot, lorsqu'il aperçoit la terre après une nuit obscure qui l'a tenu égaré entre le ciel et la mer, c'est à M. le chevalier de Jaucourt que nous le devons. Que n'a-t-il pas fait pour nous, surtout dans ces derniers temps? Avec quelle constance ne s'est-il pas refusé à des sollicitations tendres et puissantes qui tendaient à nous l'enlever? Jamais le sacrifice du repos, de l'intérêt et de la santé ne s'est fait plus entier et plus absolu. Les recherches les plus pénibles et les plus ingrates ne l'ont pas rebuté. Il s'en est occupé sans relâche, satisfait de lui-même, s'il pouvait en épargner aux autres le dégoût.

(1) Voyez l'Avertissement.

C'est à chaque feuille de cet ouvrage de suppléer à ce qui manque à notre éloge : il n'en est aucune qui n'atteste et la variété de ses connaissances et l'étendue de son savoir (1). »

Quesnay fit dans l'*Encyclopédie* l'essai de ce système qui, sous le nom de *Physiocratie*, imaginé par Dupont de Nemours, devait donner à l'économie sociale une base scientifique. On le trouve en germe dans les deux articles *Fermiers* et *Grains*, qu'il y publia. Ils sont de l'année 1756. Son *Tableau économique*, qui fut imprimé à Versailles dans le palais même du roi, ne parut que deux ans après. Les écrits de Mercier, de Baudeau, de Turgot et de Letrosne allaient développer bientôt la doctrine du maître et susciter l'ouvrage immortel d'Adam Smith, à qui était réservée la gloire de constituer définitivement la science.

Turgot, qui était en même temps économiste et philosophe, mais qui ne s'était fait connaître encore que par ses deux thèses en Sorbonne, ses lettres sur les monnaies et un petit écrit sur la tolérance, inséré dans le *Conciliateur*,

(1) Voyez l'Avertissement du 7e volume.

Digitized by Google

écrivit les articles *Étymologie*, *Existence*, *Foires* et *Fondations*. Il devait en donner d'autres, l'article *Immatérialité*, par exemple; mais, comme magistrat, il dut se retirer devant l'arrêt qui frappa l'ouvrage. D'ailleurs il était nommé bientôt après intendant général à Limoges, où l'accompagnèrent les vœux des Encyclopédistes et où il essaya d'appliquer leurs doctrines, en attendant qu'il pût les porter sur un théâtre plus éclatant. C'est à Limoges même, dans les loisirs que lui laissait l'administration, que Turgot écrivit son beau traité sur *la Formation et la distribution de la richesse*. On y trouve quelques-unes des erreurs de l'école physiocratique, ce qui était inévitable; mais les idées neuves et saines y abondent. C'était aussi la première fois que l'économie politique parlait une aussi belle langue.

Condorcet, ami de Turgot, mais plus jeune que lui et presque son disciple, le suivit dans les rangs des Encyclopédistes : mais on ne le trouve que dans le Supplément du Dictionnaire. Il laissait déjà voir ce qu'il devait être un jour. D'Alembert avait deviné la flamme

qui couvait dans cette tête si froide en apparence, et il disait de lui dans un langage expressif et pittoresque : « C'est un volcan couvert de neige. »

A ce deuxième groupe d'écrivains, que je viens d'esquisser en passant, il faut en ajouter un troisième dont les figures sont moins connues, mais dont il est bon de dire quelques mots. Je veux parler des théologiens dont les noms et les écrits figurent dans l'ouvrage.

Les fondateurs de l'*Encyclopédie* devaient connaître l'histoire de ce conquérant de l'antiquité, qui, s'avançant vers le Nil, prit la précaution de placer sur le front de son armée les animaux sacrés de l'Égypte. Ne songèrent-ils pas à imiter cette ruse, en confiant à quelques abbés, généralement orthodoxes, le soin de traiter les questions religieuses? Il serait presque permis de le croire. Ils devaient espérer de conjurer par là les périls qui les menaçaient; mais il y a des ennemis qui ne se laissent point désarmer.

De tous ces abbés qui travaillèrent à l'*Encyclopédie*, le plus remarquable et le plus connu fut sans contredit Morellet. Voici ce

qu'en dit d'Alembert dans une lettre à Voltaire :

« M. l'abbé Morellet est une nouvelle et excellente acquisition que nous avons faite. Il est le quatrième théologien auquel nous avons eu recours depuis le commencement de l'*Encyclopédie*. Le premier a été excommunié, le second expatrié et le troisième est mort. Nous ne saurions en élever un. Dieu veuille que cela ne porte point préjudice à notre nouveau collègue ! »

Ces théologiens, dont Morellet avait recueilli la succession, s'appelaient Yvon, de Prades et Mallet.

Yvon se retira de l'*Encyclopédie* après avoir été frappé d'une censure, qu'il essaya de faire oublier en publiant des écrits théologiques d'une doctrine irréprochable.

De Prades, poursuivi à cause d'une thèse en Sorbonne, se réfugia en Prusse, où il fut accueilli par Frédéric, qui, ne dépouillant jamais le prince sous le masque du philosophe, ne tarda pas à le persécuter.

Mallet, qui avait publié, entre autres ouvrages, un *Essai sur l'étude des belles-lettres*,

professait la théologie. Il était l'auteur de cet article sur l'enfer, qui déplut si fort à Voltaire. La mort vint mettre fin brusquement à sa collaboration.

L'abbé Morellet fut plus heureux que ses prédécesseurs, malgré les craintes de d'Alembert, et il traversa l'*Encyclopédie* sans trop d'accidents. Il n'était connu, quand il y entra, que par une brochure intitulée : *Petit écrit sur une matière intéressante*. C'était un plaidoyer en faveur de la tolérance ; il lui avait été inspiré par quelques persécutions qui venaient d'être exercées contre les protestants du Midi. Cet écrit le mit en rapport avec d'Alembert et Diderot, qui furent ravis, comme il le raconte lui-même, de voir un prêtre se moquer des intolérants.

Au nombre des fragments qu'il écrivit pour l'*Encyclopédie*, figurent les articles *Fils de Dieu*, *Foi et Gomaristes*. Il traita ces questions religieuses en homme désintéressé.

« Je faisais, dit-il, la théologie chrétienne historiquement, et point du tout dogmatiquement ni pour mon compte. J'avais fait entendre que c'était le ton dont il fallait que fus-

sent exposées les opinions religieuses dans un ouvrage destiné aux nations, qui en avaient tant de différentes, et aux siècles pour lesquels un grand nombre de ces opinions seraient passées, lorsque l'*Encyclopédie* subsisterait encore; que dans un recueil tel que l'*Encyclopédie*, il fallait faire l'histoire et l'exposition des dogmes et de la discipline des chrétiens, comme celles de la religion de Brahma et des musulmans (1). »

Si on l'envisage comme écrivain, on peut dire que Morellet ne s'élevait pas au-dessus du médiocre. Son style était dépourvu de couleur et d'éclat; mais il avait de l'esprit, et il le poussait jusqu'à la malice. C'est par là qu'il plut à Voltaire, qui, plaisantant sur son nom, l'appelait l'*abbé Mord-les*. Il appartenait à son siècle par son tempérament plus encore que par ses idées; c'était un homme de polémique : il avait avant tout le goût de la discussion. Les

(1) V. les *Mémoires* de Morellet, 1er vol., p. 39. Morellet ne se vante-t-il pas un peu dans ce passage? Et n'est-ce pas d'Alembert ou Diderot qui lui avait persuadé de traiter les questions théologiques d'une façon aussi libre et aussi indépendante?

études théologiques, auxquelles il consacra une partie de sa jeunesse, lui avaient donné des habitudes et des tours de dialectique, qui lui servirent contre ses adversaires. Il défendit la liberté du commerce des grains contre Necker, Galiani et Linguet. Quand la guerre fut engagée contre l'*Encyclopédie*, il se jeta dans la mêlée et il répondit à la comédie des *Philosophes* par la *Vision de Palissot*, qui le conduisit pour quelque temps à la Bastille (1).

Un écrivain moins orthodoxe vint prendre place plus tard à côté de Morellet et des autres théologiens de l'*Encyclopédie*. C'était un pasteur de l'Église calviniste, nommé Polier. Voltaire l'avait recruté à Lausanne. Il débuta par le mot *Liturgie*.

« J'ai eu toutes les peines du monde, écrivait Voltaire à d'Alembert, à rendre cet article chrétien. Il a fallu corriger, adoucir

(1) Plusieurs ouvrages de Morellet n'ont pas été imprimés, Les autres, qui ont paru du vivant de l'auteur, forment quatre volumes. Quant à ses deux volumes de *Mémoires*, qui sont consacrés au dix-huitième siècle et à la Révolution française, ils n'ont été livrés au public qu'en 1821, c'est-à-dire deux ans après sa mort.

presque tout, et enfin, quand l'ouvrage a été transcrit, j'ai été obligé de faire des ratures. Vous voyez, mon cher et illustre philosophe, quels progrès a fait la raison. C'est moi qui suis forcé de modérer la noble liberté d'un théologien qui, étant prêtre par état, est incrédule par sens commun. »

« Nous aurons bien de la peine, répondit d'Alembert, à faire passer cet article, d'autant plus qu'on vient de publier une déclaration qui inflige la peine de mort à tous ceux qui auront publié des écrits tendant à attaquer la religion; mais, avec quelque adoucissement, tout ira bien, personne ne sera pendu, et la vérité sera dite. »

Polier fut un Encyclopédiste des plus zélés. Ses articles se succédaient rapidement et sa hardiesse allait jusqu'à l'imprudence. « Nous recevrons avec reconnaissance, écrivait d'Alembert à Voltaire, tout ce qui nous viendra de la même main; nous demandons seulement permission à votre hérétique de faire patte de velours dans les endroits où il aura un peu trop montré la griffe. C'est le cas de reculer pour mieux sauter. »

Le prédicant de Lausanne, qui avait encore plus d'hébraïsme que de philosophie, d'après l'observation de Voltaire, finit par devenir un auxiliaire importun. Il écrivait toujours et il fatiguait Voltaire de ses manuscrits. « Voici encore de la besogne de mon prêtre, écrivait le vieux philosophe à d'Alembert. Je ne me soucie guère de *Mosaïm*, pas plus que de *Cherubim*. Si mon prêtre vous ennuie, brûlez ses guenilles. »

Il est temps de parler, au moins en passant, des rédacteurs spéciaux de tous genres qui vinrent successivement grossir cette triple phalange d'écrivains.

Tous les métiers, tous les arts, toutes les professions, en un mot toutes les formes et toutes les manifestations du travail ont leurs organes et leurs interprètes naturels dans l'*Encyclopédie*. Chacun y parle plus ou moins de ce qu'il fait lui-même ou de ce qu'il enseigne.

C'est ainsi que l'art de la guerre a pour interprète un professeur de stratégie, Le Blond, connu par sa *Géométrie de l'officier*, sans parler de quelques autres ouvrages qui se

rapportent aussi à des questions militaires.

Un ancien commissaire de la marine, Deslandes, qui avait publié également sur ce sujet d'estimables écrits, donne ses idées sur tout ce qui concerne l'art nautique.

S'agit-il des salines? c'est un fermier général, Dupin, qui écrit ou qui inspire l'auteur de l'article.

Est-il question des sucres? un ingénieur des colonies, Le Romain, tient la plume.

Buisson, un fabricant lyonnais, traite des soieries et des autres étoffes précieuses.

Un passementier, La Brassée, retrace et explique tous les détails de la passementerie.

Il en est ainsi pour tous les modes et tous les produits de l'activité humaine. Quand les représentants directs d'un art ou d'une profession n'écrivent pas eux-mêmes, ce qui n'est pas toujours possible, ils fournissent des notes, et c'est sur ces notes que les articles sont rédigés. On a le droit de dire qu'ils leur appartiennent.

Il faudrait de longues pages pour épuiser cette nomenclature. C'est assez d'en avoir donné une idée. Poussée plus loin, elle cesse-

rait d'offrir de l'intérêt. Un siècle nous sépare de ces hommes et de ces noms, qu'il serait difficile de rajeunir et de faire revivre pour nos contemporains. D'ailleurs, et c'est là surtout ce qui importe, le lecteur maintenant doit rester convaincu qu'en dehors même des grands écrivains ou des écrivains secondaires qui se groupèrent autour de d'Alembert et de Diderot pour les aider dans leur entreprise, il y eut dans tous les rangs et dans toutes les classes une foule d'hommes spéciaux, et par là même des plus compétents, qui apportèrent généreusement à l'*Encyclopédie* le tribut de leurs connaissances.

La plupart des rédacteurs ne signaient point leurs articles. On trouve au bas des sujets que Voltaire a traités : *Monsieur de Voltaire;* et il en est ainsi de quelques autres qui n'avaient pas en général les mêmes droits à l'attention du public. Les articles de d'Alembert et de Rousseau sont suivis d'une lettre de l'alphabet qui ne répond pas à l'initiale de leur nom, mais dont on trouve la clef au commencement du premier volume. Ceux qui ne portent aucune indication doivent être attribués,

sinon en entier, du moins en partie à Diderot; la plupart furent écrits par lui; quant aux autres, il les retoucha ou il en prit la responsabilité. Il faut remarquer cependant que les articles fournis par Turgot ne portent ni signature ni indication d'aucun genre.

Quelques-uns de ces écrivains étaient déjà très-âgés quand la publication commença. Le plus vieux était Lenglet-Dufresnoy, qui était né en 1674. Condorcet fut le plus jeune : il ne remontait qu'à 1743. Plusieurs moururent avant la fin de la publication, Lenglet-Dufresnoy entre autres, Montesquieu et Dumarsais, pour ne parler que des noms les plus connus. Mais à peine un vide s'ouvrait-il dans leurs rangs qu'il était rempli. Morellet est le seul des Encyclopédistes qui ait vécu jusqu'à nos jours. Il n'est mort qu'en 1819, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

C'était, comme on vient de le voir, un vaste concert des forces intellectuelles de la France, une sorte de conjuration scientifique et littéraire, qui fut provoquée par l'amour de la vérité, et à laquelle prirent part les meilleurs esprits de l'époque. « Pour étendre l'empire

des sciences et des lettres, avait dit Bacon, il serait à souhaiter que des rapports s'établissent entre les gens instruits de chaque classe. Leur concours jetterait une lumière éclatante sur le monde des sciences et des lettres. Oh! la merveilleuse conspiration! Il viendra un temps où les philosophes s'inspireront de cette idée et prendront cet essor. » Le jour entrevu par Bacon était arrivé.

Digitized by Google

V

OBJET ET PLAN DE L'ENCYCLOPÉDIE

L'*Encyclopédie*, dans la pensée de ses fondateurs et des écrivains qui s'associèrent à leur entreprise, avait un double objet : elle devait d'abord, comme s'exprime d'Alembert, « exposer, autant que possible, l'ordre et l'enchaînement des connaissances humaines; » elle devait ensuite, comme d'Alembert dit encore, « contenir sur chaque science et sur chaque art, soit libéral, soit mécanique, les principes généraux qui en sont la base, et les détails les plus essentiels qui en font le corps et la substance. »

C'était le seul moyen de répondre au double titre du livre et à l'idée qui l'avait conçu.

On trouve dans le discours qui sert de préface à l'ouvrage, et qui en est l'un des plus beaux ornements, la généalogie et la filiation de nos connaissances. D'Alembert y divise toutes les notions en deux classes, les notions directes qui nous viennent par les sens et qui entrent dans l'âme sans aucune intervention de la volonté, et les notions réfléchies que l'esprit acquiert en opérant, par un mouvement interne, sur les notions directes, qui sont comme les matières ou l'étoffe de toutes nos conceptions ultérieures.

Il s'agissait de retrouver cet ordre et cet enchaînement dans le cours même de l'ouvrage.

Rien de plus facile, si les auteurs avaient fait de chaque art et de chaque science un dictionnaire particulier. Mais cette méthode présentait des inconvénients qu'ils voulurent éviter : elle entraînait des répétitions plus ou moins fastidieuses, et elle devait être moins commode pour le lecteur qui, voulant faire des recherches, serait moins exposé à s'égarer s'il

avait sous la main un livre où toutes les questions s'offriraient à lui dans l'ordre alphabétique des mots.

D'un autre côté, en suivant une marche contraire, on s'exposait à rompre la liaison naturelle des idées et à n'offrir au public que les lambeaux d'un système dépourvu en apparence, sinon dans le fait même, de toute cohésion. Comment résoudre cette difficulté?

« Pour concilier l'ordre encyclopédique avec l'ordre alphabétique, dit d'Alembert, nous avons employé trois moyens : le système figuré qui est à la tête de l'ouvrage, la science à laquelle chaque article se rapporte, et la manière dont l'article est traité. On a placé pour l'ordinaire, après le mot qui fait le sujet de l'article, le nom de la science dont l'article fait partie. Il ne faut plus que voir dans le système figuré quel rang cette science y occupe pour connaître la place que l'article doit avoir dans l'*Encyclopédie.* »

Un peu plus loin, d'Alembert ajoute : « Trois choses forment l'ordre encyclopédique : le nom de la science à laquelle l'article appartient, le rang de cette science dans l'arbre,

les liaisons de cet article avec d'autres dans la même science ou dans une science différente. »

C'est ainsi que d'Alembert et ses amis ont su maintenir et rendre visible, dans ce désordre apparent, l'unité fondamentale de leur œuvre.

Il s'agit maintenant de voir la méthode qu'ils ont suivie pour donner sur les sciences et sur les arts soit libéraux, soit mécaniques, les principes et les détails qui les constituent.

Les traités sur les sciences et sur cette partie des arts, qui a le Beau pour objet, ne manquaient pas avant le dix-huitième siècle. La république des lettres, comme l'observait d'Alembert, en était même inondée. Mais combien peu exprimaient les vrais principes! Et combien d'autres mêlaient plus ou moins l'erreur à la vérité!

On a cherché dans l'*Encyclopédie* à suivre les écrivains qui sont généralement reconnus pour les meilleurs. « C'est de là, dit d'Alembert, que les principes ont été tirés. A leur exposition claire et précise, on a joint des exemples ou des autorités constamment reçues. La coutume vul-

gaire est de renvoyer aux sources ou de citer d'une manière vague, souvent infidèle et presque toujours confuse; en sorte que dans les différentes parties dont un article est composé, on ne sait exactement quel auteur on doit consulter sur tel ou tel point, ou s'il faut les consulter tous, ce qui rend la vérification longue et pénible. On s'est attaché, autant qu'il a été possible, à éviter cet inconvénient, en citant dans le corps même de l'article les auteurs sur le témoignage desquels on s'est appuyé, rapportant leur propre texte quand il est nécessaire, comparant partout les opinions, balançant les raisons, proposant des moyens de douter ou de sortir du doute, décidant même quelquefois, détruisant autant qu'il est en nous les erreurs et les préjugés, et tâchant surtout de ne les pas multiplier et de ne les point perpétuer, en protégeant sans examen des sentiments rejetés, ou en proscrivant sans raison des opinions reçues (1). »

Tel est le plan qui a été suivi pour les sciences et pour les arts libéraux.

(1) *Encyclop.*, Discours préliminaire.

Quant aux articles consacrés aux arts mécaniques qui n'avaient pas eu jusqu'alors d'interprète, pour ainsi dire, ils sont conçus et traités d'une manière non moins large.

L'*Encyclopédie* donne sur chaque art une idée de la matière qu'il exploite avec l'indication des lieux où elle se trouve, la manière dont on la prépare, ses bonnes et ses mauvaises qualités, ses différentes espèces et les opérations par lesquelles on la fait passer avant de l'employer ou pendant qu'on la met en œuvre. Elle indique ensuite les principaux ouvrages qu'on en fait, avec la manière de les faire. Enfin, on y trouve le nom, la description et la figure des outils et des machines, et pour rendre tous ces détails plus sensibles, on a retracé dans des planches les principales opérations de l'ouvrier ou de l'artiste.

D'Alembert dit à ce sujet : « Un seul art dont on voudrait tout représenter, fournirait des volumes de discours et de planches. On ne finirait jamais si l'on se proposait de rendre en figures tous les états par lesquels passe un morceau de fer avant que d'être transformé en aiguille. Que le discours suive le

procédé de l'artiste dans le dernier détail, à la bonne heure : quant aux figures, nous les avons restreintes aux mouvements importants de l'ouvrier et aux seuls moments de l'opération qu'il est très-facile de peindre et très-difficile d'expliquer. Nous nous en sommes tenus aux circonstances essentielles, à celles dont la représentation, quand elle est bien faite, entraîne nécessairement la connaissance de celles qu'on ne voit pas. Nous n'avons pas voulu ressembler à un homme qui ferait planter des guides à chaque pas sur sa route, de crainte que les voyageurs ne s'en écartassent. Il suffit qu'il y en ait partout où il serait exposé à s'égarer (1). »

Un ouvrage conçu et exécuté sur une pareille échelle devait être, pour ainsi dire, la bibliothèque même du temps. L'homme du monde, qui ne peut ni ne veut rien approfondir, pourrait le consulter sur toute espèce de sujets. Quant au savant ou à l'homme spécial, il y trouverait aussi ce qui lui est nécessaire dans tous les genres, excepté dans celui dont il a

(1) *Encyclop.*, Discours préliminaire.

fait son affaire personnelle et pour lequel il n'a pas besoin de recourir à un dictionnaire, quel que puisse être le mérite d'un pareil livre.

Du reste, les Encyclopédistes ne se dissimulaient pas que l'œuvre qu'ils publiaient serait nécessairement incomplète, qu'elle ne répondrait qu'à un moment donné de l'histoire, et qu'elle aurait besoin d'être constamment renouvelée, suivant la marche de la civilisation. Il n'y a pas, et il ne saurait y avoir d'encyclopédie définitive : c'est un monument qui a besoin du concours de tous les siècles. Commencé, il y a une centaine d'années, avec un éclat extraordinaire, il a été repris plus d'une fois depuis cette époque, et il le sera encore, mais il ne s'achèvera jamais.

Quoi qu'il arrive, il appartiendra toujours à Diderot et à ses amis d'en avoir jeté les fondements.

VI

ESPRIT GÉNÉRAL DE L'OUVRAGE

Il ne faut pas voir seulement dans l'*Encyclopédie* un tableau plus ou moins complet des sciences, des lettres et des arts, c'est-à-dire une sorte de bilan intellectuel du dix-huitième siècle, dressé par ses meilleurs écrivains; il faut y voir encore, surtout aujourd'hui, l'esprit qui a dicté et qui anime cet immense recueil.

Cet esprit se montre déjà, comme il est facile de s'en convaincre, dans les premières pages du Dictionnaire. Le discours remarquable qui lui sert de préface est avant tout l'œuvre d'un philosophe, ami

de la science, dévoué à la cause du progrès, parlant au nom de la raison, de la justice et de l'humanité.

D'Alembert ne se contente pas d'y esquisser à grands traits la filiation naturelle et la marche historique de nos connaissances; il s'y élève à chaque instant contre les erreurs et les vices du passé. Ce ne sont guère, si l'on veut, que des observations jetées à la hâte, pour ainsi dire, et comme en passant. La pensée de l'écrivain était emprisonnée dans un cadre étroit, et les institutions ne lui laissaient qu'une partie de sa liberté. Mais au milieu même de tous ces obstacles, l'esprit philosophique, qui l'inspire, ne manque jamais de se produire; on le sent encore, quand il ne se montre pas. Une ligne, un mot lui suffisent pour venger la conscience, la morale et le droit des erreurs et des injustices si fréquentes dans l'histoire.

C'est ainsi, par exemple, qu'il flétrit « la superstition qui naît de l'ignorance et qui la reproduit à son tour (1). »

(1) *Encyclop.*, Discours préliminaire.

« Il n'y a, dit-il aussi, que la liberté d'agir et de penser qui soit capable de produire de grandes choses, et elle n'a besoin que de lumière, pour se préserver des excès (1). »

Suivant lui, « la loi naturelle, antérieure à toutes les conventions particulières, est aussi la première loi des peuples, et pour être homme d'État, on ne doit point cesser d'être homme (2). »

« Les conquérants, ces destructeurs du genre humain, » semblent lui inspirer assez peu d'estime.

Il menace les chefs de gouvernement, indignes de leur rôle, des jugements de l'histoire. « C'est là, comme il le dit, qu'on apprend à n'estimer les hommes que par le bien qu'ils font et non par l'appareil imposant qui les environne : les souverains, ces hommes assez malheureux pour que tout conspire à leur cacher la vérité, peuvent eux-mêmes se juger d'avance à ce tribunal intègre et terrible : ce témoignage que rend l'histoire à ceux de leurs

(1) *Encyclop.*, Discours préliminaire.
(2) *Ibid.*

prédécesseurs qui leur ressemblent est l'image de ce que la postérité dira d'eux (1). »

Sans disputer à la religion la part qui peut lui revenir dans la direction des esprits ou plutôt des consciences, il s'élève contre « le despotisme théologique » qui a cherché pendant des siècles à étouffer la liberté des esprits, et qui n'a pas craint de recourir à la force pour aboutir à ce but. « C'est ainsi, dit-il, que l'abus de la puissance spirituelle, réunie à la temporelle, forçait la raison au silence, et peu s'en fallut qu'on ne défendît au genre humain de penser (2). »

Ami des sciences et des lettres, mais poursuivant le progrès dans toutes les sphères de l'activité humaine, il se plaint de l'espèce de mépris dans lequel on a laissé si longtemps les arts mécaniques, qui contribuent si puissamment au bien-être des peuples. Il les place hardiment à côté des arts libéraux. « La société, dit-il, en respectant avec justice les grands génies qui l'éclairent, ne doit

(1) *Encyclop.*, Discours préliminaire.
(2) *Ibid.*

point avilir les mains qui la servent (1). » Il venge ainsi le travail de toutes les injures du passé, et l'utile, pour la première fois, prend place à côté du beau.

Ces sentiments et ces idées, qui donnent une portée si philosophique au Discours préliminaire, se retrouvent sous une autre forme dans le corps de l'ouvrage. La pensée des Encyclopédistes ne s'y montre pas toujours, il est vrai, d'une manière bien nette : elle semble parfois se dérober à demi, et on la voit moins de face que de profil. C'est une tactique des écrivains qui voulaient éviter de donner prise à la censure.

De là le ton réservé des deux premiers volumes. L'arrêt qui les frappa et qui suspendit pour quelque temps la publication, prouva bientôt que cette prudence n'était pas exagérée.

Les cinq volumes qui suivirent et qui furent publiés dans des conditions analogues, offrent à peu près la même physionomie. Cependant l'esprit du livre s'y montre davantage. L'allure des écrivains est plus dégagée,

(1) *Encyclop.*, Discours préliminaire.

leur ton plus vif et plus hardi. Mais ce n'est pas, comme on pourrait le croire, dans les principaux articles, qui appellent les premiers l'attention, qu'il faut chercher cette hardiesse et cette vivacité. La place était trop dangereuse; elle était trop surveillée, et la pensée des novateurs, malgré tous les artifices de style, devait s'y trouver à découvert. Elle a cherché un refuge dans les articles insignifiants ou qui n'offrent qu'un intérêt secondaire. Un terme de grammaire, une question philologique, le problème le moins important en apparence, lui donnent l'occasion de se produire. Elle est là cachée, comme dans autant d'embuscades, et elle en sort plus d'une fois, pour tomber sur les idées, les institutions ou les usages qu'elle réprouve.

A partir du huitième volume, il y a moins de réserve, et la pensée des écrivains, dégagée d'une partie de ses entraves, se laisse voir davantage. Le privilége des éditeurs a été supprimé, mais l'ouvrage désormais échappe à la censure; plus de ruses, plus de stratagèmes: toutes ces précautions ont cessé d'être nécessaires.

Malheureusement, le principal des éditeurs, Lebreton, qui préside à l'impression du livre, commence à le trouver trop hardi dans son propre intérêt, et il ne craint pas de porter en secret une main sacrilége sur les articles qui lui sont remis. Diderot, qui ne s'en aperçoit que trop tard, lui adresse des réclamations énergiques (1). Mais la griffe du lion est rognée, et ses rugissements sont inutiles.

Toutefois, malgré cette indigne mutilation, les derniers volumes du recueil accusent partout, avec la haine des abus et l'amour des réformes, un ardent désir de mettre un terme aux préjugés, aux erreurs et aux injustices de toute nature qui ont entravé si longtemps et qui entravent encore la marche des sociétés

(1) « Vous m'avez lâchement trompé deux ans de suite, lui dit-il dans une lettre du 12 novembre 1764. Vous avez massacré ou fait massacrer par une bête brute le travail de vingt honnêtes gens qui vous ont consacré leur temps, leur talent et leurs veilles gratuitement, par amour du bien et de la vérité, et sur le seul espoir de voir paraître leurs idées et d'en recueillir quelque considération. » Il ajoute plus loin : « Voici donc ce qui résulte de vingt-cinq ans de travaux, de peines, de dépenses, de dangers, de mortifications de toutes espèces. Un impie, un ostrogoth détruit tout en un moment. » La plus grande partie de la lettre est écrite sur ce ton, et il y a plusieurs pages. C'est de l'indignation parfois éloquente.

humaines. Le ton des écrivains s'anime, le livre lui-même semble frémir, et l'on sent courir à travers ses pages émues le souffle orageux des révolutions.

VII

SES DOCTRINES PHILOSOPHIQUES

Le goût et le génie des spéculations, qui constituent le domaine de la philosophie, ne sont pas de tous les siècles. Il y a des temps où la métaphysique enlève, pour ainsi dire, tous les esprits d'élite, pour les lancer à la poursuite des problèmes qu'elle soulève et des solutions qu'elle donne à ces problèmes ; il y en a d'autres où la pensée humaine s'éloigne de ces hautes régions, qu'elle ne connaît guère que par ses chutes et qu'elle semble craindre d'aborder de nouveau, parce qu'elle pourrait

bien s'y perdre encore. On compte quelques métaphysiciens à l'époque de Descartes; en est-il un seul à l'époque de d'Alembert et de Diderot? Il serait bien difficile de le découvrir.

De grands progrès venaient d'être accomplis dans les sciences mathématiques et physiques. L'application de l'algèbre à la géométrie et la théorie de la gravitation universelle avaient ouvert aux esprits une nouvelle voie; d'autres découvertes, d'autres conquêtes, s'ajoutaient presque chaque jour aux découvertes et aux conquêtes de la veille. On était sorti du champ des hypothèses : on s'en tenait à l'observation et à l'analyse, qui venaient de donner de si bons résultats et qui semblaient en promettre de plus beaux encore.

Fille du dix-huitième siècle et fidèle à sa méthode, lors même qu'elle cherche à le diriger pour le pousser en avant, l'*Encyclopédie* se tient généralement en dehors de ces spéculations transcendantes où l'imagination joue presque toujours un plus grand rôle que la logique, et où la science trouve si peu les aliments qu'elle réclame.

Elle reconnaît bien, par l'organe de d'Alembert et de quelques-uns de ses collaborateurs, qu'il y a une métaphysique, que cette métaphysique « est la base de toutes nos connaissances, et qu'il faut chercher dans elle seule des notions nettes et exactes de tout. » Mais il s'agit là pour les Encyclopédistes d'une sorte de philosophie mathématique plutôt que de cette science qui aspire à saisir, par un effort audacieux de l'esprit, le principe même des choses et la raison des lois qui les gouvernent.

Ils estiment surtout, parmi les modernes, Bacon et Newton, qui ne peuvent guère passer pour des métaphysiciens; ils reconnaissent et ils proclament le génie de Descartes. Comment ne l'auraient-ils fait? Mais ce qu'ils admirent en lui, c'est le mathématicien et le géomètre à la place du philosophe. Ils le louent surtout pour sa *Dioptrique*, et plus encore pour l'application qu'il a su faire de l'algèbre à la géométrie : « idée des plus vastes et des plus heureuses que l'esprit hu-

(1) *Encyclop.*, Discours préliminaire.

main ait jamais eue, dit d'Alembert, et qui sera toujours la clef des plus profondes recherches, non-seulement dans la géométrie, mais dans toutes les sciences physico-mathémathiques. » Quant à sa métaphysique proprement dite, toute nouvelle et tout ingénieuse qu'elle leur paraisse, ils ne l'estiment guère plus que ses *tourbillons*.

Il y a cependant une partie de la philosophie de Descartes qui devait leur plaire et que l'*Encyclopédie* n'a pas manqué d'admettre : c'est ce mouvement audacieux par lequel Descartes, rompant avec le passé, avec Aristote comme avec saint Thomas, se replie solitairement sur lui-même, pour reconstruire avec sa pensée, sur des bases purement rationnelles, l'édifice de la science.

« Descartes, dit d'Alembert, a osé montrer aux bons esprits à secouer le joug de la scolastique, de l'opinion, de l'autorité, en un mot, des préjugés et de la barbarie, et, par cette révolte dont nous recueillons les fruits, il a rendu à la philosophie un service plus essentiel peut-être que tous ceux qu'elle doit à ses illustres successeurs. On peut le regarder comme

un chef de conjurés qui a eu le courage de s'élever contre une puissance despotique et arbitraire, et qui, en préparant une révolution éclatante, a jeté les fondements d'un gouvernement plus juste et plus heureux qu'il n'a pu voir établir. S'il a fini par croire tout expliquer, il a du moins commencé par douter de tout, et les armes dont nous nous servons pour le combattre ne lui en appartiennent pas moins parce que nous les tournons contre lui (1). »

Le doute méthodique, ou la souveraineté de la raison, soumettant tout à son critère, comme à la seule règle légitime : voilà le lien, l'unique lien par lequel l'*Encyclopédie* se rattache à la philosophie cartésienne. Elle ne tarde pas à se séparer de Descartes, pour se rattacher à Locke et à Condillac, son successeur et son interprète.

Aux yeux des Encyclopédistes, c'est Locke qui a créé la métaphysique, de même qu'on doit la physique à Newton.

Locke, d'après le langage de d'Alembert,

(1) *Encyclop.*, Discours préliminaire.

« comprit que les abstractions et les questions ridicules qu'on avait jusqu'alors agitées, et qui avaient fait comme la substance de la philosophie, étaient la partie qu'il fallait surtout proscrire. Il chercha dans ces abstractions et dans les abus des signes les causes principales de nos erreurs et les y trouva. Pour connaître notre âme, ses idées et ses affections, il n'étudia point les livres qui l'auraient mal instruit, il se contenta de descendre profondément en lui-même, et après s'être pour ainsi dire contemplé longtemps, il ne fit dans son traité de l'*Entendement humain* que présenter aux hommes le miroir dans lequel il s'était vu. En un mot, il réduisit la métaphysique à ce qu'elle doit être en effet, la physique expérimentale de l'âme (1). »

Conformément à ce principe, les Encyclopédistes repoussent les idées innées du cartésianisme.

Tous nos concepts, selon eux, ont leur origine dans la sensation, c'est-à-dire dans l'action du monde extérieur sur le moi, et ils répètent

(1) *Encyclop.*, Discours préliminaire.

ce vieil axiome emprunté par la scolastique au péripatétisme : *Nihil est in intellectu, quod non priùs fuerit in sensu;* en d'autres termes, il n'y a rien dans l'intellect, qui n'ait été d'abord dans le sentiment. Ils ne se demandent pas, ils ne recherchent pas si l'entendement ou l'intellect, en vertu de sa nature et des énergies qui le constituent, ne peut pas arriver à certaines notions sans le concours des sens. D'après eux, comme d'après Locke, leur maître, il faut toujours que la sensation intervienne préalablement. C'est elle qui doit fournir, pour ainsi dire, l'étoffe de toutes nos pensées. Voilà le fonds sur lequel l'esprit humain travaille et dont il tire toutes ses connaissances.

« La première chose, dit d'Alembert, que nos sensations nous apprennent et qui même n'en est pas distinguée, c'est notre existence, d'où il s'ensuit que nos premières idées réfléchies doivent tomber sur nous, c'est-à-dire sur ce principe pensant qui constitue notre nature et qui n'est point différent de nous-mêmes. La seconde connaissance que nous devons à nos sensations est l'existence des objets exté-

rieurs, parmi lesquels notre propre corps doit être compris, puisqu'il nous est, pour ainsi dire, extérieur, même avant que nous ayons démêlé la nature du principe qui pense en nous. Ces objets innombrables produisent sur nous un effet si puissant, si continu, et qui nous unit tellement à eux, qu'après un premier instant où nos idées réfléchies nous rappellent en nous-mêmes, nous sommes forcés d'en sortir par les sensations qui nous assiégent de toute part et qui nous arrachent à la solitude où nous resterions sans elles. La multiplicité de ces sensations, l'accord que nous remarquons dans leur témoignage, les nuances que nous y observons, les affections involontaires qu'elles nous font éprouver, comparées avec la détermination volontaire qui préside à nos idées réfléchies et qui n'opère que sur nos sensations mêmes, tout cela prouve en nous un penchant insurmontable à assurer l'existence des objets auxquels nous rapportons nos sensations et qui nous paraissent en être la cause (1).

(1) *Encyclop.* Voy. le Discours préliminaire et les articles Conscience, Perception, Idée.

On peut s'entendre, même avec le scepticisme, sur l'existence du moi qui se sent lui-même, qui est à la fois sujet et objet, comme nous dirions de nos jours, et qui s'affirmerait encore en se niant, s'il pouvait pousser le doute aussi loin. Mais il n'en est pas ainsi de l'existence des êtres qui se distinguent du moi et qui sont placés hors de lui. Est-il véritablement possible de les atteindre?

Divers systèmes ont été imaginés pour expliquer ce mouvement du moi vers le monde qui l'environne.

« Il ne paraît pas, dit l'*Encyclopédie*, qu'on puisse trouver par le raisonnement de passage possible de l'un à l'autre : il n'y a qu'une espèce d'instinct, plus sûre que la raison même, qui puisse nous forcer à franchir un si grand intervalle, et cet instinct est si vif en nous que, quand on supposerait pour un moment qu'il subsistât pendant que les objets extérieurs seraient anéantis, ces mêmes objets, reproduits tout à coup, ne pourraient augmenter sa force. Jugeons donc, sans balancer, que nos sensations ont en effet hors de nous la cause que nous leur supposons, puisque le fait qui

peut résulter de l'existence réelle de cette cause ne saurait différer en aucune manière de celui que nous éprouvons, et n'imitons point ces philosophes dont parle Montaigne, qui, interrogés sur le principe des actions humaines, cherchent encore s'il y a des hommes (1). »

S'adressant ailleurs à Berkeley et à ses disciples qui s'obstinent à nier l'existence des corps, l'*Encyclopédie* leur dit : « Taisez-vous, et ne cherchez pas à diminuer par des raisonnements subtils le nombre de vos connaissances les plus claires et les plus certaines, comme si vous en aviez déjà trop (2). »

La sensation, fécondée par la réflexion, nous a déjà révélé l'existence du moi et du monde extérieur. C'est aussi à la même source, d'après les Encyclopédistes, que nous puisons les idées de bien et de mal, de juste et d'injuste, en un mot toutes ces notions d'un ordre supérieur, qui constituent le patrimoine moral de l'humanité.

(1) *Encyclop.*, Discours préliminaire. Voyez aussi l'article Existence.

(2) *Ibid.*, article Corps. Voyez encore l'article Matière.

Nous arrivons ainsi à Dieu lui-même, qui est le couronnement de toutes ces idées et dont « l'existence, pour être reconnue, n'aurait besoin que de notre sentiment intérieur, quand même le témoignage des autres hommes et celui de la nature entière ne s'y joindraient pas (1). »

La philosophie des Encyclopédistes, comme on le voit, consiste dans un rationalisme ferme et décidé, mais en même temps prudent et discret. Ils évitent les grands systèmes, qui procèdent de l'idée pure et qui peuvent être considérés en général comme les romans de la métaphysique. Ils font de la raison la maîtresse de la science, ainsi que de la vie; mais ils la soumettent à une discipline sévère et ils veulent qu'elle s'appuie fortement sur la terre, avant de songer à s'élever dans les cieux. Ils ne combattent pas, ils ne discutent pas la théologie, qu'ils rencontrent à chaque instant sur leur route : ils se contentent de rapporter ce qu'elle dit. Ils la traiteraient volontiers comme Gœthe dans ce charmant dialogue

(1) *Encyclop*, article Dieu et Providence.

où Méphistophélès, sous la figure de Faust, endoctrine un jeune étudiant d'outre-Rhin, qui aspire, comme tous ses pareils, à la science universelle (1).

On a parlé beaucoup d'une philosophie positiviste dans ces dernières années. Les Encyclopédistes sont les ancêtres de cette philosophie; seulement ils sont moins absolus que

(1) L'ÉTUDIANT.

Fast mœcht' ich nun Theologie studieren.

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Ich wünschte nicht ench irre zu führen.
Wass diese Wissenschaft betrifft
Es ist so schwer den falschen Weg zu meiden,
Es liegt in ihr so viel verborgnes Gift,
Und von der Arzenei ist's kaum zu unterscheiden
Am besten ist's euch hier, wenn ihr nur Einen hort,
Und auf des Meisters Worte schort
Im Ganzen haltet anch an Worte!

L'ÉTUDIANT.

Doch ein Begriff muss bei dem Worte seyn?

MÉPHISTOPHÉLÈS.

Schon gut! Nur muss man sich nicht allzu ængstlich [quælen]
Denn aber wo Begriffe fehlen
Da stellt ein Wort zur rechten Zei sich ein.

Faust, Ire partie.

leurs disciples, et ils ne suppriment pas aussi facilement qu'eux toute une province de l'esprit humain, dépouillé ainsi d'une partie de son domaine.

Digitized by Google

VIII

SES DOCTRINES POLITIQUES

Les théories de gouvernement, qui devaient susciter et qui suscitent encore de si grands debats, échappèrent, pour ainsi dire, au dix-septième siècle. On ne peut guère citer *la Politique tirée de l'Écriture sainte,* livre médiocre et indigne du génie de Bossuet; il en faut dire autant des rêves honnêtes, mais impuissants, de Fénelon. Le dix-huitième siècle s'empare de ces questions avec sa vivacité habituelle; il les discute sous toutes les formes, et c'est ainsi qu'elles occupent une

grande place dans l'œuvre des Encyclopédistes.

Il y a partout une question maîtresse, qui précède ou domine les autres, et dont la solution intéresse tout le système. Cette question, dans le domaine des idées politiques, c'est celle de la souveraineté.

Qu'est-ce que la souveraineté ou le pouvoir? Quelle est son origine? Quel est son rôle au sein des États?

La souveraineté, suivant l'*Encyclopédie*, qui s'appuie sur Puffendorf, « est le droit de commander en dernier ressort dans la société (1). »

« Dans l'état de nature, » c'est-à-dire avant l'établissement de toute organisation politique, « il n'y avait point de souverains. Chaque individu était l'égal des autres et jouissait de la plus complète indépendance. Le consentement des peuples, réunis en sociétés, est le fondement du pouvoir. Celui qui ne s'est établi que par la force ne peut subsister que par la force. Jamais elle ne peut conférer de

(1) *Encyclop.*, article Souveraineté.

titres, et les peuples conservent toujours le droit de réclamer contre elle (1). »

« Une partie considérable des priviléges essentiels des peuples, c'est de nommer les personnes qui doivent gouverner. L'anarchie ne consiste pas seulement à n'avoir nulle forme de gouvernement établi, mais encore des lois pour revêtir certaines personnes de l'autorité publique. Quiconque entre dans l'exercice de quelque partie du pouvoir par d'autres voies que celles que les lois prescrivent, ne peut prétendre d'être obéi, quoique la forme du gouvernement soit conservée, parce qu'il n'a pas été désigné à jouir du pouvoir par ces lois (2). »

« Comme une conquête peut être appelée une usurpation étrangère, l'usurpation du gouvernement peut être nommée une conquête domestique, avec cette différence qu'un usurpateur ne saurait jamais avoir le droit de son côté, tandis qu'un conquérant peut l'avoir, pourvu qu'il se contienne dans

(1) *Encyclop.*, article Souveraineté.
(2) *Ibid.*, article Pouvoir.

les bornes que la justice lui prescrit (1). »

« En établissant les sociétés, les hommes n'ont renoncé à une partie de l'indépendance dans laquelle la nature les a fait naître, que pour s'assurer les avantages qui résultent de leur soumission à une autorité légitime et raisonnable. »

Le principal de ces avantages pour eux, c'est « l'exercice assuré de leur liberté. » Ainsi « ils n'ont jamais prétendu se livrer sans réserve à des maîtres arbitraires, ni donner des mains à la tyrannie et à l'oppression, ni conférer à d'autres le droit de les rendre malheureux (2). »

Telles sont les idées des Encyclopédistes sur la nature, l'origine et la mission du pouvoir ou de la souveraineté. C'est, comme on le voit, la doctrine de Locke, de Rousseau et de tous les grands publicistes de l'époque. Point de roi providentiel, point de famille ou de dynastie élue de Dieu. Le pouvoir, pour être légitime, ne peut avoir d'autre origine

(1) *Encyclop.*, article Usurpation.
(2) *Ibid.*, article Pouvoir.

que le consentement des membres de la communauté, et il ne peut se maintenir légitimement qu'en travaillant au bonheur de tous.

On a contesté l'existence de ce contrat, qui aurait précédé l'existence de toute organisation sociale, parce qu'elle implique contradiction. Mais qu'importe? Si le contrat n'est pas historiquement vrai, on peut dire qu'il l'est philosophiquement. La nature ne fait pas les souverains ; ils n'existent que par la volonté expresse ou tacite des peuples, et leur pouvoir n'a d'autre raison d'être que le bien même du corps social dont ils gèrent les intérêts.

La souveraineté, pour s'exercer, a besoin d'organes, d'appareils ou de forces, qui lui permettent de se manifester et d'agir. De là le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire, qui répondent à trois besoins permanents de toute organisation sociale.

Cette division de la souveraineté, indiquée par Montesquieu, est reproduite dans l'*Encyclopédie*, qui demande, comme l'auteur de l'*Esprit des lois*, que ces trois pouvoirs soient placés dans des mains différentes, pour échapper aux dangers qui résulteraient fatalement

de leur concentration, comme on peut s'en convaincre par l'histoire des États despotiques.

Il y a plusieurs formes possibles de souveraineté : la monarchie, l'aristocratie et la démocratie ; en d'autres termes, le gouvernement d'un seul, celui de plusieurs et celui du grand nombre ou de la majorité, c'est-à-dire le gouvernement populaire.

L'*Encyclopédie*, comme Montesquieu, qui lui sert encore ici de guide, se prononce pour un gouvernement mixte, composé de ces trois éléments. Cette forme lui paraît répondre mieux que toute autre aux besoins sociaux que le pouvoir est appelé à satisfaire ; mais c'est surtout dans l'intérêt de la liberté qu'elle s'y rattache. « Le plus grand bien du peuple, dit-elle, c'est la liberté. La liberté est au corps de l'État ce que la santé est à chaque individu. Sans la santé, l'homme ne peut goûter de plaisir ; sans la liberté, le bonheur est banni des États (1). »

Tout gouvernement est tyrannique, qui viole la liberté et foule aux pieds les droits du

(1) *Encyclop.*, article Gouvernement.

peuple; il se rend par là même indigne de la souveraineté, et il mérite de tomber sous le poids de la réprobation nationale.

A ce sujet, l'*Encyclopédie* pose la question suivante : « On demande si le peuple peut se soustraire à l'autorité d'un tyran qui maltraiterait ses sujets, les épuiserait par des impôts excessifs, négligerait les intérêts du gouvernement et renverserait les lois fondamentales (1)? »

Elle y répond en ces termes : « On est en droit d'arracher au tyran le dépôt sacré de la souveraineté (2). »

Dans un autre endroit, elle ajoute : « S'il arrive que ceux qui tiennent les rênes du gouvernement trouvent de la résistance, lorsqu'ils se servent de leur pouvoir pour la destruction et non pour la conservation des choses qui appartiennent au peuple, ils doivent s'en prendre à eux-mêmes, parce que le bien public et l'avantage de la société sont les fins de l'institution du gouvernement (3). »

(1) *Encyclop.*, article Tyrannie.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*, article Gouvernement.

Toutes ces idées, qui étaient restées inconnues au dix-septième siècle ou qui avaient sommeillé au fond de quelques esprits, se retrouvent partout dans l'*Encyclopédie*. C'est une revendication fière et hardie de la dignité humaine, trop longtemps outragée par les institutions sociales. Il y a des droits antérieurs et supérieurs à tous les codes, à toutes les législations. Le peuple peut abdiquer dans un moment de défaillance ; les citoyens, entraînés par le désespoir ou la panique, peuvent concentrer la souveraineté dans les mains d'un seul homme : c'est la forme du pouvoir qui change ; mais le fond reste toujours le même. Né des besoins sociaux et appelé à les satisfaire, il n'existe que pour aider au développement des destinées humaines. « Quelque illimité que soit le pouvoir dont jouissent les souverains, il ne leur permet jamais de violer les lois, d'opprimer les peuples, de fouler aux pieds la raison et l'équité (1). »

Il y a un point fondamental auquel se rattachent les Encyclopédistes dans toutes ces

(1) *Encyclop.*, article Pouvoir.

questions politiques : c'est que l'individu existe avant l'État, et que, si l'État existe, sous une forme ou sous une autre, ce n'est que pour protéger et garantir les droits individuels, sans lesquels l'homme, arraché à lui-même, cesse de s'appartenir, pour devenir une sorte de bête ou de machine.

Par suite de cette conception, qui ne retranche de l'autonomie de chacun que ce qui est nécessaire au bien de tous, les Encyclopédistes échappent aux erreurs de Rousseau, de Mably et des autres écrivains du temps, qui ne voient que la communauté et qui ne sont que trop disposés à lui sacrifier toutes les forces individuelles. Ils évitent aussi généralement de tomber dans les écueils auxquels n'échappe pas toujours Montesquieu, qui, s'arrêtant avec complaisance à la raison historique des institutions, paraît oublier quelquefois la nature même de l'homme, que ces institutions méconnaissent. Ce n'est pas assez pour eux que les lois trouvent une justification ou une excuse dans le climat, dans le temps, dans le tempérament ou le caractère des peuples qu'elles prétendent diriger : il faut qu'elles soient d'ac-

cord avec ce droit primordial, immuable et imprescriptible, qui a ses racines dans la nature humaine. C'est ce droit qui est le maître des hommes et des dieux, comme disait l'antiquité, et c'est à lui qu'il appartient de gouverner le monde, parce qu'il peut seul assurer, par de sages institutions, l'équilibre des intérêts et des volontés.

IX

SES DOCTRINES ÉCONOMIQUES

L'économie politique, comme on sait, est une science toute moderne : elle n'existait guère, comme corps de doctrine, avant l'apparition des Encyclopédistes, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à cet ensemble de notions, généralement fausses, que l'école mercantile avait jetées dans le monde. Adam Smith n'avait pas encore publié son grand ouvrage, qui ne devait paraître qu'en 1776, c'est-à-dire plusieurs années après. Quant aux physiocrates qui le précédèrent et qui lui ou-

Digitized by Google

vrirent la voie, comme il le reconnaît lui-même, ils ne s'étaient pas montrés encore. C'est seulement en 1756 que leur chef, Quesnay, jeta les bases de son système, et ses idées, comme on l'a vu, se produisirent d'abord dans l'*Encyclopédie*, qui le comptait au nombre de ses écrivains.

Il y avait trois écueils à craindre pour les Encyclopédistes, en abordant ces questions économiques, si nouvelles encore à leur époque.

Le premier, c'était de rester avec Forbonnais, dans les liens du système mercantile, dont les principes commençaient à être ébranlés, mais qui prévalait encore dans les lois et les institutions.

Le second, c'était de se jeter avec Rousseau, leur collaborateur, dans des déclamations plus généreuses que sensées contre le mouvement naturel de la richesse au sein des sociétés humaines.

Le troisième enfin, et le plus à redouter peut-être, c'était de trop s'attacher à Quesnay, qu'ils avaient aussi accueilli dans leurs rangs, et de suivre jusqu'au bout les physiocrates, qui devaient mêler plus d'une erreur

aux idées justes et fécondes qu'ils commençaient à propager avec toute l'ardeur d'une foi nouvelle.

Ces écueils, presque inévitables, les Encyclopédistes surent les éviter en partie ; on doit reconnaître néanmoins qu'ils y tombèrent plus d'une fois.

Il est difficile, sinon impossible, de ramener à un corps de doctrine, véritablement scientifique, les idées de l'*Encyclopédie* sur les divers sujets qui constituent l'économie politique de nos jours. Elle aborde tour à tour, à mesure que les mots se présentent, l'agriculture, l'industrie et le commerce, ces trois domaines de la vie économique des nations. Mais sa marche n'est pas toujours bien assurée : elle se sent en général moins ferme sur ce terrain que sur celui de la philosophie ou de la politique, qui semble lui être beaucoup plus familier.

Toutefois, malgré les hésitations et les tâtonnements d'une pensée plus ou moins incertaine, il y a un principe auquel l'*Encyclopédie* se rattache avec une sorte de constance.

Qu'il soit question d'agriculture, d'industrie

ou de commerce, elle repousse également les restrictions, les monopoles et les priviléges, qui lui semblent contraires non-seulement au droit commun, mais encore au développement de la prospérité publique, arrêtée et paralysée par toutes ces entraves. Elle insiste surtout pour la libre circulation des produits, de ceux principalement qui s'adressent au peuple, c'est-à-dire à la grande masse des consommateurs. Elle réclame, comme les physiocrates, mais sans s'enchaîner à leur doctrine, c'est-à-dire à sa manière et pour le compte de ses propres idées, cette liberté commerciale, qui, malgré tant de progrès et de réformes, n'a pu encore jusqu'aujourd'hui échapper complétement aux étreintes du protectionisme (1).

(1) La liberté des échanges, qui a provoqué de si grands débats dans ces dernières années, n'est pas, comme on l'a dit souvent, d'origine anglaise. C'est une conception de l'esprit français, qui n'avait pas attendu le livre de Smith pour en faire une des bases essentielles de l'ordre économique. On n'a, pour s'en convaincre, qu'à jeter un coup d'œil sur les écrits des physiocrates. Les disciples de Quesnay ne se contentèrent pas de fonder la liberté commerciale sur l'intérêt réciproque des individus et des peuples. Ils l'appuyèrent aussi sur le droit naturel qui précède et domine toutes les institutions. L'homme, en vertu de ce droit, est maître de sa per-

L'immobilisation du sol par la main-morte, cette plaie toujours renaissante de nos sociétés modernes, n'a pas eu d'adversaires plus décidés que les Encyclopédistes. Non contents d'en attaquer le principe par la voix de Turgot à propos des fondations, ils en signalent avec vigueur les tristes résultats économiques.

« Ce n'est pas, disent-ils, que les biens qui appartiennent aux gens de main-morte soient absolument perdus pour le public, puisque leurs terres sont cultivées et qu'ils en dépensent le produit dans le royaume ; mais l'État y perd prodigieusement, en ce que ces terres ne contribuent pas dans la proportion des autres, et en ce que, n'entrant plus dans le partage des familles, ce sont autant de moyens de moins pour accroître ou conserver les populations. On ne saurait donc veiller trop attentivement à ce que la masse de ces biens ne s'accroisse pas (1). »

sonne et de ses facultés ; il doit l'être, au même titre, des produits de son travail, et il lui appartient d'en disposer comme il le juge convenable.

(1) *Encyclop.*, article Main-morte. Voyez aussi l'article Fondation.

Après avoir ainsi combattu l'accaparement des terres par les corporations religieuses, les Encyclopédistes s'élèvent contre le monopole, non moins funeste, des corporations industrielles.

« Les maîtrises, disent-ils, sont censées établies pour constater la capacité requise dans ceux qui exercent le négoce et les arts, et encore plus pour entretenir parmi eux l'émulation, l'ordre et l'équité; mais, au vrai, ce ne sont que des raffinements de monopoles, vraiment nuisibles à l'intérêt national, et qui n'ont, du reste, aucun rapport nécessaire avec les sages dispositions qui doivent régler le commerce d'un grand peuple (1). »

« C'était trop peu que les riches et les grands eussent envahi les fonds, les terres, les maisons; il fallait aussi établir les maîtrises; il fallait interdire au faible, au déshérité, l'usage si naturel de son industrie et de ses bras (2). »

Quant aux abus qui résultent d'un pareil

(1) *Encyclop.*, article Maîtrise.
(2) *Ibid.*

régime, « on ne pourra jamais les déraciner qu'en introduisant la concurrence et la liberté dans chaque profession (1). »

Les Encyclopédistes annonçaient en ces termes les résultats heureux qu'on devait attendre d'une pareille réforme : « Plus de gens travailleront; l'émulation ou plutôt l'envie du succès fera sortir le génie et le talent; la concurrence diminuera le prix de la main-d'œuvre; les villes et les provinces se rempliront successivement d'ouvriers (2). »

Ce que les maîtrises sont pour l'industrie et la main-morte pour l'agriculture, les péages le sont pour le commerce, qu'ils paralysent et dont ils sucent la substance. On le voit, dit l'*Encyclopédie*, qui emprunte ici le langage passionné de Linguet, « se débattre sous les efforts d'une multitude d'oiseaux de proie, appelés buralistes, receveurs, péagers; il n'échappe de leurs serres qu'en y laissant une partie de sa dépouille, et comme à chaque pas la même scène se renouvelle, il arrive

(1) *Encyclop.*, article Maîtrise.

(2) *Ibid.*, article Maîtrise. Voyez aussi les articles Jurandes et Corporations.

expirant au terme de son voyage. Il vaut mieux ne point ouvrir des routes que de les voir infestées par les harpons des péagers, ces pirates privilégiés, qui rançonnent les passants sans autre arme que des parchemins (1). »

La doctrine des Encyclopédistes sur la monnaie, cet instrument universel d'échange, est déjà celle de notre temps. On peut trouver, sans doute, que leur langage n'est pas aussi exact et aussi rigoureux qu'il devrait l'être, quand ils disent que « la monnaie est un signe qui représente la valeur, » ou « la mesure de tous les effets d'usage. » Mais les explications qui suivent, enlèvent à cette définition ce qu'elle peut avoir d'incomplet et par là même de dangereux.

« Nous distinguons très-nettement, disent-ils, la dénomination ou valeur numéraire de la

(1) *Encyclop.*, article Péage. Cette citation est empruntée à un Mémoire de Linguet aux États d'Artois. On trouve ce Mémoire dans l'ouvrage publié par Linguet, sous ce titre : *les Canaux navigables*. Tout le livre est écrit avec la même vivacité : c'était le ton de Linguet, un des auteurs les plus passionnés du dix-huitième siècle. Il périt plus tard sur l'échafaud pour avoir lancé un pamphlet sur le pain, où il avait, disait-on, *calomnié la nourriture du peuple*.

monnaie, qui est arbitraire, la valeur intrinsèque, qui dépend du poids et du degré de finesse, et la valeur accidentelle, qui résulte des circonstances du commerce dans l'échange qu'on fait des denrées avec la monnaie (1). »

Des idées fausses, trop longtemps propagées par l'école mercantile ou monétaire, circulaient encore à ce sujet dans le public. Il n'y avait pas bien longtemps qu'un fonctionnaire public, Boizard, avait déclaré, dans un livre assez répandu, que la monnaie recevait sa valeur du gouvernement qui la fabriquait et la marquait à son effigie (2). L'*Encyclopédie* répond à cette erreur par les paroles suivantes :

« La monnaie ne reçoit point sa valeur de l'autorité publique : l'empreinte marque son poids et son titre ; elle fait connaître que la pièce est composée de telle quantité de matière de telle finesse ; mais elle ne donne pas la valeur : c'est la matière qui en fait la valeur (3). »

Plus loin la même idée est reproduite dans

(1) *Encyclop.*, article Monnaie.
(2) *Traité des monnaies*, par Boizard, 2e édit. Paris, 1723.
(3) *Encyclop.*, article Monnaie.

des termes analogues, et l'*Encyclopédie* ajoute que « la valeur de la monnaie est plus ou moins forte selon que la quantité est proportionnelle à la demande (1). »

C'est au nom de ces principes, adoptés depuis par tous les économistes, qu'elle combat l'affaiblissement ou le surhaussement de monnaies dont l'histoire des derniers siècles n'offrait que trop d'exemples. Elle repousse tous ces expédients au nom de la science, comme au nom de la justice et de l'humanité. Voici ses paroles :

« Le surhaussement des monnaies n'en augmente pas le prix. On a été longtemps dans cette erreur que la même quantité d'espèces surhaussées ferait le même effet que si la quantité avait été augmentée. Ces surhaussements font que les espèces valent plus de livres; mais c'est en rendant la livre moins valable. Le prince est obligé, en justice et en honneur envers ses sujets et les étrangers qui trafiquent avec eux, de ne point faire de changement dans les monnaies (2).

(1) *Encyclop.*, article Monnaie.
(2) *Ibid.*

Un souvenir, tiré de l'antiquité, résume en quelques mots toute cette doctrine. « Les Anciens, dit l'*Encyclopédie*, estimaient la monnaie sacrée : elle était fabriquée dans les temples (1). »

C'est avec le même bon sens et la même netteté d'esprit et de langage que l'*Encyclopédie* se prononce sur une autre question, qui se lie à celle de la monnaie, le prêt à intérêt ou l'usure. Elle ne voit dans le loyer de l'argent, attaqué alors plus qu'aujourd'hui par les théologiens et même par les jurisconsultes, qui se sont avisés quelquefois de déraisonner avec la théologie (2), qu'une opération parfaitement rationnelle et légitime. A ses yeux, comme aux nôtres, l'argent prêté est une force que le capitaliste met au service de l'emprunteur. Quoi de plus naturel et de plus

(1) *Encyclop.*, article Monnaie.

(2) Pothier, entre autres, combat la légitimité de l'intérêt en s'appuyant sur saint Thomas. Voyez son *Traité des contrats de bienfaisance*. Le *Mémoire sur les prêts d'argent*, par Turgot, qui fut écrit en 1769, n'avait pas encore paru, quand la question fut traitée par l'*Encyclopédie*. Il est vrai que Turgot avait déjà dit quelques mots très-sensés à ce sujet dans son ouvrage sur *la Formation et la distribution des richesses*, qui est antérieur de quatre années.

juste que de lui faire payer l'usage de cette force, qui va devenir entre ses mains un instrument plus ou moins puissant de production?

L'*Encyclopédie*, à ce propos, réfute les arguments de diverses natures que la théologie et la jurisprudence ont reproduits tant de fois pour combattre l'intérêt de l'argent. Il n'est pas vrai que l'argent soit stérile; il n'est pas vrai qu'il rentre complétement dans la classe des choses fongibles; car, s'il se consomme, c'est « comme les grains dans une terre qui les reproduit avec avantage. »

Qu'opposer d'ailleurs à ces paroles? « L'emprunteur profite des années de travail et d'épargne, qui ont enfanté les sommes qu'on lui a livrées et qui ont rendu fructueuse une industrie insuffisante, elle seule, pour les grandes entreprises : réflexion qui découvre le peu de fondement des reproches que Grégoire de Nazianze faisait à l'usurier en lui objectant qu'il recueille où il n'a point semé, *colligens ubi non seminârat*. Celui-ci peut répondre avec beaucoup de justesse et de vérité qu'il sème dans le commerce son industrie et celle de ses ancê-

tres, en livrant des sommes qui en sont le fruit tardif et pénible (1). »

Non-seulement l'intérêt de l'argent est légitime, mais il devrait être libre et dépendre uniquement de la volonté des contractants. Le taux légal n'est qu'un vice de la législation. C'est parce que les gouvernements se croient appelés à tout faire, « qu'au lieu de laisser une entière liberté sur le commerce de l'argent, comme sur le commerce de la laine, du beurre et du fromage, et de se reposer à cet égard sur l'équilibre moral, déjà bien capable de maintenir l'égalité entre les contractants, ils ont cru devoir faire un prix annuel pour la jouissance de l'argent d'autrui (2). »

Les idées des Encyclopédistes au sujet de l'impôt peuvent également être acceptées.

Sur cette matière, comme sur bien d'autres, ils se rattachent à Montesquieu, dont ils reproduisent en partie la pensée et même le langage. Cependant, comme il ne s'agit pas pour eux d'expliquer ce qui est, mais de montrer

(1) *Encyclop.*, article Usure.
(2) *Ibid.*, article Usure.

Digitized by Google

ce qui doit être, ils échappent aux contradictions qui peuvent se remarquer dans *l'Esprit des lois*, et, sans être aussi complets que va l'être bientôt Adam Smith, ils indiquent assez nettement les règles qui doivent présider à l'assiette, à la répartition et à la perception des taxes publiques.

Ils admettent le principe de l'impôt qui est nécessaire à l'entretien du gouvernement. « Car ce n'est que par des subsides qu'il peut procurer la tranquillité des citoyens, et pour lors, ils n'en sauraient refuser le payement raisonnable sans trahir leurs propres intérêts (1). »

Mais pour que l'impôt soit juste, il faut qu'il ne soit pas excessif, qu'il n'entrave pas les progrès de l'agriculture, de l'industrie et du commerce, et qu'il n'offre rien d'arbitraire dans la manière dont il est assis, distribué ou perçu.

Ces conditions ne se rencontraient guère, malheureusement, dans la taille (2), les ai-

(1) *Encyclop.*, article Impôt.

(2) La *taille* désignait l'impôt direct sous l'ancienne monarchie. On la divisait en taille personnelle et taille réelle ; mais elle ne frappait, d'après les idées du temps, que la personne et les biens des roturiers.

Digitized by Google

des (1) et les gabelles (2), qui formaient encore, vers le milieu du siècle dernier, les trois sources principales de revenus publics ou, comme nous dirions aujourd'hui, les trois grandes branches du budget de l'État.

Aussi, les Encyclopédistes, d'accord avec Bois-Guillebert et Vauban, demandent-ils la réforme de ces contributions qui sont autant d'obstacles à la prospérité nationale (3). Ce qu'ils attaquent surtout, c'est l'inégalité des charges, qui en résulte pour les citoyens, les pauvres payant trop souvent pour les riches, et le fisc exigeant plus de la misère que de la fortune ou de l'opulence.

Ils ne s'élèvent pas seulement contre les impôts, tels qu'ils sont établis : ils demandent,

(1) On ne comprenait sous le nom d'*aides*, à la fin du dernier siècle, que les taxes perçues sur les boissons, sauf dans quelques localités où le mot, conservant son ancienne signification, était aussi appliqué à d'autres impôts.

(2) Il y avait eu primitivement plusieurs contributions appelées également du nom de *gabelle;* mais ce mot ne désignait plus avant la Révolution que l'impôt du sel.

(3) Voyez dans les écrits de Bois-Guillebert en particulier, toutes les iniquités de ce régime fiscal. C'est pour remédier à ces excès que Vauban, qui sut être un grand citoyen dans un siècle de servitude, imagina la *Dîme royale*.

ils réclament un autre mode de perception.

On sait que la France, à cette époque, était abandonnée au bon plaisir des traitants. Une grande partie des recettes avait passé dans leurs mains, et grâce à d'habiles complaisances, ils étaient devenus à peu près les maîtres de la fortune publique. Ces publicains, comme les appelle Montesquieu, avaient ressuscité à leur profit les procédés odieux de l'antique fiscalité romaine. Ils appauvrissaient et ruinaient à la fois les citoyens; ils poursuivaient surtout cette partie du peuple qui n'avait ni assez d'influence ni assez de crédit pour s'assurer leurs bonnes grâces (1).

Les Encyclopédistes repoussent la ferme des impôts et demandent qu'on lui substitue la régie, c'est-à-dire que les impôts soient perçus exclusivement au profit de l'État par l'État lui-même, avec la plus grande économie possible pour le Trésor. C'est l'unique moyen d'adoucir les taxes qui doivent être conservées.

Il y a des impôts qui sont mauvais par

(1) *Encyclop.*, article Traitant.

eux-mêmes, quelles que soient les règles qui président à leur perception ou à leur établissement. Les Encyclopédistes en réclament la suppression. « Le souverain, disent-ils, doit ôter tous les impôts qui sont vicieux par leur nature, sans chercher à en réprimer les abus, parce que la chose n'est pas possible. Lorsqu'un impôt est vicieux par lui-même, comme le sont tous les tributs arbitraires, la forme de la régie, toute bonne qu'elle est, ne change que le nom des excès, mais elle n'en corrige pas la cause (1). »

Ce qui préoccupe les Encyclopédistes dans ces idées de réforme, c'est moins le bien de l'État, qui ne les laisse pas toutefois indifférents, que le soulagement des citoyens et surtout de la classe populaire. Les plans n'avaient pas manqué, depuis les dernières années du règne de Louis XIV, pour assurer la prospérité de l'État, comme si l'État pouvait être prospère lorsque le peuple souffre et que la tyrannie des institutions, plus impitoyable encore que celle des princes, semble le condamner à

(1) *Encyclop.*, article Impôt. Voyez aussi les articles Taille, Aides et Gabelle.

une misère irrémédiable! Les Encyclopédistes songent avant tout à l'individu qu'on a trop oublié. « Il y a cent projets, disent-ils, pour rendre l'État riche, contre un seul dont l'objet soit de faire jouir chaque particulier de la richesse de l'État. Gloire, grandeur, puissance d'un royaume, que ces mots sont vains et vides de sens auprès de ceux de liberté, aisance et bonheur des sujets (1)! »

Tels sont donc les principes économiques des Encyclopédistes : plus de privilége, plus de monopole, plus de classe favorisée aux dépens des autres classes; aussi peu de main-morte que possible, dans l'intérêt de la population et de l'agriculture que la main-morte paralyse; affranchissement de l'industrie et du commerce par la suppression des maîtrises et des douanes intérieures; fixité de la monnaie, arrachée à la sottise et à la cupidité du prince; légitimité et liberté de l'intérêt ou du loyer de l'argent, se réglant sur l'état du marché comme le prix des autres marchandises; réforme générale de l'impôt, ramené à des règles plus équitables et plus rationnelles

(1) *Encyclop.*, article Impôt.

et perçu par l'État au profit de tous, sans jamais porter atteinte aux forces productives, qui peuvent seules assurer, par leur développement, le bien-être et la prospérité des empires.

Si l'*Encyclopédie* ne fut pas scientifiquement aussi originale qu'elle aurait pu l'être dans cette partie du vaste domaine qu'elle avait embrassé, elle eut du moins le mérite de répandre des idées généralement justes et de les opposer aux fausses notions qui dominaient encore dans la plupart des esprits. Ce mot même d'*Économie politique*, qui devait servir de titre à la nouvelle science, lui doit d'être connu ou du moins vulgarisé. Il avait été employé pour la première fois par un écrivain insignifiant des premières années du dix-septième siècle (1) ; mais, après cette époque, était à peu près tombé dans l'oubli. Les Encyclopédistes le reprirent et le jetèrent dans la circulation. On doit regretter qu'ils ne lui aient pas préféré le mot *Économique*, qui au-

(1) Antoine de Montchrétien, qui publia en 1615 un écrit intitulé : *Traicté de l'Economie politique*, dont tout le mérite est dans le titre.

rait eu le mérite d'être plus simple et dont il eût été moins facile d'abuser. Ils avaient assez de crédit et de puissance pour l'introduire avec succès dans la langue, où il pouvait remplir si utilement sa place.

X

INFLUENCE DE L'ENCYCLOPÉDIE SUR LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE ET SUR LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.

On peut ne pas reconnaître le mérite scientifique et littéraire des Encyclopédistes ; mais ce qu'il est impossible de nier et ce qui n'a jamais été contesté par leurs adversaires, c'est l'influence qu'ils exercèrent sur la société contemporaine, dont ils devinrent, pour ainsi dire, les instituteurs et les maîtres.

Voltaire, Rousseau et Montesquieu, sans parler des autres écrivains de ce temps, agirent puissamment sur le dix-huitième siècle ; c'est

un fait incontestable. Mais ils n'avaient à leur service, les uns comme les autres, que leur force individuelle. D'un autre côté, par la nature de leur talent comme par le caractère de leurs ouvrages, ils ne pouvaient guère avoir de prise que sur un certain nombre d'esprits. Voilà pourquoi leur action, si puissante qu'elle fût, devait être nécessairement limitée.

Toutes ces forces, toutes ces influences se groupèrent et s'unirent dans l'*Encyclopédie*, qui eut en quelque sorte la puissance d'une institution et qui, ne laissant rien en dehors du cercle qu'elle embrassait, put étendre partout son empire. A la verve de Diderot l'*Encyclopédie* associa la science de d'Alembert ; Voltaire lui prêta son esprit, Rousseau sa passion, Montesquieu son intelligence politique. Tous les talents, toutes les idées, toutes les aspirations y aboutirent comme à un centre commun. Ce n'était plus un seul homme, marchant isolément à l'assaut des abus ou des préjugés qui dominaient de toutes parts : c'était une légion qui entrait en campagne et livrait bataille au passé. Comment n'aurait-elle pas exercé une grande influence ?

En outre, jamais aucun livre ne s'était encore produit dans des circonstances aussi favorables. D'abord, tout avait été préparé par les éditeurs pour lui assurer la faveur du public et surtout de cette société d'élite, dont le suffrage est toujours si puissant : ensuite, et c'est là surtout ce qu'il importe de remarquer, l'ouvrage venait à propos. La France se détachait de plus en plus du passé; le présent lui déplaisait, et elle regardait du côté de l'avenir. Elle se donnait en quelque sorte d'avance aux réformateurs dont elle attendait l'avénement avec impatience.

Dernière cause de succès. L'*Encyclopédie* fut poursuivie, condamnée et proscrite ; toutes les haines du passé, qui se sentait menacé dans ses intérêts et dans son existence, se liguèrent contre elle pour l'écraser et la détruire. C'était un livre martyr. Les sympathies, qu'il avait éveillées dès le début, n'en devinrent que plus vives et plus profondes. On eut recours à toutes sortes de ruses et de stratagèmes pour obtenir ou conserver l'ouvrage. Le roi, qui avait retenu lui-même les exemplaires destinés aux principaux personnages de la cour, se vit

presque obligé de les rendre (1). En même temps, comme le privilége des éditeurs n'existait plus, la contrefaçon s'empara du livre et

(1) Voltaire écrivait à ce sujet en 1774, trois ans après la publication du dernier volume :

« Un domestique de Louis XV me contait qu'un jour le roi son maître soupant à Trianon en petite compagnie, la conversation roula d'abord sur la chasse et ensuite sur la poudre à tirer. Quelqu'un dit que la meilleure poudre se faisait avec des parties égales de salpêtre, de soufre, de fer et de charbon. Le duc de La Vallière, mieux instruit, soutint que, pour faire de la bonne poudre à canon, il fallait une seule partie de soufre et une partie de charbon sur cinq parties de salpêtre, bien filtré, bien évaporé, bien cristallisé.

« — Il est plaisant, dit le duc de Nivernais, que nous nous amusions à tuer des perdrix dans le parc de Versailles, et quelquefois à tuer un homme et à nous faire tuer sur la frontière, sans savoir avec quoi l'on tue.

« — Hélas ! nous en sommes réduits là sur toutes les choses de ce monde, répliqua madame de Pompadour ; je ne sais de quoi est composé le rouge que je mets sur mes joues, et on m'embarrasserait fort si on me demandait comment on fait les bas de soie dont je suis chaussée.

« — C'est dommage, dit alors le duc de La Vallière, que Sa Majesté ait confisqué nos *Dictionnaires Encyclopédiques*, qui nous ont coûté chacun cent pistoles ; nous y trouverions bientôt la décision de toutes nos questions.

« Le roi justifia sa confiscation. Il avait été averti que les vingt et un volumes in-folio, qu'on trouvait sur la toilette de toutes les dames, étaient la chose du monde la plus dangereuse pour le royaume de France, et il avait voulu savoir par lui-même si la chose était vraie, avant de permettre qu'on lût ce livre. Il envoya, sur la fin du souper, chercher un exemplaire

le propagea. Cinq ou six éditions parurent coup sur coup dans les diverses parties de l'Eu-

par trois garçons de la chambre, qui apportèrent chacun sept volumes avec bien de la peine.

« On vit, à l'article *Poudre*, que le duc de La Vallière avait raison, et bientôt madame de Pompadour apprit la différence entre l'ancien rouge d'Espagne, dont les dames de Madrid coloraient leurs joues, et le rouge des dames de Paris. Elle sut que les dames grecques et romaines étaient peintes avec de la poudre qui sortait du *murex*, et que par conséquent notre écarlate était la pourpre des anciens; qu'il entrait plus de safran dans le rouge d'Espagne et plus de cochenille dans celui de France. Elle vit comme on lui faisait ses bas au métier, et la machine de cette manœuvre les saisit d'étonnement.

« — Ah ! le beau livre ! s'écria-t-elle. Sire, vous avez donc confisqué ce magasin de toutes les choses utiles pour le posséder seul et pour être le seul savant du royaume?

« Chacun se jetait sur les volumes, comme les filles de Lycomède sur les bijoux d'Ulysse; chacun trouvait à l'instant tout ce qu'il cherchait. Ceux qui avaient des procès étaient surpris d'y trouver la décision de leur affaire. Le roi y lut tous les droits de la couronne.

« — Mais vraiment, dit-il, je ne sais pourquoi on m'avait dit tant de mal de ce livre.

« — Eh ! ne voyez-vous pas, sire, lui dit le duc de Nivernais, que c'est parce qu'il est fort bon? On ne se déchaîne contre le médiocre et le plat en aucun genre. Si les femmes cherchent à donner du ridicule à une nouvelle venue, il est sûr qu'elle est plus jolie qu'elles.

« Pendant ce temps on feuilletait, et le comte de Coigny dit à son tour :

« — Sire, vous êtes trop heureux qu'il se soit trouvé sous votre règne des hommes capables de connaître tous les arts et de les transmettre à la postérité. Tout est ici, depuis la manière de

rope. Autant de lecteurs, autant de partisans. On avait voulu tuer le livre, il s'était multiplié, et son action, en s'étendant, était devenue plus redoutable (1).

faire une épingle jusqu'à celle de fondre et de pointer nos canons, depuis l'infiniment petit jusqu'à l'infiniment grand. Il faut que les autres peuples achètent l'*Encyclopédie* ou qu'ils la contrefassent. Prenez tout mon bien si vous voulez; mais rendez-moi mon *Encyclopédie*.

« — On dit pourtant, répartit le roi, qu'il y a bien des fautes dans un ouvrage si nécessaire et si admirable.

« — Sire, reprit le comte de Coigny, il y avait à votre souper deux ragoûts manqués. Nous n'en avons pas mangé et nous avons fait très-bonne chère. Auriez-vous voulu qu'on jetât tout le souper par la fenêtre à cause de ces deux ragoûts?

« Le roi sentit toute la force de la raison. Chacun reprit son livre: ce fut un beau jour. »

Après ce récit, Voltaire ajoute:

« L'envie et l'ignorance ne se tinrent pas pour battues. Ces deux sœurs immortelles continuèrent leurs cris, leurs cabales et leurs persécutions. »

(1) Une première contrefaçon de l'*Encyclopédie* commença à paraître à Lucques en 1758, et elle était achevée en 1771; elle se composait de vingt-huit volumes in-folio, comme l'édition originale. Il s'en publiait une autre à Livourne en 1770, de trente-trois volumes, même format. Puis vint l'édition de Genève en 1777, trente-neuf volumes in-quarto, et à sa suite celles d'Iverdun et de Lausanne, la première en 1778, cinquante-huit volumes in-quarto, et la seconde en 1780, quatre-vingt-six volumes in-octavo. Cette dernière édition eut un grand succès, et beaucoup d'exemplaires furent placés en France. S'il faut en croire Voltaire, les étrangers gagnèrent à ce commerce 1 million 800 mille écus.

L'*Encyclopédie* ne s'adressait et ne pouvait guère s'adresser qu'à la bourgeoisie et à la noblesse. Elle ne convenait pas au peuple, qui ne lisait pas encore et qui maintenant à peine commence à lire. Les lecteurs appartenaient donc aux classes dominantes, à la haute société. Quelques-uns pouvaient rechercher la partie scientifique du recueil. D'autres, en plus grand nombre, s'attachaient peut-être à la partie des beaux-arts ou à celle des arts industriels. Mais la plupart, ainsi que l'observe Diderot, recherchaient dans le Dictionnaire les articles qui renfermaient des idées nouvelles, et qui par là même devaient plaire davantage à des esprits déjà travaillés par des désirs et des besoins de réforme (1).

C'est ainsi que l'*Encyclopédie* gagna chaque jour du terrain ; elle ne datait que de quelques années, et le dernier volume n'avait pas même encore paru qu'elle avait déjà fait de nombreuses conquêtes.

On peut suivre pas à pas dans les écrits du

(1) « Ce qu'on y a recherché et ce qu'on y recherchera, disait Diderot à Lebreton dans sa fameuse lettre, c'est la philosophie ferme et hardie de quelques-uns de vos travailleurs. »

dix-huitième siècle la marche de son influence. Plusieurs écrivains la citent et en reproduisent des passages. D'autres s'en servent en oubliant de la citer. Elle est toujours attaquée, toujours combattue par les ennemis de la raison et du progrès; les amis de la philosophie, de leur côté, ne cessent de la défendre; c'est autour d'elle que se livre la grande bataille intellectuelle du siècle, et en attendant, grâce aux doctrines qu'elle propage, elle s'empare de plus en plus de l'opinion publique.

Tout changement dans les idées amène tôt ou tard un changement dans les faits. Les Encyclopédistes avaient réclamé la liberté du commerce des grains; cette liberté est proclamée en 1764; elle sera combattue encore; mais qu'importe? Elle est déjà entrée dans la législation.

Des événements plus considérables se préparaient. Turgot, trois ans auparavant, avait été nommé à l'intendance de la généralité de Limoges. Il allait administrer au nom du roi, mais au profit de l'*Encyclopédie*, c'est-à-dire des idées qu'elle représentait. Voilà pourquoi Voltaire lui écrivait à cette occasion les lignes

suivantes : « Un de vos confrères vient de m'écrire qu'un intendant n'est propre qu'à faire du mal ; j'espère que vous prouverez qu'il peut faire beaucoup de bien. »

L'intendance de Turgot, qui commence en 1761, ne finit qu'en 1774, à la mort de Louis XV. Turgot consacre ces quatorze années à toutes sortes de réformes ; il améliore les anciennes routes et il en crée de nouvelles ; il supprime, autant que possible, les barrières fiscales, qui entravent dans sa province la libre circulation des produits ; il abolit les réquisitions militaires, si funestes à l'agriculture ; il cherche à introduire la justice dans l'impôt : autant de mesures qui ont été déjà réclamées par l'*Encyclopédie*.

En 1774, Louis XVI monte sur le trône, et il appelle Turgot au ministère. C'est un nouveau théâtre qui s'ouvre devant lui ; il y poursuit la route qu'il s'est tracée ; mais ses réformes ne sont plus circonscrites dans une province : elles embrassent toute la France. Après avoir détruit plusieurs monopoles, qui étaient aussi contraires à l'intérêt public qu'au droit commun, il supprime les maîtrises et les

jurandes, dont les Encyclopédistes avaient signalé les abus, et il proclame la liberté du travail, en prêtant à la loi le plus beau langage qu'elle ait jamais parlé parmi les hommes (1).

Toutes ces innovations, dans lesquelles on retrouve l'esprit de l'*Encyclopédie*, soulèvent les colères des partisans du passé. Le Parlement embrasse leur querelle. Un de ses membres, le fougueux et irascible d'Épremesnil, accuse les novateurs de pousser à la ruine de l'État, et le roi est prié de *mettre un terme aux débordements économiques*. Une intrigue honteuse se forme dans le sein même de la cour ; Louis XVI en devient l'instrument, et Turgot est renvoyé comme un valet.

On chasse les hommes, mais on ne chasse pas les idées. Turgot s'efface et, quelques années après, la mort l'enlève. Cependant la royauté, qui porte le poids des deux règnes précédents autant que de ses propres fautes,

(1) Turgot avait marqué son avénement au pouvoir par une lettre au roi, dans laquelle il indiquait les principes qui devaient le diriger et les mesures qu'il avait en vue. Voltaire, après avoir lu cette lettre, se hâtait d'écrire à d'Alembert : « Je viens de lire le chef-d'œuvre de Turgot : il me semble que voilà de nouveaux cieux et une nouvelle terre. »

se trouve en proie à toute sorte d'embarras.

Necker, Calonne et Brienne, qu'elle a successivement appelés dans ses conseils, n'ont fait que multiplier les difficultés autour d'elle. Pour échapper à cette position désastreuse, elle prend le parti de convoquer les États-Généraux dont le souvenir était presque perdu, grâce au triomphe du despotisme, c'est-à-dire de s'adresser à la nation. Les trois ordres se rassemblent, pour discuter et formuler les vœux qui doivent servir de règle à leurs mandataires.

Rien n'est plus intéressant que l'étude de ces *cahiers*, qui contiennent les plaintes et les réclamations de la France (1). Quelle concordance, quelle unanimité de sentiments et de vues! Les mêmes idées semblent se reproduire partout, et, chose remarquable, surtout quand on songe à la diversité des populations, ces idées sont exprimées à peu près dans le même langage. C'est là l'œuvre de l'*Encyclopédie;* elle s'est emparée de l'esprit

(1) Voyez le livre intéressant que M. Chassin a publié sur ce sujet.

Digitized by Google

de la France, et elle inspire plus ou moins les orateurs des trois ordres, quand ils élèvent la voix au nom de la nation qui a été si longtemps condamnée au silence.

L'heure des tempêtes approche. On a cherché de nos jours à établir que ces tempêtes pouvaient être évitées. Ce point de vue accuse plus d'honnêteté que d'intelligence. Il y a des moments où le passé, qui se sent encore vivant, refuse obstinément de céder la place. Comment triompher de sa résistance? Il n'y a guère qu'un moyen, assez désagréable pour lui, on doit le reconnaître : c'est de le battre impitoyablement. Les révolutions se chargent de la besogne : de là leur caractère violent et parfois tragique; mais de là aussi leur légitimité.

A peine les États-Généraux étaient-ils réunis, qu'entraînés eux-mêmes par l'esprit nouveau, ils mettaient de côté les anciennes distinctions pour ne former qu'un seul corps, et se constituaient en Assemblée nationale. C'est la voix même de l'*Encyclopédie*, qu'on croit entendre souvent dans ces débats, d'où sortira bientôt le droit moderne. Cette forte

génération de patriotes, d'orateurs ou d'hommes d'État, qui vient d'entrer dans la vie publique, s'est nourrie de ses doctrines avant de paraître sur la scène. Mirabeau se contente souvent de la traduire, même dans ses emportements oratoires, et nous retrouvons sa trace dans les plus beaux passages de cette *Déclaration des droits*, qui restera, quoi qu'on en dise, l'un des plus beaux monuments de la sagesse humaine.

Digitized by Google

XI

LES ADVERSAIRES DE L'ENCYCLOPÉDIE ET LEURS ÉCRITS

Toutes les victoires se payent, celles de l'esprit aussi bien que les autres et plus encore peut-être : c'est une loi de l'humanité. Le succès de l'*Encyclopédie* coûta cher à ses auteurs. Que de luttes n'eurent-ils pas à soutenir avant de conquérir l'opinion publique et de la refaire à leur image ! Ils eurent contre eux les jésuites, les jansénistes, le clergé, le Parlement, une grande partie de la cour et de la noblesse, en un mot tous les corps privilégiés. Aucune persécution ne leur fut épar-

Digitized by Google

gnée ; et ce qu'il y eut de plus pénible encore, on lança contre eux tout un essaim de pamphlétaires, qui leur prodiguèrent, pendant plus de vingt ans, toutes sortes de calomnies et d'injures.

Parmi ces écrivains qui se déchaînèrent contre l'*Encyclopédie*, on peut citer d'abord le jésuite Berthier.

Il s'était fait connaître par la publication de quelques volumes sur l'histoire de l'Église gallicane, qui font suite à l'ouvrage du P. Brumoy. Les chefs de la Compagnie lui trouvèrent du talent et lui confièrent la rédaction du *Journal de Trévoux*. Il la garda pendant seize ans, de 1745 à 1761, c'est-à-dire jusqu'au moment où l'Ordre fut supprimé. Il devint alors précepteur des enfants du Dauphin ; mais le bannissement des jésuites, qui eut lieu trois ans après, le conduisit en Allemagne. Après un séjour de dix ans au delà du Rhin, il rentra en France où il s'éteignit dans l'obscurité.

Berthier commença sa campagne contre les Encyclopédistes dès le début même de leur publication. Il s'en prit d'abord au prospectus,

qu'il attaqua avec une sorte de violence. Sa critique devint plus vive à mesure que l'ouvrage avançait, et elle n'épargna aucun des volumes qui parurent, jusqu'au moment où il fut atteint lui-même par l'arrêt qui frappa la Compagnie.

Le fougueux jésuite ne se contentait pas de signaler dans l'*Encyclopédie* les fautes et les erreurs qui se rencontrent toujours dans les ouvrages de ce genre. Il s'en prenait aux écrivains eux-mêmes; il attaquait leur esprit, leurs opinions, leurs tendances, et il les dénonçait ouvertement comme autant de perturbateurs du repos public.

Ses attaques ne s'arrêtaient pas à Diderot et à ses collaborateurs. Le *Journal de Trévoux* devint entre ses mains un réquisitoire permanent contre la philosophie du dix-huitième siècle. Voltaire servit surtout de but à ses invectives. Le grand écrivain ne resta pas muet: on peut voir dans ses lettres à d'Alembert ce qu'il pensait de Berthier et de ses critiques. Il n'en parle qu'avec mépris (1). Cette ven-

(1) « J'ai besoin de savoir, mon cher et grand philosophe, écrit-il un jour à d'Alembert, si frère Berthier, de la Société

geance ne lui suffit point : il écrivit contre son adversaire un opuscule satirique, qui fit rire le public. Il lui avait donné pour titre : *Maladie, confession, mort et apparition du jésuite Berthier.*

Il manquait à Berthier ce qui fait la force et la puissance de la critique, c'est-à-dire cette vivacité d'esprit, qui est la meilleure arme de l'écrivain. Ses observations n'étaient pas toujours dépourvues de fondement; mais la haine qu'il éprouvait pour les philosophes l'aveugla plus d'une fois, et il ne sut jamais trouver dans la passion cette verve de style qui entraîne le public.

Les Encyclopédistes eurent dans Fréron un adversaire plus redoutable.

Fréron, comme Berthier, appartint à l'ordre

de Jésus, continue encore à farcir sa menstrue de Trévoux d'injures et de sottises contre d'honnêtes gens qui ne pensent point à lui. » Et d'Alembert lui répond : « Il y a plus de six ans, mon cher et illustre maître, que je ne lis point les sottises menstruelles du Garasse de Trévoux; mais j'entends dire qu'elles n'ont point dégénéré. Ce que je sais, c'est que frère Berthier et ses complices n'osent paraître actuellement dans les rues, de peur qu'on ne leur jette des oranges de Portugal à la tête. »

des jésuites; mais il ne tarda pas à s'en séparer. Il fut, s'il faut en croire Voltaire,

De Loyola chassé pour ses fredaines.

C'est avec Desfontaines qu'il fit ses premiers essais littéraires (1). Puis, il publia lui-même un petit journal consacré à la critique. Ce journal se composait d'une série de lettres que Fréron écrivait sous le masque d'une comtesse, et où il passait en revue les livres de l'époque. A ce journal en succéda un autre, inspiré par le même esprit, et qui avait pour titre : *Lettres sur quelques écrits de ce temps.*

L'écrivain dans ces deux publications montre déjà ce qu'il doit être. Il y attaque l'*Encyclopédie,* dont les premiers volumes ont paru ; mais il y déclare surtout la guerre aux philosophes, et ce qui semble le préoccuper le moins dans ses critiques, c'est le respect de la justice et de la vérité.

(1) L'abbé Desfontaines publiait à cette époque une feuille qui portait pour titre : *Observations sur les écrits modernes,* et qui fut bientôt remplacée par une autre sous le titre suivant : *Jugements sur quelques ouvrages nouveaux.* Fréron fut pendant quelque temps son collaborateur.

Son *Année littéraire*, dont le souvenir est plus vivant et qu'on peut considérer comme son œuvre principale, ne date que de 1754. Il la continua jusqu'au moment de sa mort, c'est-à-dire jusqu'en 1776, ce qui ne l'empêcha pas de prendre part, en passant, à la rédaction du *Journal étranger*, qui n'eut qu'une existence éphémère (1).

Si l'on veut connaître entièrement Fréron, il faut surtout le chercher dans l'*Année littéraire*. Il s'y montre l'ennemi acharné des Encyclopédistes, qu'il poursuit sans cesse de ses critiques et parfois même de ses injures. L'écrivain qu'il maltraite le plus, c'est Voltaire ; il déchire la plupart de ses ouvrages, et il pousse sa haine si loin, qu'il va jusqu'à nier les qualités les moins contestables de ce merveilleux esprit. C'est ce qui nous a valu la comédie *le Café ou l'Écossaise* (2), dans laquelle Fréron

(1) *L'Année littéraire*, qui fut suspendue dans les derniers jours de Fréron, ne tarda pas à reparaître, et elle dura jusqu'en 1790. Il y avait une livraison tous les dix jours. Ces livraisons, à la fin de l'année, formaient huit petits volumes. On en compte 290 dans la collection.

(2) D'Alembert écrivait à Voltaire, le 3 août 1760 : « *L'Écossaise* a eu un succès prodigieux. On dit que Fréron avait

joue un rôle si peu flatteur sous le nom de Frélon, remplacé plus tard par celui de Wasp, sur l'ordre de la police.

Fréron fut un écrivain infatigable. Il eut plus de passion que de talent, bien qu'il ne fût pas dépourvu de mérite. Il aspirait à la gloire, mais il ne recueillit que du bruit. Ce bruit qui se fit autour de son nom a rempli une partie du dix-huitième siècle. Qu'en reste-t-il maintenant?

Il n'est pas rare de rencontrer, dans l'histoire des lettres, de ces écrivains bruyants qui essayent d'attirer la foule par le fracas de leurs invectives ou de leurs paradoxes. Mais leur succès n'est jamais de longue durée. Tel a été le sort de Fréron. Il se montra plus injuste, dans ses emportements littéraires, que beaucoup de ses émules. Pendant qu'il s'acharnait à rabaisser les grands esprits de l'époque, il ne rougissait pas de prodiguer des éloges à de

prouvé, il y a quinze jours, dans une feuille, que cette pièce ne devait pas réussir. Je ne l'ai point encore vue, et quand on m'en a demandé la raison, j'ai répondu que si un décrotteur m'avait insulté et qu'il fût mis au carcan à ma porte, je ne me presserais pas de mettre la tête à la fenêtre. »

médiocres écrivains qu'il cherchait vainement à tirer de leur obscurité. Il essaya de s'en justifier en disant qu'il avait dû céder à de puissantes influences. C'est là, sans contredit, la plus misérable des excuses. Tout écrivain doit la vérité au public, et il lui doit son silence quand il n'a pas le courage de dire la vérité.

Palissot rivalisa avec Fréron et Berthier dans leur haine contre les Encyclopédistes.

Très-jeune encore, il donnait une pièce de théâtre, intitulée *le Cercle*, et qui avait pour but de faire rire aux dépens des idées nouvelles ou de leurs représentants. Rousseau, par exemple, y jouait un rôle ridicule.

L'année suivante, en 1756, il publiait ses *Petites Lettres contre de grands philosophes*. Diderot, entre autres, y était fort maltraité.

Ce fut quatre ans après, en 1760, qu'il fit représenter sa comédie des *Philosophes*, qui rappelait, bien plus que *le Cercle*, toutes les libertés de la scène antique et qui dut à sa hardiesse aristophanesque la vogue passagère qu'elle obtint.

« Lorsqu'on juge cette pièce en dehors de

Paris, écrivait Grimm, on doit être bien étonné du bruit qu'elle a fait. On n'y trouve ni plan, ni intrigue, ni conduite, ni caractère, ni plaisanterie, ni force, ni légèreté, ni rien de ce qu'on est en droit d'exiger d'une pièce de théâtre. On n'y voit qu'une copie misérable des situations de la comédie du *Méchant* et des *Femmes savantes*. Pas une scène; rien qui montre d'autre talent que celui de la méchanceté et de la fureur de nuire. Le seul trait théâtral, le moment où le valet vole son maître en conséquence de sa morale, ce trait est tiré de *Timon le Misanthrope*. Toute la finesse et tout le sel de la comédie des *Philosophes* consistent à dire que philosophe et fripon sont synonymes, à attaquer les mœurs de M. Diderot, de M. Helvétius et d'autres personnes, à les traduire sur la scène comme des scélérats et de mauvais citoyens, et à faire marcher J.-J. Rousseau sur quatre pattes (1). »

L'auteur ajouta une préface à sa pièce. Il y

(1) Grimm, *Correspondance littéraire*, t. III, p. 30. Voyez aussi à ce sujet une lettre de d'Alembert, rendant compte à Voltaire de la première représentation.

déclarait que l'*Encyclopédie* était devenue la honte de la nation, et il citait, pour le prouver, quelques passages de La Mettrie, qui n'avaient rien de commun avec le Dictionnaire.

Cette injurieuse comédie ne resta pas sans réponse. Elle suscita plusieurs écrits, dont le plus remarquable sans contredit fut la *Vision de Charles Palissot*, due à la plume de Morellet. Diderot, qui avait tant à se plaindre, vengea ses propres injures dans le *Neveu de Rameau*, qui date de cette époque. Il y accable Palissot de ses invectives.

On a encore de Palissot un poëme satirique contre les Encyclopédistes. Il est postérieur de quatre ans à la comédie des *Philosophes*. L'auteur lui donna le titre de *Dunciade*, qu'il emprunta à Pope (1). Ce poëme, à l'origine, se composait de trois chants : Palissot plus tard les a portés au nombre de dix, parce qu'il a fait entrer dans son cadre les principaux personnages de la Révolution française, qui avaient,

(1) Voyez les lignes que Grimm, dans sa *Correspondance*, a consacrées à la *Dunciade*, t. IV, p. 50.

comme les philosophes, une foule de titres pour lui déplaire.

Il y avait plus de culture littéraire dans Palissot que dans ses deux prédécesseurs. On peut dire aussi qu'il était moins passionné, malgré la vivacité qu'il mit dans quelques-uns de ses écrits. Il avait maltraité d'Alembert dans ses *Petites Lettres;* il se montra plus juste pour lui dans sa *Dunciade*. Il respecta toujours Voltaire. Craignait-il des représailles qui n'auraient pas manqué? Aimait-il trop les lettres pour ne pas admirer, malgré tout, un écrivain qui avait à son service toutes les ressources de l'esprit? On peut admettre l'une ou l'autre de ces explications. Les deux sont peut-être vraies. Quoi qu'il en soit, il n'attaqua jamais Voltaire, qui lui en tint compte, tout en lui exprimant le regret de le voir en guerre avec ses amis.

A la suite de ces écrivains, il faut en citer un autre qui est moins connu, mais qui joua cependant l'un des rôles les plus actifs dans cette guerre implacable des vieilles idées contre les doctrines encyclopédiques. Je veux parler de Chaumeix.

Digitized by Google

C'était une sorte d'aventurier littéraire, dont la vie présente plus d'un côté obscur. Il commença, dit-on, par être janséniste et il figura plus tard parmi les convulsionnaires.

Le premier ouvrage qu'il fit paraître se composait de huit petits volumes qui étaient intitulés : *Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie*. Puis vint un autre livre de lui sous le titre suivant : *Sentiment d'un inconnu sur l'oracle des nouveaux philosophes*. Enfin, il publia un dernier écrit qui s'appelait : *les Philosophes aux abois*.

On accusa Chaumeix d'avoir dénoncé l'école philosophique au Parlement. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'avocat général Joly de Fleury cita son nom comme une autorité, quand il poursuivit l'*Encyclopédie*.

Voltaire, qui avait été exposé plus que tout autre à ses invectives, ne manqua pas d'en tirer vengeance. On peut lire à ce sujet *le Pauvre Diable* et les *Contes de Guillaume Vadé*. Chaumeix y est voué à un éternel ridicule.

Une réponse, plus violente au fond, lui fut adressée dans un petit écrit anonyme qui fut

attribué dans le temps à Morellet, et qui avait pour titre : *Mémoire pour Abraham Chaumeix contre les prétendus philosophes Diderot et d'Alembert*. C'est, sous une forme modérée, la satire la plus sanglante.

Après Chaumeix, on peut encore citer Moreau, qui ne fit guère moins de bruit dans cette grande croisade contre les Encyclopédistes.

C'était un avocat attaché obstinément au passé et fauteur de tous les despotismes. Il a vécu jusqu'au commencement de ce siècle, et dans cette longue carrière, qui en a fait, pour ainsi dire, notre contemporain, il n'a guère cessé de poursuivre les idées modernes.

Il publia en 1757 ses deux petits volumes de *Mémoires pour servir à l'histoire des Cacouacs*, qui furent signalés par Fréron à l'attention du public. C'était un libelle grossier contre Diderot, d'Alembert et leurs amis. L'auteur y cherche à être plaisant, mais il n'est qu'injurieux. Il diffame et il calomnie. Ces Cacouacs dont il donne l'histoire, c'est-à-dire les philosophes et les Encyclopédistes, sont autant de

coupables, qui appellent toutes les rigueurs de la loi. Voilà l'esprit de Moreau.

Ce pamphlet fut suivi bientôt après de deux autres, qui parurent sous un titre analogue et dans lesquels respire la même passion. Il y eut même plus de violence dans le dernier, qui était intitulé : *Catéchisme et décision des cas de conscience à l'usage des Cacouacs.*

Le nom de Cacouac eut une vogue de quelques jours. Il devint synonyme d'encyclopédiste et de philosophe. Voltaire et ses amis l'adoptèrent en plaisantant, et on le retrouve plus d'une fois dans leur correspondance. Ce fut là, à peu près, tout le succès littéraire de l'écrivain.

Aux noms qui précèdent, il serait facile d'en ajouter d'autres. L'*Encyclopédie* souleva beaucoup de haines, et ces haines éclatèrent sous toutes les formes : le livre et le théâtre s'en firent l'écho. Ces fureurs et ces violences passèrent jusque dans les almanachs, qui sont, en général, des livres assez pacifiques. Il parut un de ces almanachs au fort de la dispute; on y retraçait l'histoire des querelles littéraires depuis l'antiquité, et ce petit livre était décoré

du titre d'*Étrennes encyclopédiques*. L'auteur était un teneur de livres. Grimm ajoute : « Teneur de livres de sottises humaines ; il doit avoir un bien gros registre. »

C'est assez nous arrêter sur ces noms et sur ces écrits, qui n'honorent guère l'esprit humain. Ils sont à moitié perdus dans la poussière du dix-huitième siècle ; qu'ils y restent ensevelis. On risque, même en les flétrissant, de se faire leur complice. L'illustration du mépris public ne déplaît pas à certains écrivains : c'est la gloire honteuse de ces chercheurs obscurs de bruit et de renommée.

Diderot et ses amis s'étonnnèrent plus d'une fois de pareilles attaques (1). C'était montrer quelque simplicité pour des philosophes. L'*Encyclopédie* s'en prenait aux idées régnantes

(1) Nous trouvons à ce propos dans Grimm quatre ou cinq pages charmantes. C'est un discours que l'écrivain adresse à Diderot et à ses amis pour leur montrer qu'ils ont tort de se plaindre, et qu'ils ont reçu la récompense à laquelle ils pouvaient prétendre, puisque leurs services sont méconnus et qu'on répond par des persécutions ou des injures aux bienfaits qu'ils répandent sur le genre humain. Grimm a donné à ces observations, malheureusement trop justes, la forme d'un sermon qu'il est censé débiter du haut d'une chaire avec toute l'onction d'un prédicateur.

qu'elle prétendait remplacer par des idées nouvelles : elle portait une révolution dans ses flancs. Comment n'aurait-elle pas soulevé toute sorte de colères? Elle devait nécessairement rencontrer beaucoup d'ennemis. Ainsi le voulait la nature même des choses.

Il n'y avait qu'un insulteur public derrière le char qui portait les triomphateurs romains ; il y en a toujours une meute sur le passage des idées.

XII

QUELLE PEUT ÊTRE AUJOURD'HUI LA VALEUR DE L'ENCYCLOPÉDIE, ET QUEL EST LE JUGEMENT QU'ON EN DOIT PORTER.

« Vous lisez donc l'*Encyclopédie!* » me disait, il y a quelques années, un homme d'esprit et de sens, que j'avais rencontré en Suisse et que j'ai pu compter au nombre de mes amis. C'était un vieillard aimable, instruit, familiarisé avec les principaux monuments de notre langue et de notre littérature. Il possédait une belle propriété sur les côteaux qui bordent le Léman et il y menait la vie d'un philosophe. J'habitais moi-même dans le voisi-

nage, à deux pas de la charmante retraite qui reçut Voltaire au dernier siècle. Nos rapports étaient fréquents : le sujet habituel de nos entretiens, c'étaient la France, ses écrivains, ses hommes d'État ou ceux qu'on appelle de ce nom, en un mot, son passé et son avenir. Il vint me voir un jour, et apercevant sur ma table un volume du Dictionnaire de Diderot et de d'Alembert : « Vous lisez donc l'*Encyclopédie!* » me dit-il.

— Je la lis, répondis-je, ou plutôt je la relis, et je suis étonné plus d'une fois de ce que j'y trouve.

— N'êtes-vous pas étonné aussi de ce que vous n'y trouvez pas?

— Pourquoi le serais-je? Il y a des lacunes, sans doute; mais il faut se reporter à l'époque où elle parut et ne pas y chercher ce qui ne peut pas y être. Si elle est incomplète pour nous, à cause des progrès qui se sont accomplis depuis sa publication, elle ne l'était pas ou elle l'était beaucoup moins pour le dix-huitième siècle.

— Nierez-vous aussi ses défauts?

— Je les reconnais volontiers. Ils ont été

signalés d'ailleurs avec une grande franchise par Diderot lui-même dans ce volume qui est là sous nos yeux (1).

— Diderot, avec sa sincérité et sa bonne foi, a oublié d'indiquer le plus grand de tous et le plus irrémédiable.

— Que voulez-vous dire ?

— La vieillesse : ne vous semble-t-il pas que l'ouvrage a bien vieilli ?

— C'est le sort des livres, comme des hommes, à part quelques chefs-d'œuvre, qui sont comme autant d'incarnations du beau et qui semblent participer à son éternelle jeunesse. L'*Encyclopédie* toutefois n'a pas vieilli autant que vous paraissez le croire. La plupart des articles de d'Alembert et de Diderot semblent avoir été écrits de nos jours, et je ne vois guère de rides, s'il y en a, dans ceux qui ont été fournis par Voltaire. Je pourrais citer bien des ouvrages dont la date est plus récente et qui ont un autre air de vieillesse.

(1) Le septième volume, qui contient l'article *Encyclopédie*, où Diderot, comme on peut le voir, a jugé sévèrement son Dictionnaire.

D'ailleurs, que l'*Encyclopédie* ait vieilli plus ou moins, peu m'importe.

— Vous voilà en train d'aimer les vieilles choses : prenez-y garde ! c'est une passion....

— Que je n'ai pas à craindre, vous le savez bien, et voilà pourquoi je puis lui sacrifier en passant, comme les Athéniens au *Dieu inconnu*. J'aime donc l'*Encyclopédie*, toute vieille qu'elle est, et je l'aime surtout pour les souvenirs qu'elle me rappelle.

— De quels souvenirs parlez-vous ?

— Ne connaissez-vous pas quelqu'un de ces musées où l'on garde avec un sorte de culte les armes d'autrefois ?

— J'en ai visité plusieurs. Mais où voulez-vous me conduire?

— Rassurez-vous : je ne sors pas de l'*Encyclopédie*. Vous avez vu dans ces musées des armes dont il serait assez difficile maintenant de faire usage. Pourquoi, les conserve-t-on avec tant de soin? Est-ce pour leur richesse?

— Ce n'est pas vraisemblable.

— Pour leur solidité ?

— Je ne le pense pas.

— N'est-ce pas pour les souvenirs qui s'y

rattachent et qui donnent du prix, pour ainsi dire, à la rouille même qui les recouvre?

— Évidemment.

— Ces armes peuvent être inutiles aujourd'hui : mais elles ont rendu autrefois de grands services. C'est avec elles qu'on a livré des batailles et remporté des victoires. Il en est de même de l'*Encyclopédie*. L'*Encyclopédie* aussi fut une arme et une arme puissante entre les mains de nos pères, qui s'en servirent avec bonheur pour faire la guerre au passé et préparer le triomphe de la société moderne.

FIN

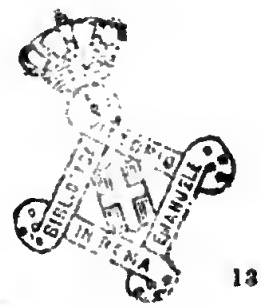

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Introduction. 1

I

Comment fut conçu le projet de l'*Encyclopédie*. 5

II

État politique et moral de la France au moment où elle parut. 13

III

Histoire de sa publication. 25

IV

Revue critique des écrivains qui prirent part à la composition de ce vaste recueil. 41

V

Objet et plan de l'*Encyclopédie*. 99

Digitized by Google

VI

Esprit général de l'ouvrage. 107

VII

Ses doctrines philosophiques. 115

VIII

Ses doctrines politiques. 129

IX

Ses doctrines économiques. 139

X

Influence de l'*Encyclopédie* sur le dix-huitième siècle et sur la Révolution française. 159

XI

Les adversaires de l'*Encyclopédie* et leurs écrits. 173

XII

Quelle peut être aujourd'hui la valeur de l'*Encyclopédie* et quel est le jugement qu'on en doit porter. 189

FIN DE LA TABLE

Paris. — Imp. Poupart-Davyl et Cᵉ, rue du Bac, 30.

EXTRAIT DU CATALOGUE

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

Boulevard Montmartre, 15, au coin de la rue Vivienne

A. LACROIX, VERBOECKHOVEN ET Cie

ÉDITEURS

à Bruxelles, à Leipzig et à Livourne

MAISON DE COMMISSION

NOVEMBRE 1865

Les Ouvrages annoncés sur ce Catalogue sont expédiés *franco* contre envoi du prix en un mandat sur la poste ou en timbres-poste.

PARIS

15, BOULEVARD MONTMARTRE, 15

AU COIN DE LA RUE VIVIENNE

Ce Catalogue annule les précédents

Digitized by Google

HISTOIRE

COLLECTION DES GRANDS HISTORIENS CONTEMPORAINS ÉTRANGERS.

FORMAT IN-8 A 5 FR. LE VOLUME.

Bancroft (G.). — Histoire des États-Unis d'Amérique. 9 vol. in-8. . . . . 45 »
Buckle. — Histoire de la Civilisation en Angleterre. 4 vol. in-8. . . . . 20 »
Duncker (M.). — Histoire de l'Antiquité. 8 vol. in-8 (en préparation). . 40 »
Gervinus.— Introduction à l'Histoire du XIXe siècle. 1 vol. in-8. 8
— Histoire du XIXe siècle depuis les traités de Vienne. 8 vol. in-8. . 40 »
Grote (G.). — Histoire de la Grèce. 15 vol. in-8, avec cartes.. . . . . 75 »
Herder. — Philosophie de l'histoire de l'humanité. 3 vol. in-8. . . . . 15 »
Irving (W.). — Histoire et légende de la Conquête de Grenade. 2 vol. in-8. . . . . 10 »
— Vie, voyages et mort de Christophe Colomb. 3 vol. in-8. . . . . 15 »
Merivale. — Histoire des Romains sous l'Empire. 8 à 9 volumes. . . . . » »
Motley (J.-L.). — La révolution des Pays-Bas au XVIe siècle, histoire de la fondation de la république des Provinces-Unies. 4 vol. in-8. 20 »
— Histoire de la République Batave, depuis la mort de Guillaume le Taciturne. 4 vol. in-8 (en préparation). . . . . 20 »
Prescott (W.-H.). — Œuvres complètes. 17 volumes, comprenant les ouvrages suivants :
— Histoire du règne de Philippe II. 5 vol. in-8. . . . . 25 »
— Histoire du règne de Ferdinand et d'Isabelle. 4 vol. in-8. . . . . 20 »
— Histoire de la conquête du Pérou, 3 vol. in-8. . . . . 15 »
— Histoire de la conquête du Mexique. 3 vol. in-8. . . . . 15 »
— Essais et Mélanges historiques et littéraires. 2 vol. in-8. . . . . 10 »

Adair (Sir R.). — Mémoires historiques relatifs à une mission à la cour de Vienne en 1806. 1 vol. in-8. . . . . 3 »
Altmeyer (J.-J.). — Précis de l'histoire du Brabant. 1 vol. in-8. . . . . 3 »
— Résumé de l'histoire moderne. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Les Gueux de mer et la prise de la Brille (1568-1572). 1 vol. in-18. 2 »
Apologie de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, précédée d'une introduction par A. Lacroix, 1 vol. in-12 cartonné. . . . . 5 »
Arrivabene (Comte Jean). — D'une époque de ma vie (1820-1822). Mes Mémoires, documents sur la Révolution en Italie, suivis de six lettres inédites de Silvio Pellico; traduction sur le manuscrit original par Salvador Morhange. 1 vol. format Charpentier.. . . . . 3 »
Bianchi Giovini (A.). — Biographie de fra Paolo Sarpi, théologien et consulteur d'État de la république de Venise; traduit sur la seconde édition par M. L. van Nieuwkerke. 2 vol. in-12. . . . . 7 »
Borgnet (Adolphe). — Histoire des Belges à la fin du XVIIIe siècle. 2 vol. in-8, 2e édit., revue et augmentée. . . . . 10 »
Bougeart (Alfred). — Danton, documents authentiques pour servir à l'histoire de la Révolution française. 1 fort vol. in-8. . . . . 7 50
— Marat, ou l'Ami du peuple. 2 vol. in-8. . . . . 10 »
Belliard (le général). — Mémoires, écrits par lui-même. 3 vol. in-18. . . 3 »
Bourrienne. — Mémoires sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration. 10 vol. in-18. . . . . 10 »
Brissot de Warville.—Mémoires sur la Révolution française. 3 vol. in-18. 3 »
Chassin (C.-L.)—Le Génie de la Révolution. 1re partie, les Cahiers de 1789. En vente : le tome I, les Élections de 1789; le tome II, la Liberté individuelle, la Liberté religieuse. Édition in-8, le volume. 3 50
Édition in-18, le volume . . . . . 3 »
Chateaubriand (De). — Congrès de Vérone.— Guerre d'Espagne. 2 vol. in-18. . . . . 2 »

Chateaubriand (De). — Études ou Discours historiques sur la chute de l'Empire romain, la naissance et les progrès du christianisme, et l'invasion des barbares, suivis d'une analyse raisonnée de l'Histoire de France. 4 vol. in-18 . . . . . 4 »
— De la Liberté de la presse. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Le même ouvrage, 1 vol. in-32. . . . . 1 »
— Vie de Rancé. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Essai sur les révolutions. 2 vol. in-32. . . . . 1 »
— Mélanges politiques. 2 vol. in-32. . . . . 1 »
— Opinions et Discours. 1 vol. in-32. . . . . 1 »
— Polémique. 1 vol. . . . . 1 »

Chauffour-Kestner (Victor). — M. Thiers historien. Notes sur l'Histoire du Consulat et de l'Empire. Brochure in-8°. 1 50

Deleplerre.—La Belgique illustrée par les sciences, les arts et les lettres. 1 vol. in-8. . . . . 4 »
— Coup d'œil sur l'histoire de la législation des céréales en Angleterre. 1 vol. in-18. . . . . 1 »

Deleplerre (J.-O.) et **Perneel** (J.). — Histoire du règne de Charles le Bon. 1 vol. in-8. . . . . 5 »

Dumouriez (le général). — Mémoires et correspondance inédits. 2 v. in-18. 2 »

Eyma (Xavier). — La république américaine. Ses institutions; ses hommes. 2 vol. in-8. . . . . 12 »
— Les trente-quatre étoiles de l'Union américaine. Histoire des États et des Territoires. 2 vol. in-8. . . . . 12 »
— Légendes du nouveau monde. 2 vol. Charpentier. . . . . 7 »

Gachard. — Documents concernant les troubles de la Belgique sous l'empereur Charles VI. 2 vol. in-8. . . . . 10 »
— Notice sur les archives de la ville de Malines. in-8. . . . . » 50

Garrido (F.). — L'Espagne contemporaine. 1 vol. in-8. . . . . 7 50

Goblet d'Alviella (lieutenant général, comte). — Des cinq grandes puissances de l'Europe dans leurs rapports politiques et militaires avec la Belgique. 1 vol. in-8. . . . . 5 »
— Mémoires historiques. Dix-huit mois de politique et de négociations se rattachant à la première atteinte portée aux traités de 1815. 2 vol. in-8. . . . . 12 »

Goldsmith (docteur). — Abrégé de l'histoire romaine; traduit de l'anglais. 8e édit. 1 vol. gr. in-18. . . . . 1 »

Histoire de la Néerlande. 1 vol. in-32 illustré. . . . . 1 »

Juste (Théodore). — Les Pays-Bas au XVIe siècle; le comte d'Egmont et le comte de Horne. 1 beau vol. in-8. . . . . 7 50
Les Pays-Bas au XVIe siècle. Vie de Marnix de Sainte-Aldegonde, tirée des papiers d'État et de documents inédits. 1 vol. in-8. . 4 »
Histoire du Congrès national de Belgique ou de la fondation de la monarchie belge. 2 beaux et forts vol. Charpentier. Nouvelle édition soigneusement revue. . . . . 7 »
Les Pays-Bas sous Charles-Quint. La vie de Marie de Hongrie, tirée des papiers d'État. 2e édit. 1 vol. Charpentier. 3 50
Christine de Lalaing, princesse d'Épinoy. 1 vol. in-12. . . . . 1 »
Souvenirs diplomatiques du XVIIIe siècle. Le comte de Mercy-Argenteau. 1 vol. Charpentier. 3 50
— Histoire du règne de l'empereur Joseph II et de la révolution belge de 1790. 3 vol. in-12. . . . . 9 »
— Histoire populaire de la Révolution française. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Histoire populaire du Consulat, de l'Empire et de la Restauration. 1 vol. in-18. . . . . 1 »

Kloecke. — Le Panthéon du XIXe siècle. Vie d'Alexandre de Humboldt. Traduit de l'allemand par Burgkly. 1 vol. Charpentier. 3 50

Koch (De).—Histoire abrégée des traités de paix entre les puissances de l'Europe, depuis la paix de Westphalie; augmentée et continuée jusqu'au congrès de Viennne et aux traités de Paris de 1815, par F. Schœll. 4 vol. gr. in-8 à 2 col. . . . . 48 »

Labarre (L.). — Éphémérides nationales. 1 vol. in-18. . . . . 2 »

Lacroix (A.) et **Van Meenen** (Fr.). — Notices historique et bibliographique sur Philippe de Marnix, avec portrait. 1 vol. in-8. . . . . 1 60

Lamarque (le général). — Mémoires et souvenirs. 2 vol. in-18. . . . . 2 »

La Fayette. — Mémoires. 2 vol. gr. in-8 à deux col. . . . . 10 »

Lanfrey (P.). — Histoire politique des papes. 1 vol. gr. in-18. . . . . 4 »

Laurent (Fr.), professeur à l'Université de Gand. — Études sur l'histoire de l'humanité. — Histoire du droit des gens et des relations internationales.

La seconde édition des premiers volumes de cet important ouvrage a paru. Chaque volume format in-8 est du prix de 7 fr. 50.

Tome Ier, l'Orient, 2e édition.—Tome II, la Grèce, 2e édition. — Tome III, Rome, 2e édition. — Tome IV, le Christianisme, 2e édition. — Tome V, les Barbares et le catholicisme, 2e édition. — Tome VI, l'Empire et la papauté. — Tome VII, l'Eglise et la féodalité.—Tome VIII, la Réforme. — Tome IX, les Guerres de religion. — Tome X, les Nationalités.

— L'Église et l'État en Europe pendant la Révolution française. — 1 fort volume grand in-8. . . . . 7 50

Laurent (F.) — *Van Espen.* Étude historique sur l'Église et l'État en Belgique. 1 vol. in-18. . . . . 3 50

— L'Église et l'État. — 1re partie. Le moyen âge. — 2e partie. La Réforme. — 3e partie. La Révolution. — Seconde édition, revue et augmentée. — 2 vol. in-8. — (Ces derniers ouvrages sont sous presse.) — Le volume 7 fr. 50. . . . . » »

Lenfant (le père), confesseur de Louis XVI. — Mémoires. 2 vol. in-18. . 2 »

Louis XVIII. — Sa correspondance privée et inédite, pendant son séjour en Angleterre. 1 vol. in-8. . . . . 2 »

— Mémoires, publiés et recueillis par le duc D***. 12 vol. in-18. . . . 18 »

Loeb (le docteur Henri). — Catéchisme israélite, à l'usage des écoles du culte israélite. 1 vol. in-12. . . . . 2 »

— Histoire sainte, ou Histoire des Israélites depuis la création jusqu'à la destruction de Jérusalem. 1 vol. in-8. . . . . 5 »

— Le même ouvrage. 1 vol. in-12. . . . . 2 »

Marnix (Philippe de).—Le tableau des différends de la religion. 4 vol. in-8. 16 »

— De Bijenkorf (La ruche à miel de l'Église romaine). 2 vol. in-8. . 7 »

— Les Écrits politiques et historiques. 1 vol. in-8. . . . . 4 »

— La Correspondance et les mélanges. 1 vol. in-8. . . . . 5 »

Maurel (Jules). — Essai sur l'histoire et sur la biographie du duc de Wellington. Nouvelle édition. 1 vol. in-12. . . . . 2 50

Ney (maréchal). — Mémoires, publiés par sa famille . 2 vol. in-18 . . . 2 »

Pasquini (J.-N.). — Histoire de la ville d'Ostende et du port, précédée d'une Notice des révolutions physiques de la côte de Flandre, tirée de M. Belpaire. 1 vol. in-8. Bruxelles. 7 50

Peel (**Mémoires de sir Robert**), traduction par Emile de Laveleye. 2 vol. in-8. 10 »

Petrucelli della Gattina (Fr.). — Histoire diplomatique des conclaves, depuis Martin V jusqu'à Pie IX. 4 vol. in-18. Le volume . . . . . 6 »

Potter (De). — Vie de Scipion de Ricci, évêque de Pistoie et Prato, réformateur du catholicisme en Toscane, composée sur le manuscrit autographe de ce prélat. 3 vol. in-18 . . . . . 6 »

Potvin (Ch.). — Albert et Isabelle. Fragments sur leur règne. 1 vol. in-8. 3 50

Quinet (Edgar). — La Révolution. 2 vol. in-8. . . . . 15 »

Reumont (A. de). — La Jeunesse de Catherine de Médicis. Trad. de l'allemand. 1 vol. in-18, avec portrait. 2 50

Roland (Mme).—Lettres autographes adressées à Bancal des Issarts. 1 vol. in-18 1 »

Rodenbach (C.). — Épisodes de la révolution dans les Flandres. 1 vol. in-18 . . . . . 1 »
Schayes (A.-G.-B.). — Les Pays-Bas avant et durant la domination romaine. 2 vol. in-8 . . . . . 10 »
Sosset (J.). — Biographies à l'usage des écoles moyennes. Première partie destinée à la première année d'études. 2e édition. 1 vol. in-12 . 1 »
— Deuxième partie, 2e édition, destinée à la deuxième année d'études 1 »
Van Bruyssel (E.). — Histoire politique de l'Escaut. 1 vol. Charpentier. 2 50
— Histoire du Commerce et de la marine en Belgique. 3 vol. in-8. 6 fr. le volume.
Vandervynct. — Histoire des troubles des Pays-Bas sous Philippe II. 4 vol. in-8 . . . . . 10 »
Van Halen (Don Juan). — Mémoires. 2 vol. in-8 . . . . . 6 »
— Pour faire suite à ces Mémoires : Les quatre Journées de Bruxelles. 1 vol. in-8 . . . . . 1 »
Villiaumé (N.) — Histoire de la Révolution française (1789), nouvelle édition revue et augmentée de documents inédits et inconnus. 3 vol. in-8. 15 »
— Histoire de Jeanne Darc et réfutation des diverses erreurs publiées jusqu'aujourd'hui. 3e édition. 1 vol. in-8. . . . . 7 50
Weber (Georges). — Histoire universelle. Traduit de l'allemand sur la 9e édition, par Jules Guilliaume. 10 vol. in-12.
— Peuples orientaux. 1 vol. in-12. . . . . 2 »
— Histoire grecque. 1 vol. 3 50
— Histoire romaine. 1 vol. 3 50
— Histoire du moyen âge. 2 vol. . . . . 7 »
White (Charles). — Révolution belge de 1830. 3 vol. in-18 . . . . . 3 »
Wouters. — Histoire chronologique de la République et de l'Empire (1789 à 1815), suivie des Annales napoléoniennes depuis 1815. 1 vol. in-8, cartes et plans. . . . . 10 »

PHILOSOPHIE & RELIGION

Brigham (Amariah). — Remarques sur l'influence de la culture de l'esprit et de l'excitation mentale sur la santé. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
Brougham (lord Henri). — Discours sur la théologie naturelle, indiquant la nature de son évidence et les avantages de son étude ; traduit de l'anglais. 1 vol. in 18. . . . . 1 »
Crets (M.). — Un Visionnaire humanitaire, ou Essai de la position du problème humain. 1 vol. in-18 . . . . . 3 »
Feuerbach. — La Religion. Traduction de Joseph Roy. . . . . 5 »
— Essence du Christianisme. Traduction de Joseph Roy . . . . . 5 »
D'Héricourt (Mme Jenny-P.)—La femme affranchie, réponse à MM. Michelet, Proudhon, E. de Girardin, A. Comte et autres novateurs modernes. 2 vol. Charpentier . . . . . 7 »
Gioberti (Vincent). — Essai sur le beau, ou Éléments de philosophie esthétique ; traduit de l'italien par Joseph Bertinatti, docteur en droit. 1 vol. in-8 . . . . . 7 »
— Lettres sur les doctrines philosophiques et politiques de M. de Lamennais. 1 vol. in-18 . . . . . 1 50
Gruyer (L.-A.). — De la liberté physique et morale. In-8. . . . . 2 »
— Tablettes philosophiques. 1 vol. in-18 . . . . . 1 »
Larroque (Patrice). — Examen critique des doctrines de la religion chrétienne. 2e édition. 2 vol. in-8 . . . . . 15 »
— 3e édition. 2 vol. in-8 (sans annotations) 10
— Rénovation religieuse. 2e édition augmentée. 1 vol. in-8 7
— 3e édit. in-8 (sans annotations). . . . . 5 »
— De l'esclavage chez les nations chrétiennes. 2e édit. 1 vol. in-18 . 2 50

Poulin (P.)—Qu'est-ce que l'homme? Qu'est-ce que Dieu? Solution scientifique du problème religieux. 1 vol. gr. in-18 . . . . . 3 50
Renand (P.) — Christianisme et Paganisme. Identité de leurs origines, ou nouvelle symbolique. 1 vol. in-8. . . . . 6 »
Saint-Simon (C.-H. de). — Œuvres choisies, précédées d'un Essai sur sa doctrine, avec portrait et lithographie. 3 vol. Charpentier 10 50
Simon (Jules). — L'École. 1 vol. in-8. . . . . 6 »
Strauss (Docteur David-Frédéric). — Nouvelle Vie de Jésus, traduction de l'allemand par A. Nefftzer et Ch. Dollfus. 2 vol. in-8. . . . . 12 »
Stap (A.). — Études historiques et critiques sur les origines du christianisme. 1 vol. format Charp. 3 50
G. Tiberghien, professeur à l'université de Bruxelles. — La Logique : Science de la connaissance. 2 vol. in-8 à 7 fr. 50 le volume.
Voituron (Paul). — Recherches philosophiques sur les principes de la science du Beau. Ouvrage couronné. 2 forts vol. in-8. . . . . 12 »
— Études philosophiques et littéraires sur les Misérables. 1 vol. in-12 2 »

VOYAGES

Bædeker.—Paris. Guide pratique du voyageur, accompagné d'un plan général de Paris et de 6 cartes. 1 vol. élégamment cartonné de 240 pages in-18 . . . . . 4 »
Barth (Docteur H.). — Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale; traduit de l'allemand par Paul Ithier. 4 beaux et forts vol. in-8, avec carte et grav. . . . . 24 »
Du Bosch (A.-J.). — La Chine contemporaine, d'après les travaux les plus récents; traduction de l'allemand. 2 vol. Charpentier . . . . . 7 »
Considérant (N.). — Un couronnement à Kœnigsberg; Stuttgard et Weymar, souvenirs de voyage. 1 vol. in-12. . . . . 1 50
Frœbel (Julius). — A travers l'Amérique; traduction de l'allemand par Émile Tandel. 3 beaux vol. Charpentier. 10 50
Passmore. — Guide à Londres.— A trip to London. — Guide du voyageur à Londres. — Sous forme de manuel de conversation anglaise et française, servant en même temps à apprendre la langue anglaise. 1 vol. in-32 avec plan de Londres . . . . . 5 »
Roelan (Edouard). — Guide de poche. Voyage circulaire. Excursions en Belgique, en France et en Allemagne. De Bruxelles à Bruxelles, par Paris, Nancy, Strasbourg, Baden-Baden, Carlsruhe, Heidelberg, la Bergstrasse, Francfort (Wiesbaden), les bords du Rhin, Mayence, Coblence, Bonn et Cologne, Aix-la-Chapelle et Liége. Excursions à Hombourg, à Wiesbaden, à Ems, à Spa et dans les vallées de la Murg, de l'Ahr, etc., etc. 1 vol. in-32. 1
Siret (Ad.). Manuels du Touriste et du curieux. I. La ville de Gand. 1 vol. in-12, avec plan 2 50
Verhaeghe (L.). — Autour de la Sicile. 1861-1863. 1 vol. in-18. . . . . 2 »

POLITIQUE, DROIT, ÉCONOMIE POLITIQUE ET SCIENCES

Addison. — Episodes des cours d'assises. 1 vol. in-18 . . . . . 1 »
Ancillon. — Du juste-milieu, ou des rapprochements des extrêmes dans les opinions. 2 vol. in-18. . . . . 2 »
Animaux domestiques. — Trad. de l'anglais. 1 vol. in-18, orné de gravures 1 »
Animaux sauvages. — Traduit de l'anglais. 1 vol. in-18, orné de gravures. 1 »
Belgique (La) **jugée par l'Angleterre**, extrait de la « Quarterly Review. » Traduction autorisée. 1 vol. in-12 . . . . . » 75
Bibliothèque du peuple et des écoles. Notions élémentaires d'astronomie, broch. in-18 . . . . . » 30
— Notions préliminaires à l'étude des sciences. . . . . » 30

Boétie (De la) — De la servitude volontaire (1548), préface de F. de Lamennais, 1 vol. in-32. . . . . 1 »
Bouchot. — Petit traité de connaissances à l'usage de tous. 1 vol. in-12, avec de nombreuses gravures sur bois. . . . . 3 »
— Instruction populaire. Notions sur l'astronomie. 1 vol. in-12, avec figures 1 25
Brasseur (H.). — Manuel d'économie politique. 2 vol. gr. in-18. . . . . 15 »
Burggraeve (Ad.). — Etudes sur André Vésale. 1 vol. in-8. . . . . 6 »
Burggraeve (Dr). — A la mer, ou conseils pour la santé. 1 vol. in-8, avec quatre vues photographiées . . . . . 6 »
Carey (C.-K.). — Lettres critiques à M. Michel Chevalier. Traduites de l'anglais, précédées d'une Etude sur l'économie politique et sur son introduction dans l'enseignement secondaire, par H. Humbert. In-8. 1 50
Cauchy (P.-F.).—Principes généraux de chimie inorganique. 1 vol. in-8. 3 »
Clark (James). — Traité de la consomption pulmonaire, comprenant des recherches sur les causes, la nature et le traitement des maladies tuberculeuses et scrofuleuses en général. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
Combe (George). — Traité complet de phrénologie, traduit de l'anglais par le docteur Lebeau, médecin du roi. 2 vol. in-8, avec gravures sur bois et lithographies. . . . . 8 »
— Nouveau manuel de phrénologie. 1 vol. in-18 avec planches. . . 1 »
Collection d'autographes et de fac-simile de personnages de la Révolution française, suivis d'autographes de quelques célébrités de la révolution brabançonne. 1 vol. in-8 contenant 100 autographes environ. . 6 »
Considerant (N.). — Du travail des enfants dans les manufactures et dans les ateliers de la petite industrie. 1 vol. in-8. . . . . 1 »
Cruysmans (Fl.). — Des droits et des obligations des armateurs vis-à-vis des assureurs sur corps. 1 vol. in-8. . . . . 2 50
— Des risques de guerre au point de vue de la police d'assurance maritime et des usages d'Anvers. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
Cuvier (Le baron Georges). — Histoire des progrès des sciences naturelles depuis 1789 jusqu'à ce jour. 2 vol. in-8. . . . . 3 »
— Leçons d'anatomie comparée, recueillies et publiées par Duméril. 1 vol. gr. in-8. . . . . 8 »
— Le règne animal distribué d'après son organisation, pour servir de base à l'histoire naturelle des animaux et introduction à l'anatomie comparée. 3 vol. gr. in-8, avec fig. . . . . 10 »
Deroyer (F.-J.). — Economie à l'usage de tout le monde. 1 vol. in-12. . 2 50
Ducpétiaux (Ed.). — De la condition physique et morale des jeunes ouvriers et des moyens de l'améliorer. 2 vol. in-8. . . . . 6 »
— De l'état de l'instruction primaire et populaire en Belgique, comparé avec celui de l'instruction en Allemagne, en Prusse, en Suisse, en France, en Hollande et aux États-Unis. 2 vol. in-18. . 2 »
— Des progrès et de l'état actuel de la réforme pénitentiaire et des institutions préventives aux États-Unis, en France, en Suisse, en Angleterre et en Belgique. 3 vol. in-18 avec planches. . . . 6 »
Findel (J.-G.). — Histoire de la Franc-Maçonnerie, depuis son origine jusqu'à nos jours. 2 vol. in-8. 6 fr. le volume. . . . . » »
Fisco (E.) et **Van der Straeten** (J.). — Institutions et taxes locales du royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande. 2e édition, revue, augmentée et mise au courant jusqu'au 1er octobre 1862. 1 vol. in-8. 7 50
Gachard. —Précis du régime municipal en Belgique avant 1794. 1 vol. in-8. 2 »
Giron (A.). — Essai sur le droit communal de la Belgique. 1 vol. in-8. 4 »
Honsebrouck (Van).—Traitement des maladies par l'eau froide. 1 vol. in-18. 1 »
Hubner (Otto). — Petit manuel populaire d'économie politique. Traduit de l'allemand avec l'autorisation de l'auteur, par Ch. Le Hardy de Beaulieu, économiste. 1 vol. in-18 (2e édition). . . . . 1 »
Humboldt (A.). — Résumé du Cosmos. 1 vol. in-18. . . . . » 75

Ignotus (Dr). — Petit traité de la machine humaine. 1 vol. Charpentier, avec figures. 3 50
Jacobus (Dom). — Le livre de la nationalité belge. 1 vol. in-18 . . . . . 2 »
— L'Europe et la nationalité belge. 1 vol. in-18. . . . . 2 50
Lalande (Jérôme de). — Tables de Logarithmes, étendues à 7 décimales par F.-C. Marie, précédées de plusieurs tables contenant les bases des calculs les plus usuels, par Ch.-E. Guillery. 1 vol. in-18. . . . . 3 »
Lamartine (Alphonse de). — La France parlementaire pendant vingt ans (1834-1851). 6 vol. in-8. Les quatre premiers sont en vente, le vol. 6 fr. . . . . » »
Larroque (Patrice).—De la guerre et des armées permanentes. 1 vol. in-8. 5 »
— 2e édition in-18. . . . . 3 50
Laveleye (Emile de). — Questions contemporaines. 1 vol. gr. in-18. . 3 50
— Essai sur l'économie rurale de la Belgique. 2e éd. 1 vol. in-18. . . 3 50
— Economie rurale de la Hollande. 1 vol. format Charpentier . . . 3 50
— L'enseignement obligatoire. In-12 . . . . . » 75
Le Hardy de Beaulieu (Ch.). — Traité élémentaire d'économie politique. 1 vol. Charpentier de 384 pages. . . . . 4 »
— Considérations sur les relations commerciales entre la Belgique et l'Espagne dans le présent et dans l'avenir. 1 vol. in-8 de 108 pages. 1 50
— Du salaire. Exposé des lois économiques qui régissent la rémunération du travail et des causes qui modifient l'action de ces lois. 1 vol. in-12. . . . . 2 50
— Le Catéchisme de la mère. 1 vol. in-12 avec de nombreuses fig. 2 50
— Causeries agricoles. Applications de l'économie politique, de la géologie et de la chimie à l'agriculture. 1 vol. in-12 . . . . . 3 50
Le Hon. — Périodicité des grands déluges, résultant du mouvement graduel de la ligne des apsides de la terre, théorie prouvée par les faits géologiques. 1 vol. in-8. 2e édition, revue, augmentée et enrichie de deux cartes . . . . . 3 »
Lestgarens (J.). — La situation économique et industrielle de l'Espagne en 1860. 1 vol. in-8. . . . . 1 25
Lindley (John). — Esquisses des premiers principes d'horticulture. Ouvrage traduit de l'anglais et augmenté par Ch. Morren. 1 vol. in-18. . 2 »
Ludwigh (Jean).—La Hongrie politique et religieuse. 1 vol. Charpentier. 3 50
— Nouvelle page de l'histoire des Habsbourg. In-18. . . . . » 75
— La Hongrie et la germanisation autrichienne. In-18. . . . . 1 »
— La liberté religieuse et le protestantisme en Hongrie. In-18. . . . 1 25
— La Hongrie devant l'Europe : les institutions nationales et constitutionnelles de la Hongrie et leur violation. In-18. . . . . 2 »
— La Hongrie et les Slaves. 1 25
— François-Joseph, empereur d'Autriche, peut-il être couronné roi de Hongrie ? In-18. . . . . 1 »
— Qui payera les dettes de l'Autriche ? In-18. . . . . 1 50
— La diète de Hongrie et l'empire d'Autriche, contenant l'adresse de M. Deak. In-18 . . . . . 2 »
— L'Autriche despotique et la Hongrie constitutionnelle, avec l'ultimatum de la diète de Hongrie. . . . . 2 »
Macnish (Robert). — Introduction à l'étude de la phrénologie, par demandes et par réponses. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
Malaise (L.). — Clinique homœopathique. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
Maynz (Ch.). — Éléments de droit romain. 2 vol. in-8. . . . . 16 »
— Traité des obligations en droit romain. 1 vol. in-8. . . . . 9 »
Mitscherlich. — Éléments de chimie ; traduit de l'allemand par Valérius. 3 vol. in-8. . . . . 9 »
Molinari (G. de). — Questions d'économie politique et de droit public. 2 beaux vol. in-8. . . . . 10 »

Molinari (G. de) — Lettres sur la Russie. 1 vol. format Charpentier de 418 pages . . . . . 4 »
— Cours d'économie politique, professé au Musée royal de l'industrie belge. 2 forts vol. in-8 (2e édition). . . . . 15 »
Monckhoven. — Traité général de photographie, contenant tous les procédés connus jusqu'à ce jour, suivi de la théorie de la photographie et de son application aux sciences d'observation. 4e édition, entièrement refondue avec 253 figures intercalées dans le texte. 1 vol. in-8. . . . 10 »
Omalius d'Halloy (J.-J. d'). — Abrégé de géologie. Nouvelle édition. In-8 avec nombreuses figures dans le texte. . . . . 10 »
Pessard (H.) **et Duvernoy** (C.). — L'année parlementaire. Première année, 1864. 1 fort vol. in-18 de 400 pages, contenant un résumé historique des actes du Sénat et du Corps législatif français.. . . . . 3 50
Philips (Ch.). — Amputation dans la contiguïté des membres. 1 vol. in-8, avec 16 planches. . . . . 3 »
— Du strabisme. 1 vol. in-18. . . . . » 50
Rau (Ch.-H.). — Traité d'économie nationale; traduit de l'allemand par Frêd. de Kemmeter. 1 vol. in-8. . . . . 8 »
Reyntiens (N.). — L'enseignement primaire et professionnel en Angleterre et en Irlande. 1 vol. in-8. . . . . 6 »
— Débats de l'assemblée de Francfort sur les questions de l'Eglise et de l'Instruction publique. 1 vol. gr. in-8.. . . . . 4 »
Rodenbach (Alex.). — Coup d'œil d'un aveugle sur les sourds-muets. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
Say (Jean-Baptiste). — Catéchisme d'économie politique. 1 vol. in-18. . 2 »
— Cours complet d'économie politique, augmenté des Mélanges et correspondance d'Économie politique, de la Bibliographie raisonnée de l'Économie politique, par A. Blanqui, précédé d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de J.-B. Say, par Charles Comte. 1 gros vol. grand in-8, à 2 colonnes. . . . . 12 »
Sève (Ed.). — Le nord industriel et commercial. 3 vol. in-8. . . . . 15 »
Thielens (A.). — Flore medicale belge. 1 vol. in-12. . . . . 5 »
Université libre de Bruxelles (L'). — Statuts, discours, rapports, documents divers, programme des études, liste des professeurs, biographie, bibliographie. 1 fort vol. de 500 pages in-12. . . . . 5 »
Van Bruyssel (Ernest). — Histoire du commerce et de la marine en Belgique. 3 vol. in-8. . . . . 18 »
— Histoire politique de l'Escaut. 1 vol. Charpentier. 3 50
Van den Broeck. — Hygiène des mineurs et des ouvriers d'usines métallurgiques, suivie de l'exposé des moyens propres à les secourir en cas d'accident. 1 vol. in-8. . . . . 5 »
Villiaumé (N.). — Nouveau traité d'économie politique. 2e édition fort augmentée. 2 vol. in-8. . . . . 15 »
— L'Esprit de la guerre. Principes nouveaux du droit des gens, de la science militaire et des guerres civiles. 2e édition. 1 beau volume in-8. . . . . 7 50
Waelbroeck (C.-F.), professeur à l'Université, avocat à la cour d'appel de Gand. Cours de droit industriel. 3 vol. in-8. . . . . 18 »

LITTÉRATURE & BEAUX-ARTS

Ainsworth (Harrison). — Guy Fawkes, ou la Conspiration des poudres. 2 vol.. . . . . 1 »
Andrieux. — Poésies. 1 vol. 1 50
— Épître au pape. 1 vol. . . . . » 30
Aubertin (G.-H.). — Grammaire moderne des écrivains français. 1 vol. in-8 compacte. . . . . 6 »

Aubertin (G.-H.). — Petite Grammaire moderne ou les huit espèces de mots. 1 vol. in-12. . . . . 1 »
Aventures de Tiel Uylenspiegel, illustrées par Lauters. 1 beau vol. in-18. Bruxelles, 1840 . . . . . 5 »
Bancel (D.). — Harangues et Commentaires littéraires et philosophiques sur la littérature française. 3 vol. in-8. . . . . 15 »
Baron (A.). — Caius Julius Cæsar, ad optimas editiones recensitus, cum commentario integro Jer. Jac. Oberlini, et selectis Oudendorpii, Achainterii variorumque notis. 2 vol. in-8. . . . . 3 »
Baron (A.). — La Mosaïque belge. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Poésies militaires de l'antiquité, ou Callinus et Tyrtée; ouvrage trad. en vers français, avec notices, commentaires et traductions en vers latins, anglais, italiens, allemands et hollandais. 1 vol. in-8. 2 »
— Résumé de l'histoire de la littérature française. 1 vol. in-18. . . . 1 »
Bécart (A.-J.). — Précis d'un cours complet de rhétorique française. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
Berend (Michel). — La Quarantaine. 1 vol. 3 50
Biagio Miraglia. — Cinq nouvelles Calabraises. 1 vol. Charpentier. . . . 3 50
Blanc (Louis). — Lettres sur l'Angleterre. 2 vol. in-8. . . . . 12 »
— Les Salons du XVIIIe siècle. 2 vol. in-8. . . . . 12 »
Bonau (Filip). — Les Vengeurs, roman-drame en vers, précédé d'une lettre de M. A. de Lamartine. 1 vol. in-8. . . . . 6 »
Carlén (Mme Émilie). — Une femme capricieuse; traduit du suédois. 4 volumes in-18. . . . . 5 »
Castelnau (A.). Zanzara, ou la Renaissance en Italie, roman historique. 2 vol. Charpentier. . . . . 7 »
Catalan (E.). — Rime et Raison, ou proverbes, apophthégmes, épigrammes et moralités proverbiales. Choisis et mis en vers. 1 vol. élégant in-32. . . . . 2 »
Cazelli (H.). — Chants populaires de l'Italie. Texte et traduction. 1 vol. Charpentier 3 50
Chassin (C.-L.). — Le poëte de la Révolution hongroise, Alexandre Petœfi. 1 fort vol. Charpentier. 3 50
Chateaubriand (De). — Atala, — Réné. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Essai sur la littérature anglaise. 2 vol. in-18. . . . . 2 »
— Moïse. Tragédie. 1 vol. in-18. . . . . » 50
— Le Paradis perdu de Milton. 2 vol. in-18. . . . . 2 »
— Atala. — Réné. 1 vol. in-32. . . . . » 50
Chateaubriand (De). — Mélanges et poésies. 1 vol. in-32 . . . . . » 50
— Mélanges littéraires. 1 vol. in-32 . . . . . » 50
— Les Natchez. 2 vol. in-32 . . . . . 1 »
Chavée. — Essai d'étymologie, ou Recherches sur l'origine et les variations des mots qui expriment les actes intellectuels et moraux. 1 vol. in-8. 2 »
Chénier (Marie-Joseph). — Poésies. 1 vol. . . . . 2 »
Chez Victor Hugo, par un passant. 1 vol. in-8 orné de 12 eaux-fortes, grav. par Maxime Lalanne. Ouvrage artistique et littéraire. . . . . 6 »
Contes de la sœur Marie.—Traduits de l'anglais. 1 vol. in-18, orné de vign. 1 »
Conversations d'un père avec ses enfants. — Traduit de l'anglais. 2 vol. in-18, ornés de gravures . . . . . 2 »
Constant (Benjamin). — Adolphe. 1 vol. . . . . 1 »
— Mélanges de littérature et de politique. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
Curtis (G.-W.). — Rêveries d'un Homme marié. 2 vol. in-32 . . . . . 2 50
Dash (Comtesse). — Mémoires des autres. 8 vol. Charpentier. Le vol. . 3 50
Dérisoud (Ch.-J.). — Les petits crimes. 1 vol. in-18. . . . . 3 »
Désaugiers. — Chansons et Poésies. 1 vol. . . . . 3 »
Dictionnaire (Nouveau) **en quatre langues, français-anglais-allemand-hollandais**, et vice versâ, de 3,300 pages, en 2 vol. gr. in-8 . . . . . 12 »
Doring (H.). — Mozart, sa biographie et ses œuvres. 1 vol. in-18. . . . 1 25

---

4. Lacroix, Verboeckhoven et Cie

Constant - Adolphe

Dora d'Istria (Mme la princesse). — Des Femmes, par une femme. 2 beaux vol. in-8. . . . . 10 »
Ellerman (Charles-F.) — L'amnistie, ou le duc d'Albe dans les Flandres, trad. de l'anglais. 2 vol. in-12. . . . . 2 »
Emerson (R.-W.). — Les Représentants de l'humanité. Traduction de l'anglais, par P. de Boulogne. 1 vol. Charpentier. 3 50
— Les Lois de la vie. Traduction par Xavier Eyma. 1 vol. Charp. . . 3 50
— Traits et Caractères. 1 vol. Charpentier. 3 50
Fauche (Hippolyte).—Le Râmâyana, poème sanscrit de Valmiky, 2 vol. Ch. 7 »
Fould (fils). — Enfer des Femmes. 1 vol. in-12. . . . . 3 50
Fourdrain (aîné). — L'homme aux yeux de bœuf. Drame. 1 vol. . . . . 1 »
— Le Médecin. Drame. 1 vol. . . . . 1 »
Ferrier. — La Russie. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
Garcin (Mme Eugène).—Léonie, essai d'éducation par le roman, précédée d'une lettre de M. A. de Lamartine. 3e édit. 1 vol. Charpentier. 3 »
— Charlotte. 1 vol. in-12. . . . . 3 50
Gastineau (B.). — Sottises et Scandales du temps présent. 2e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-18. . . . . 2 »
Gatti de Gamond (Mme). — Des devoirs des femmes et des moyens propres à assurer leur bonheur. 1 vol, in-18. . . . . 1 »
— Esquisses sur les femmes. 2 vol. in-18. . . . . 1 »
— Réalisation d'une commune sociétaire, d'après la théorie de Charles Fourier. 1 vol. in-8. . . . . 6 »
Genlis (Mme de). — Mademoiselle de Clermont — Cléomir. 1 vol. . . . . » 30
— Laurette et Julia. 1 vol. . . . . » 50
Gœthe. — Faust, tragédie, ornée du portrait de l'auteur. 1 vol. in-18. . . 3 »
Grattan (Thomas Colley). — L'Héritière de Bruges. 3 vol. . . . . 3 »
Guénot-Lecointe. — Le Cadet de Bourgogne. 1 vol. . . . . 1 »
— La dernière Croisade. 1 vol . . . . . 1 »
Galerie des femmes de George Sand, ornée de 24 magnifiques portraits sur acier gravés par H. Robinson, d'après les tableaux de Mme Geefs. MM. Charpentier, Lepaulle, Gros-Claude, Giraldon, Lepoitevin, Riard, etc., avec un texte, par le bibliophile Jacob, illustré de vignettes dessinées par MM. Français, Nanteuil, Morel-Fatio, et gravées par Chevin. 1 vol. in-4. . . . . 20 »
Guillaume (J.). — Struensée, drame en 5 actes et en vers. 1 v. grand in-18. 1 »
Hédouin (A.). — Gœthe. Sa vie, ses œuvres et ses contemporains. . . . 3 50
Heller (Robert). — Un Tremblement de terre. 2 vol. in-32. . . . . 3 »
Hope. — Histoire de l'architecture; traduit de l'anglais par A. Baron. 2e édit. 1 très-beau vol. in-8, accompagné d'un atlas de 90 pl. grav. . 12 »
Humboldt (A. de). — Correspondance avec Varnhagen von Ense et autres contemporains célèbres. Traduit par Max Sulzberger. 1 beau et fort vol. in-12. . . . . 5 »
Hugo (Victor). — Les Misérables. 10 vol. in-8, belle édition de luxe. . . 60 »
— Le même ouvrage, en 10 vol. in-12. . . . . 35 »
— William Shakespeare. 1 beau et fort volume in-8. . . . . 7 50
Hugo (Mme Victor). — Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie (Mémoires). 6e édit. 2 vol. in-8. . . . . 15 »
Hugo (Charles). — Les Misérables, drame en 2 parties, en 12 tableaux, avec prologue et épilogue. Édition de luxe in-8. . . . . 4 »
— Le même ouvrage, édition in-12. . . . . 2 »
Jacquemont (Victor). — Correspondance avec sa famille et plusieurs de ses amis, pendant son voyage dans l'Inde (1828-1832). 2 vol. in-18. . . 4 »
Kennedy (Miss Grace). — Décision. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Jessy Allan la Boiteuse. 1 vol. in-18. . . . . » 50
— Nouvelles protestantes. 2 vol. in-18. . . . . 2 »
— La Parole de Dieu. 1 vol. in-18. . . . . » 50
— Visite d'Andrew Camphell à ses cousins d'Irlande. 1 vol. in-18. . . » 50

Labarre (Louis). — Satires et élégies. 1 vol. . . . . 1 »
— Montigny à la cour d'Espagne, drame en 5 actes, en prose. 1 v. in-12. 2 »
Lacroix (Albert). — Histoire de l'influence de Shakespeare sur le théâtre français, jusqu'à nos jours. 1 vol. grand in-8 . . . . . 5 »
Lamartine (Alphonse de) — Shakespeare et son œuvre. 1 beau vol. in 8 de 450 pages. . . . . 5 »
— Portraits et biographies. 1 beau vol. in-8, contenant : William Pitt, lord Chatam, Mme Roland, Charlotte Corday. . . . . 5 »
— Les grands hommes de l'Orient. 1 vol. in-8 contenant : Mahomet, Tamerlan, Zizim. . . . . 5 »
— Les hommes de la Révolution. 1 vol. in-8 contenant : Danton, Vergniaud, Mirabeau. . . . . 5 »
— Les civilisateurs et les conquérants. 2 vol. in-8 contenant : Solon, Périclès, Michel-Ange, Fables de l'Orient, Pierre le Grand, Catherine II, Murat. . . . . 10 »
— Histoire de mon siècle. Mes Mémoires (Embrassant une galerie de portraits des Contemporains.) 6 vol. in-8 (en préparation). . . . » »
Lamennais (De). — Le Livre du Peuple . . . . . 1 »
— Les Paroles d'un Croyant . . . . . 1 »
— Amschaspands et Darvands. 1 vol. in-18 . . . . . 1 »
— De l'Absolutisme et de la Liberté (Dialoghetti). 1 vol. in-32 . . . . » 50
— Affaires de Rome. 1 vol. in-18 . . . . . 1 »
— De l'Esclavage moderne. 1 vol. in-18 . . . . . 1 »
— Œuvres complètes. 2 vol. grand in-8. . . . . 32 »
La Véguay. — Inès de Montéja. 1 vol. . . . . 1 »
Laveleye (E. de). — Les Nibelungen, traduction nouvelle, précédée d'une étude sur la formation de l'épopée. 2e édition. 2 vol. Charpentier. . . 7 »
Leclercq (Emile). — Histoire de deux armurières. 1 vol. gr. in-18. . . . 3 50
Lerchy (Mme de). — Elvire Nanteuil. 1 vol. in-18. . . . . 1 25
Les Rivaux, imité de l'anglais. 3 vol. in-18. . . . . 3 75
Ligne (Prince de). — Œuvres, précédées d'une introduction, par Albert Lacroix. 4 beaux et forts vol. format Charpentier. . . . . 14 »
— Mémoires, suivis de pensées et précédés d'une introduction. 1 vol. Charpentier. 3 50
Liedtz (Frédéric). — Après le couvre-feu. 2 vol. . . . . 2 »
Livre d'or des familles (Le) ou **la Terre sainte**, illustré de 58 planches rehaussées, dessinées par Haghe. 1 beau vol. in-8, orné de lettrines, de culs-de-lampe et d'une carte de la Palestine. . . . . 15 »
Lœbel. — Lettres sur la Belgique. Traduit de l'allemand. 1 vol. in-18 . . 1 »
Logé. — Dictionnaire des pensées, ou choix de pensées et de maximes extraites des meilleurs auteurs modernes. 1 vol. in-12. . . . . 3 »
Longfellow. — Hypérion et Kavanagh. 2 vol. in-12. . . . . 5 »
Lucas (H.). — Histoire philosophique et littéraire du théâtre français depuis son origine jusqu'à nos jours. 2e édition revue et augmentée. 3 vol. format Charpentier. 10 50
Lussy (M.). — Réforme dans l'enseignement du piano. 1re partie : Exercices de piano dans tous les tons majeurs et mineurs, à composer et à écrire par l'élève, précédés de la théorie des gammes, des modulations, du doigté, de la gamme harmonique, etc., et de nombreux exercices théoriques. In-8. . . . . 4 »
Marvel (Ik.). — Rêveries d'un Célibataire. 1 vol. Charpentier. . . . . 3 »
Maudit (le), Roman en 3 vol. in-8, 10e édit. . . . . 15 »
Mayne Reid. — La Fête des Chasseurs, scènes du bivac. Traduction de l'anglais par O'Squarr Flor. 2 forts vol. in-32. . . . . 2 50
Michelet (J.). — La Sorcière. Nouvelle édition, revue et aug. 1 v. Charp. .
— La Pologne martyre. — Russie-Danube. 1 vol. grand in-18 . . . . 3 50
Michiels (Alfred). — Névillac. 1 vol. . . . . 1 »
Millevoye — Poëmes et poésies. . . . . 3 »

Moke (H.-G.). — Du sort de la Femme dans les temps anciens et modernes. 1 vol. in-12. . . . . 2 »
Monnard et Gence. — Méditations religieuses, en forme de discours, pour toutes les circonstances et situations de la vie, d'après l'ouvrage allemand intitulé : Stunden der Andacht. 6 vol. in-8. . . . . 45 »
Moreau de la Meltière (Mme Charlotte). — Contes variés et tableaux de mœurs. 2 vol. . . . . 2 »
Noyer (Prosper). — Siméon, ou les Zingaris. Draine. 1 vol. . . . . 1 »
Pecchio. — Causeries d'un exilé sur l'Angleterre. Traduit de l'italien. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
Pelletan (Eugène). — La Famille. In-8. — I. La Mère. — II. Le Père. — III. L'Enfant. 3 vol. in-8, chaque volume 5 fr.
Pellico (Silvio). — Mes prisons. Mémoires, précédés d'une introduction biographique de Pietro Maroncelli. Traduction par Léger Noël. 1 vol. in-18 avec cartes et fac-simile. . . . . 1 »
Pfyffer de Neueck. — Esquisses de l'île de Java et de ses divers habitants. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
Photographies des Misérables de Victor Hugo, d'après les dessins de G. Brion. Collection complète, 25 sujets à. 1 25
Chaque scène ou type se vend séparément.
Pfau (Louis). — Études sur l'Art. 1 vol. in-8. . . . . 5 »
Potvin (C.). — La Belgique, poëme. 1 vol. in-12. . . . . 1 »
— Jacques d'Arteveld, drame historique en 3 actes en vers. Ouvrage couronné. 1 vol. in-18. . . . . 2 »
— Le Roman du Renard, mis en vers d'après les textes originaux, précédé d'une introduction et d'une bibliographie. 1 beau vol. Charpentier. 3 50
Poupart de Wilde (A.). — Anacréon et Sapho, suivis d'autres poésies grecques et latines, traduites en vers. 1 vol. grand in-18. . . . . 1 25
Rastoul de Mongeot. — Pétrarque et son siècle. 2 vol. . . . . 2 »
Racine. — Théâtre, 2 vol. ornés de treize vignettes. . . . . 6 »
Reade (Ch.), — Fatal Argent, roman, traduit de l'anglais. 2 vol. in-18. . . 7 »
Reiffenberg (De). — Histoire de l'ordre de la Toison d'or, depuis son origine jusqu'à la cessation des chapitres généraux. 1 vol. petit in-folio, orné de planches coloriées. . . . . 25 »
— Résumé de l'histoire des Pays-Bas. 2 vol. in-18. . . . . 3 »
— Le Dimanche, récits de Marsillus Brunck. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Le Lundi. Nouveaux récits de Marsilius Brunck. 1 vol. in-18. . . » 50
Religieuse (la). Roman en 2 vol. in-8. 10e édit. . . . . 10 »
Royer (Clémence-Aug.).—Les Jumeaux d'Hellas, roman. 2 vol. gr. in-16. 8 »
Saint-Génois (Jules de). — La cour du duc Jean IV. . . . . 2 »
— Hembyse. 3 vol. . . . . 3 »
— Histoire des avoueries en Belgique. 1 vol. in-8 . . . . . 1 »
Santo-Domingo. — Tablettes romaines. 2 vol. . . . . 2 »
Séménow. — Un homme de cœur. 2 vol. in-32. . . . . 2 50
Siret (Adolphe). — Dictionnaire historique des Peintres de toutes les écoles, depuis l'origine de la peinture jusqu'à nos jours. 2e édit. revue et augmentée. 1 vol. in-8 à 2 col., de 1,000 à 1,200 pages. 30 »
— Gloires et misères. 2 vol. . . . . 2 »
Souvenirs d'Italie. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
Staël (Mme de). — De l'Allemagne. 3 vol. in-18 . . . . . 2 »
— Le même ouvrage. 4 vol. in-32. . . . . 1 »
— Considérations sur les principaux événements de la Révolution française. 3 vol. in-18. . . . . 2 »
— Le même ouvrage. 3 vol. in-8. . . . . 2 »
— Dix années d'exil. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Le même ouvrage. 1 vol. in-8. . . . . 1 »
— Corinne ou l'Italie. 4 vol. in-32 avec portr. . . . . 4 »

Staël (Mme de) — Essais dramatiques. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Le même ouvrage. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
— Littérature. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
— Mélanges. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
— Morceaux divers. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
— Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Staël. — Lettres sur J.-J. Rousseau, 1 vol. in-8. . . . . 2 »
Sue (OEuvre d'Eugène). Plik et Plok. — Atar-Gull. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— La Salamandre. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— La Coucaratcha. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— L'Envie, 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— La Colère, la Luxure, 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— La Paresse, la Gourmandise, l'Avarice, 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— L'Orgueil. 2 vol. in-18. . . . . 2 »
— Les Mystères de Paris. 4 vol. in-18. . . . . 4 »
— Paula Monti 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Latréaumont. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Le commandeur de Malte. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Thérèse Dunoyer. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Le Juif Errant. 4 vol. in-18. . . . . 4 »
— Miss Mary. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Mathilde, 4 vol. in-18. . . . . 4 »
— Deux Histoires. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Arthur. 2 vol. in-18. . . . . 2 »
— La Famille Jouffroy. 3 vol. in-18. . . . . 3 »
— Le Morne-au-Diable. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— La Vigie de Koat-Ven. 2 vol. in-18. . . . . 2 »
— Les Enfants de l'Amour. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Les Mémoires d'un Mari. 2 vol. in-18. . . . . 2 »
— Mlle de Plouërnel. 1 vol. in-18. . . . . 2 »
— Aventures d'Hercule Hardi, 1 vol. in-18. . . . . » 50
— Bonne Aventure (la). 4 vol. in-18. . . . . 2 »
— Deleytar. 2 vol. in-18. . . . . 1 »
— Fanatiques (les) des Cévennes. 3 vol, in-18. . . . . 1 50
— Fernand Duplessis, ou Mémoires d'un mari. 6 vol. in-18. . . . . 3 »
— Gilbert et Gilberte. 5 vol. in-18. . . . . 2 50
— Hôtel Lambert (l'). 2 vol. in-18. . . . . 1 »
— Marquise (la) Cornélia d'Alfi. 1 vol. in-18. . . . . » 50
— Martin l'enfant trouvé. 8 vol. in-18. . . . . 4 »
— Miss Mary. 2 vol. in-18. . . . . 1 »
— Mystères de Paris (les). 13 vol. in-18. . . . . 6 50
— Thérèse Dunoyer. 2 vol. in-18. . . . . 1 »
— Les Mystères de Paris. 4 vol. gr. in-18, format anglais, illustrés de 48 vignettes gravées bois. . . . . 10 »
— Juif Errant (le). 19 vol. in-32. . . . . 5 70
— Martin l'enfant trouvé. 8 vol. in-32. . . . . 2 40
Tennent (Emerson). — Notes d'un voyageur anglais sur la Belgique. 2 vol. in-18. . . . . 1 »
Thyes (Félix). — Marc Bruno, avec une notice sur l'auteur, par Eugène Van Bemmel. 1 vol. in-18. . . . . » 50
Tollebl. — Le denier de saint Pierre. Comédie. 1 vol. in-18. . . . . 1 25
Van Bemmel. (Eug.). — De la langue et de la poésie provençales. 1 v. in-12. 2 »
Van Bemmel. — L'harmonie des passions humaines, fronton du théâtre de la Monnaie à Bruxelles, par E. Simonis. Notice avec gravure. . . . » 75
Vie de Rossini. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
Vinet (A.). — Chrestomathie française, ou choix de morceaux tirés des meilleurs écrivains français. 3 vol. petit in-8. . . . . 13 »

A. Lacroix, Verboeckhoven & Cie.

Digitized by Google

Chaque volume se vend séparément.

Vinet (A.). — 1re partie. Littérature de l'enfance. . . . . 4 »
— — 2e — Littérature de l'adolescence. . . . . 4 »
— — 3e — Littérature de la jeunesse et de l'âge mûr. . . 5 »
— Résumé de l'histoire de la littérature française. 1 vol. in-18. . . . 1 »
Wacken (E.). — Le Siége de Calais, tragédie lyrique en 4 actes. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
Wieland (C.-M.).—Musarion, ou la Philosophie des Grâces; traduction de l'allemand par Poupart de Wilde. 1 vol. in-18. . . . . 1 25
Wiertz (A.). — Peinture mate. Procédé nouveau. 1 vol. in-8. . . . . 1 »
Zschokke (Henri).—Lettres d'Islande; traduction de l'allemand par Emile Tandel. 1 vol. in-18. . . . . 1 »

BIBLIOTHÈQUE DE LA CRITIQUE MODERNE

FORMAT CHARPENTIER, A 3 FR. 50 LE VOLUME

Assollant (A.) — Vérité ! Vérité ! 1 vol.
— Pensées et Réflexions de Cadet Borniche. 1 vol.
— Un Quaker à Paris. 1 vol.
Dollfus (Ch.)— Etudes sur l'Allemagne. 1 vol. — De l'Esprit français et de l'Esprit allemand. 1 vol.
Castagnary. — Les Libres Propos. 1 v.
Montégut (Emile).— Essais de critique. Cinq séries. (En préparation.)
Morin (Frédéric). — Etudes d'histoire et de littérature. 1 vol.
Sauvestre (Ch.). — Mes Lundis. 1 vol.
Ulbach (L.). — Ecrivains et Hommes de lettres. 1 vol.
— Causeries du Dimanche. 1 vol.

ROMANS — COLLECTION J. HETZEL & A. LACROIX

La collection Hetzel prendra à l'avenir, pour ce qui est roman, le titre de COLLECTION J. HETZEL ET A. LACROIX. Les livres nouveaux dont elle s'enrichira porteront cette désignation. Le double effort des deux maisons ne pourra que contribuer à augmenter la valeur de la collection.

A mesure que d'autres romans entreront dans la Collection, nous en publierons la liste.

BEAUX VOLUMES IN-18

BROCHÉS, A 3 FRANCS. — CARTONNÉS, A 3 FRANCS 50 C.

Alarcon. — Le Finale de Norma, traduction de Ch. Yriarte. . . . . 1 vol.
Andersen. — Nouveaux Contes suédois. . . . . 1 vol.
Assollant. — Aventures de Karl Brunner. . . . . 1 vol.
Audebrand. — Schinderhannes. . . . . 1 vol.
Bayeux (Marc). — La Sœur ainée. . . . . 1 vol.
Belloy (de). — Les Toqués. . . . . 1 vol.
Bernard (A. de). — Les Frais de la guerre. . . . . 1 vol.
Bertrand. — Les Mémoires d'un Mormon. . . . . 1 vol.
Biart (Lucien). — La Terre-Chaude. . . . . 1 vol.
Bosquet (Emile). — Louise Meunier. . . . . 1 vol.
Brèhat (De). — Les Jeunes Amours. . . . . 1 vol.
— Histoires d'Amour. . . . . 1 vol.
— Les Petits Romans. . . . . 1 vol.
— Un Drame à Calcutta. . . . . 1 vol.
Champfleury. — Le Violon de faïence. . . . . 1 vol.
Cherville (De). — Histoire d'un Chien de chasse. . . . . 1 vol.
Colombey. — Histoire anecdotique du Duel. . . . . 1 vol.
— L'Esprit des Voleurs. . . . . 1 vol.
— Les Originaux de la dernière heure. . . . . 1 vol.
Delmas de Pont-Jest. — Bolino le Négrier. . . . . 1 vol.

Delmas de Pont-Jest. — Voyages du Fire-Fly. . . . . 1 vol.
Deltuf (Paul). — Mademoiselle Fruchet . . . . . 1 vol.
— Adrienne . . . . . 1 vol.
— La Femme incomprise . . . . . 1 vol.
— Les Femmes sensibles. . . . . 1 vol.
— Jacqueline Voisin . . . . . 1 vol.
— La comtesse de Silva . . . . . 1 vol.
Déquet. — Clarisse. . . . . 1 vol.
Ducom (Charles). — Nouvelles gasconnes. . . . . 1 vol.
Duranty. — La cause du beau Guillaume. . . . . 1 vol.
Eckermann et **Charles.** — Entretiens de Gœthe . . . . . 1 vol.
Erckmann Chatrian. — Contes de la Montagne. . . . . 1 vol.
— Maître Daniel Rock . . . . . 1 vol.
— Contes des bords du Rhin. . . . . 1 vol.
— Le Joueur de Clarinette. . . . . 1 vol.
— Le Fou Yégof. . . . . 1 vol.
— Madame Thérèse. . . . . 1 vol.
— L'Illustre docteur Mathéus. . . . . 1 vol.
— Histoire d'un Conscrit de 1813. . . . . 1 vol.
Forgues (E.-D.). — Une Parque. — Ma Vie de garçon . . . . . 1 vol.
— Elsie Venner. . . . . 1 vol.
— Gens de Bohême. . . . . 1 vol.
Frémy (Arnould). — Journal d'une jeune Fille pauvre . . . . . 1 vol.
— Les Amants d'aujourd'hui . . . . . 1 vol.
— Les Femmes mariées . . . . . 1 vol.
— Joséphin le Bossu. . . . . 1 vol.
Gastineau (B.). — Amours de Mirabeau. . . . . 1 vol.
— Femmes de l'Algérie . . . . . 1 vol.
Girardin (Mme de). — L'Esprit de Mme de Girardin. . . . . 1 vol.
Gozlan (Léon). — La Folle du no 16. . . . . 1 vol.
— Le Vampire du Val-de-Grâce . . . . . 1 vol.
— Les Emotions de Polydore Marasquin. . . . . 1 vol.
Gonzalès (Don Manuel Fernandez y) et **Yriarte.**—La Dame de nuit, nouvelle espagnole . . . . . 2 vol.
Grammont (De). — Les Gentilshommes riches. . . . . 1 vol.
— Les Gentilshommes pauvres . . . . . 1 vol.
Immermann, avec une préface par **Nefftzer.** — La Blonde Lisbeth. . . . 1 vol.
Janin (J.). — Contes non estampillés . . . . . 1 vol.
Jobey (Ch.). — L'Amour d'une Blanche . . . . . 1 vol.
Kingsley (R.-Ch.). — Alton Locke . . . . . 3 vol.
Lacroix (Octave). — Padre Antonio. . . . . 1 vol.
Lancret (A.). — Les Fausses Passions. . . . . 1 vol.
Lavallée (Th.). — Jean-sans-Peur . . . . . 1 vol.
Lever (Ch.). — O'Donoghue. Histoire d'une famille irlandaise . . . . . 2 vol.
Mané, Théoel, Phares. — Histoire d'il y a vingt ans . . . . . 1 vol.
Maret (Henri). — Tour du monde parisien . . . . . 1 vol.
— Les Compagnons de la Marjolaine . . . . . 1 vol.
Mayne Reid. — Les Marrons de la Jamaïque. . . . . 2 vol.
Melville (Whyte). — L'Interprète. . . . . 2 vol.
Monnier (Marc). — Garibaldi. — Conquête des Deux-Siciles . . . . . 1 vol.
Monnier (Henri). — La Religion des Imbéciles . . . . . 1 vol.
Muller (Eug.). — La Mionette. 5e édition. . . . . 1 vol.
— Madame Claude . . . . . 1 vol.
— Contes rustiques . . . . . 1 vol.
Olivier (Juste). — Le Bateller de Clarens . . . . . 2 vol.
Paul (Adrien). — Les Duels de Valentin . . . . . 1 vol.
— Blanche Mortimer. . . . . 1 vol.
Perret (Paul). — Mademoiselle du Plessé. . . . . 1 vol.

Perret (Paul). — Dame Fortune . . . . . 1 vol.
Pichat (Laurent). — Les Poëtes de combat. . . . . 1 vol.
— Le Secret de Polichinelle . . . . . 1 vol.
— Gaston. . . . . 1 vol.
Poë (Edgar). — Contes inédits . . . . . 1 vol.
Ponroy (Arthur). — Le Présent de Noces. . . . . 1 vol.
Radiguet (Max). — Les Derniers sauvages . . . . . 1 vol.
Richard (J.). — Un péché de Vieillesse . . . . . 1 vol.
Robert (Adrien). — La Princesse Sophie. . . . . 1 vol.
— Le Nouveau Roman comique . . . . . 1 vol.
Robert Houdin. — Les Tricheries des Grecs. 2e édition . . . . . 1 vol.
Rufini. — Découverte de Paris. Nouvelle édition . . . . . 1 vol.
Sala (G.). — La Dame du premier. Traduction de l'anglais.. . . . . 2 vol.
Sand (G.). — Flavie. 3e édition. . . . . 1 vol.
— Souvenirs et impressions littéraires . . . . . 1 vol.
— Autour de la table . . . . . 1 vol.
— Amours de l'Age d'Or . . . . . 1 vol.
— Les Dames vertes. 3e edition . . . . . 1 vol.
— Théâtre complet. . . . . 3 vol.
— Promenade autour d'un village. . . . . 1 vol.
— Les Beaux Messieurs de Bois-Doré. . . . . 2 vol.
Scholl (Aurélien). — Histoire d'un Premier Amour . . . . . 1 vol.
— Les Amours de Théâtre . . . . . 1 vol.
— Aventures romanesques . . . . . 1 vol.
Texier (Edmond). — Choses du Temps présent. . . . . 1 vol.
Thiers. — Histoire de Law . . . . . 1 vol.
Tourguénef. — Dimitri Roudine. . . . . 1 vol.
— Une Nichée de Gentilshommes. . . . . 1 vol.
Trois Buveurs d'eau. — Histoire de Mürger . . . . . 1 vol.
Ulbach (L.). — Le Mari d'Antoinette. 2e édition. . . . . 1 vol.
— Françoise. 2e édition . . . . . 1 vol.
— Pauline Foucault. 3e édition. . . . . 1 vol.
— Mémoires d'un Inconnu. . . . . 1 vol.
— Monsieur et Madame Fernel . . . . . 1 vol.
— Suzanne Duchemin . . . . . 1 vol.
— L'Homme aux cinq louis d'or . . . . . 1 vol.
— Histoire d'une mère et de ses enfants . . . . . 1 vol.
— Les Roués sans le savoir. . . . . 1 vol.
— Voyage autour de mon clocher. . . . . 1 vol.
— Le Prince Bonifacio . . . . . 1 vol.
— Louise Tardy . . . . . 1 vol.
— Le Parrain de Cendrillon . . . . . 1 vol.
Vignon (Claude). — Jeanne de Mauguet. . . . . 1 vol.
— Un Drame en province. . . . . 1 vol.
— Les Complices. . . . . 1 vol.
— Récits de la Vie réelle . . . . . 1 vol.
— Victoire Normand . . . . . 1 vol.
Villemot (Aug.). — La Vie à Paris. Précédée d'une Étude sur l'esprit en France, par P.-J. Stahl. . . . . 2 vol.
Wilkie Collins, Forgues. — La Femme en blanc. 4e édition. . . . . 2 vol.
— Sans nom. 2e édition. . . . . 2 vol.
— Une Poignée de romans . . . . . 2 vol
Wailly (De) et **Carleton**. — Romans champêtres irlandais . . . . . 2 vol.
Wood (Mme H.). — Lady Isabel. 2e édition . . . . . 2 vol.
Zola (Emile). — Contes à Ninon. . . . . 1 vol.

Les romans qui précèdent, ainsi que les nouveaux ouvrages qui paraîtront successivement dans la **Collection J. Hetzel** et **A. Lacroix**, seront vendus brochés à 3 fr. le vol., et cartonnés à l'anglaise, avec titres et écussons dorés, à 3 fr. 50 c.

EXTRAIT DU CATALOGUE DE MUSIQUE CLASSIQUE ALLEMANDE

ÉDITIONS A BON MARCHÉ

Œuvres complètes de Beethoven, revues par F. Liszt.
Tomes I et II.—Sonates pour piano, 36 cahiers, avec le portrait de Beethoven. Prix : 25 fr. — Tome III. Toutes les variations pour piano seul en 20 cahiers. Prix : 11 fr. — Tome IV. Toutes les autres compositions (Bagatelles, Rondeaux, Danses, Marches, etc.), pour piano à deux et à quatre mains, 23 cahiers. Prix : 11 fr. — Tome V. Tous les duos pour piano et violon, 14 cahiers en partition et avec les voix seules. Prix : 17 fr. — Tome VI. Tous les duos pour piano, 13 cahiers en partition et avec les voix seules. Prix : 18 fr. — Tome VII. Tous les trios pour piano, violon (clarinette) et violoncelle, 13 cahiers en partition et avec les voix seules. Prix : 18 fr. — Tome IX. Les 9 Lieder pour une voix avec accompagnement du piano, revus par C. Geissler (paroles allemandes), 13 cahiers. Prix : 9 fr. — Tome X. Un Oratorio et deux Messes, en partition. Prix : 9 fr. — Tome XIV. Dix-sept Quatuor pour deux violons, alto et violoncelle, 10 cahiers en partition et parties.
Neuf symphonies pour piano à deux mains, 15 fr. 25 c. Arrangées par F.-W. Markull.

Jean-Sébastien Bach. — Œuvres choisies pour piano, 4 vol. prix : 33 fr.

Muz Clementi. — Sonates originales pour le piano, 4 vol. Prix : 40 fr.

Joseph Haydn. — Toutes ses compositions pour piano.

Douze des plus belles Symphonies pour piano à deux ou à quatre mains, arrangées par H. Enke.

W.-A. Mozart. — Œuvres complètes révisées par H.-W. Stolze. Vol. I et II. Toutes les compositions pour piano seul et à quatre mains. Prix : 24 fr. — Vol III. 18 sonates pour piano et violon. Prix : 13 fr. — Vol. IV, 9 trios pour piano, violon et violoncelle. Prix : 10 fr. 50 c.
Quinze Symphonies pour piano à deux mains. 11 fr. A quatre mains, 17 fr. Arrangées par F.-W. Markull.

Charles Maria de Weber. — Édition revue et corrigée par H.-W. Stolze. 2 vol. avec biographie et portrait. Prix : 30 fr.

Anton Diabelli. — Œuvres choisies en 7 cahiers. — Prix : 8 fr. 60.

J.-L. Dussek. — Œuvres choisies pour piano à deux et à quatre mains, 19 cahiers. Prix : 12 fr.

Fr. Kulhau. — Œuvres choisies pour piano à deux et à quatre mains. Prix : 7 fr. 50.
Collection d'Ouvertures pour piano à deux et à quatre mains.

Opéras en partition de piano : de Mozart, Cimarosa, Méhul, Rossini, Beethoven, Bellini, Weber, etc., etc.

TOUS CES MORCEAUX SONT MARQUÉS PRIX NET ET SANS REMISE.

THÉATRE

George Sand. — Théâtre complet. 3 vol. gr. in-18. . . . . 9 »
Louis Ulbach et Crisafulli. — M. et Mme Fernel, comédie en quatre actes. 1 vol. in-18. . . . . 2 »
Jules Guilliaume. — Struensée, drame en cinq actes et en vers. 1 vol. in-18. 1 25
Louis Labarre. — Montigny a la cour d'Espagne. drame en cinq actes. 1 vol. in-18. . . . . 2 »
Tollebi. — Le Denier de Saint-Pierre, comédie en cinq actes. 1 vol. in-18. 1 25
Ch. Potvin. — Jacques d'Arteveld, drame historique en trois actes et en vers. 1 vol. in-18. . . . . 2 »
Gœthe. — Faust, tragédie, ornée du portrait de l'auteur. 1 vol. in-18. . . . . 3 »
— Le même ouvrage, orné de 26 gravures. . . . . 5 »
Édouard Wacken. — Le Siége de Calais, tragédie lyrique en trois actes. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
Ch. Hugo. — Les Misérables, drame en deux parties et douze tableaux, avec prologue et épilogue. Édition de luxe. in-8. . . . . 4 »
— Le même ouvrage. Édition in-12. . . . . 2 »
Racine. — Théâtre. 2 vol. in-32, édition diamant, ornés de 13 vignettes. . . . . 6 »
Mme de Staël. — Essais dramatiques. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
— Le même ouvrage. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
Chateaubriand. — Moise, tragédie. 1 vol. in-18. . . . . » 50
Victor Joly. — Jacques d'Arteveld, drame, précédé de chroniques intéressantes sur l'histoire des Flandres au XIVe siècle. 1 vol. in-18. . . . . » 50
Fourdrain aîné. — L'Homme aux yeux de bœuf, drame, 1 vol. . . . . 1 »
— Le Médecin, drame 1 vol. . . . . 1 »

A. Lacroix, Verboeckhoven et Ce.

BIBLIOTHÈQUE DE LA CRITIQUE MODERNE

Format Charpentier à 3 fr. 50 le volume.

Alfred Assolant. — Vérité! Vérité! 1 vol.
— Pensées et Réflexions de Cadet Borniche. 1 vol.
— Un Quaker a Paris. 1 vol.
Castagnary. — Les libres Propos. 1 vol.
Ch. Dollfus. — Études sur l'Allemagne. 1 vol.
Mme de Girardin. — L'Esprit de Mme de Girardin 1 vol. in-18.
Frédéric Morin. — Études d'histoire et de littérature, 1 vol.
Mané, Thécel, Pharès. — Histoires d'il y a vingt ans. 1 vol in-18.
Pichat (Laurent). — Les Poëtes de combat. 1 vol. in-18.
George Sand. — Souvenirs et Impressions littéraires. 1 vol. in-18.
— Autour de la table. 1 vol.-in 18.
Ch. Sauvestre. — Mes Lundis. 1 vol.
Texier (Edmond). — Choses du temps présent. 1 vol. in-18.
Louis Ulbach. — Écrivains et Hommes de lettres. 1 vol.
— Causeries du Dimanche. 1 vol.
Villemot. — La Vie a Paris. — Étude sur l'esprit en France par P. J. Stahl. 1 vol. in-18.

Émerson. — Les Représentants de l'humanité. 1 vol. 3 50
— Les lois de la vie. 1 vol. 3 50
Œuvres du Prince de Ligne. — 4 vol. in-18. . . . . 14 »
Mémoires du Prince de Ligne. — 1 vol. in 18. . . . . 3 50
Hippolyte Lucas. — Histoire philosophique et littéraire du Théâtre Français, depuis son origine jusqu'a nos jours. 3 vol. 10 50
Guillaume Schlegel. — Cours de Littérature dramatique. 2 vol. grand in-18. . . . . 7 »
Albert Lacroix. — Histoire de l'influence de Shakspeare sur le théâtre en France jusqu'a nos jours. 1 vol. in 8. . . . . 5 »

Chateaubriand. — Essai sur la littérature anglaise. 2 vol. in-18. . 2 »
— Mélanges et Poésies. 1 vol. in-32. . . . . » 50
— Mélanges littéraires. 1 vol in-32. . . . . » 50
Benjamin Constant. — Mélanges de littérature et de politique. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
Mme de Staël. — De l'Allemagne. 3 vol. in-18. . . . . 2 »
— Littérature. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
— Mélanges. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
— Morceaux divers. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
Prescott. — Essais et Mélanges historiques et littéraires. 2 vol. in-8. . 10 »

BROCHURES

Jules Simon. — Discours sur les Instituteurs. In-32. . . . . » 10
— La Loi sur les Coalitions. In-32. . . . . » 10
Pelletan. — Les Fêtes de l'Intelligence. 1 vol. in-8. . . . . 1 »
Les Jésuites et le Procès de Buck. 1 vol. in-18 . . . . . » 75
Bosselet. — La Liberté ajournée. 1 vol. in-18. . . . . 1 »
Demeur. — L'Expédition belge au Mexique. 1 vol. in-18. . . . . » 75
Prescott. — Don Carlos. Sa vie et sa mort. 1 vol. in-8. . . . . 2 »
— Vie de Charles Quint à Yuste. 1 vol. in-8. . . . . 2 50
— Christophe Colomb. 1 vol. in-8. . . . . 1 50

15, boulevard Montmartre, Paris.

ŒUVRES DES GRANDS AUTEURS FRANÇAIS CONTEMPORAINS

ÉDITION IN-8 CAVALIER

Victor Hugo. — Les Misérables. 10 vol. in-8 . . . . . 0 »
— William Shakespeare. 1 vol. in-8 . . . . . 7 50
Alph. de Lamartine. — La France parlementaire (1830-1851). Discours, écrits politiques. 6 beaux et forts vol. in-8. . . . . 36 »
— Shakespeare et son œuvre. 1 vol. in-8. . . . . 5 »
— Portraits et Biographies (William Pitt, lord Chatham, Madame Roland, Charlotte Corday). 1 vol. in-8. . . . . 5 »
— Les Hommes de la Révolution (Mirabeau, Vergniaud, Danton). 1 vol. in-8 . . . . . 5 »
— Les Grands Hommes de l'Orient (Mahomet, Tamerlan, Zizim). 1 vol. in-8 . . . . . 5 »
— Civilisateurs et Conquérants (Solon, Périclès, Michel-Ange, Fables de l'Inde, Pierre le Grand, Catherine II, Murat). 2 vol. in 8. . . . . 10 »
Jules Simon. — L'Ecole. 1 vol. in-8. . . . . 6 »
Eugène Pelletan. — La Famille. I. La Mère. 1 vol. in-8. . . . 5 »
II. Le Père. 1 vol. in-8. . . . 5 »
III. L'Enfant. 1 vol. in-8 . . . 5 »
Edgar Quinet. — La Révolution. 2 vol. in-8. . . . . 15 »
Louis Blanc. — Lettres sur l'Angleterre. 2 vol. in-8. . . . . 12 »
— Les Salons du XVIIIe siècle. 2 vol. in-8. . . . . 12 »
Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie. 2 vol. in-8 . . . . . 15 »
Lamennais (OEuvres) de. 2 vol. gr. in-8 à 2 colonnes. . . . . 32 »

ÉDITION IN-18 JÉSUS

Michelet. — La Sorcière. 1 vol. in-18. . . . . 3 50
— La Pologne martyre. 1 vol. in-18. . . . . 3 50
George Sand (OEuvres de). — Flavie. 1 vol . . . . . 3 »
— Les Amours de l'Age d'or. 1 vol . . . . . 3 »
— Les Dames Vertes. 1 vol. . . . . 3 »
— Les Beaux Messieurs de Bois-Doré. 2 vol. . . . . 6 »
— Promenade autour du village. 1 vol. . . . . 3 »
— Souvenirs et Impressions littéraires. 1 vol. . . . . 3 »
— Autour de la table. 1 vol. . . . . 3 »
— Théâtre complet. 3 vol. . . . . 9 »
Eugène Sue (OEuvres d'). 37 vol. gr. in-18 à 1 fr.
— OEuvres diverses. 49 vol. petit in-18 à 50 cent. le volume.
Frédéric Soulié. — OEuvres diverses. Romans. 66 volumes in-18 à 50 c. le volume.

BEAUX IN-18 BROCHÉS A 3 FR. 50

Proudhon. — La Guerre et la Paix. . . . . 1 vol.
— Théorie de l'impôt. . . . . 1 vol.

A. Lacroix, Verboeckoven et Ce

LIBRAIRIE INTERNATIONALE
15, BOULEVARD MONTMARTRE, A PARIS
Au coin de la rue Vivienne
A. LACROIX, VERBOECKHOVEN & Cie, ÉDITEURS
A BRUXELLES, A LEIPZIG ET A LIVOURNE

ŒUVRES COMPLÈTES

DE P.-J. PROUDHON

Sous le titre d'*Œuvres complètes*, nous réunissons toutes les publications (livres, brochures, articles de journaux) qui ont paru du vivant de PROUDHON, et dont il serait impossible de trouver aujourd'hui l'assortiment en librairie. Ces ouvrages, joints aux *Œuvres posthumes*, qui seront éditées dans le même format et par la même maison, comprendront, — pouvons-nous dire, — l'encyclopédie des questions mises à l'ordre du jour par la Révolution sociale. Philosophie, morale, politique, économie politique, exégèse religieuse, critique littéraire et artistique, rien n'a échappé au grand penseur, à ce « grand remueur d'idées, » selon l'expression de Michelet.

Proudhon avait résumé sa tâche dans l'épigraphe de ses *Contradictions économiques* : DESTRUAM ET ÆDIFICABO. La

critique a pris comme un mot d'ordre d'accorder à l'auteur la gloire d'avoir largement rempli la première moitié de son programme, *destruam, je détruirai;* mais elle lui reproche de n'en avoir seulement jamais ébauché la seconde partie, *ædificabo, je construirai.*

« On crie sur moi au démolisseur, dit-il lui-même; ce nom me restera jusqu'au bout : c'est la fin de non-recevoir qu'on oppose à tous mes travaux, homme de démolition, impuissant à produire!... J'ai pourtant donné déjà passablement de démonstrations de choses très-positives, telles que :

« Une théorie de la force : métaphysique du groupe (elle sera surtout démontrée, ainsi que la théorie des nationalités, dans un livre qui sera prochainement publié);

« Une théorie dialectique : formation des genres et espèces par la méthode sérielle; agrandissement du syllogisme, qui n'est bon que lorsque les prémisses sont admises;

« Une théorie du droit et de la morale (doctrine de l'immanence);

« Une théorie de la liberté;

« Une théorie de la chute, c'est-à-dire de l'origine du mal moral : l'idéalisme;

« Une théorie du droit de la force : droit de la guerre et droit des gens;

« Une théorie du contrat : fédération, droit public ou constitutionnel;

« Une théorie des nationalités, déduite de la force collective: indigénat, autonomie;

« Une théorie de la division des pouvoirs, corrélative de la force collective;

« Une théorie de la propriété;

« Une théorie du crédit : la mutualité, corrélative de la fédération;

« Une théorie de la propriété littéraire;

« Une théorie de l'impôt;

« Une théorie de la balance du commerce;

« Une théorie de la population;

« Une théorie de la famille et du mariage;

« Sans préjudice d'une foule de vérités incidentes. »

La partialité et le système de parti pris, dont se plaignait si justement Proudhon, ne dureront pas. On a compris que les grands problèmes sociaux posés et creusés par lui doivent être résolus, peut-être dès la génération présente. En tout cas, il n'est plus permis d'en ignorer. Aussi la publication que nous entreprenons aujourd'hui répond-elle à un besoin, à une nécessité de l'époque.

Les œuvres anciennes formeront 17 volumes, savoir :

Ier. — Qu'est-ce que la propriété? (1er et 2e Mémoires).

IIe. — 1° Avertissement aux propriétaires; 2° Plaidoyer de l'auteur devant la cour d'assises de Besançon; 3° Célébration du dimanche; 4° De la concurrence entre les chemins de fer et les voies navigables; 5° Le Miserere.

IIIe. — Création de l'Ordre dans l'humanité.

IVe et Ve. — Système des Contradictions économiques.

VIe, VIIe et VIIIe. — Brochures et articles de journaux depuis Février 1848 jusqu'à 1862. (Solution du problème social, Organisation du crédit et de la circulation, Banque d'échange, Banque du peuple, articles du Représentant du peuple, du Peuple, de la Voix du peuple, du Peuple de 1850; la Révolution sociale démontrée par le coup d'État.)

IXe. — Confessions d'un Révolutionnaire.

Xe. — Idée générale de la Révolution au XIXe siècle.

XIe. — Manuel du Spéculateur a la Bourse.

XIIe. — Des Réformes a opérer dans l'exploitation des chemins de fer.

XIIIe et XIVe. — La Guerre et la Paix.

XVe. — Théorie de l'Impôt.

XVIe. — 1° Majorats littéraires; 2° Fédération et unité en Italie; 3° Nouvelles observations sur l'unité italienne; 4° les Démocrates assermentés.

XVIIe. — 1° Du principe fédératif; 2° Si les traités de 1815 ont cessé d'exister.

Tous ces ouvrages seront publiés, à 3 fr. 50 c. le volume de 9 à 12 feuilles, dans le format compact in-18 jésus, de façon que les lecteurs qui ont déjà des volumes de la collection puissent s'assortir sans être obligés d'acheter le tout. Nous n'avons pas visé à une spéculation onéreuse pour les acheteurs, d'autant

que le public le plus intéressé à la connaissance et à la solution des questions traitées par Proudhon appartient à la classe travailleuse.

Nous ne publierons pas les ouvrages dans leur ordre numérique, mais selon les besoins de la librairie : c'est ainsi que nous commençons par la réimpression du *Système des Contradictions* (tomes IV et V des *Œuvres complètes*), parce qu'il n'en reste plus d'exemplaires dans le commerce depuis des années.

Les *Œuvres posthumes*, dont quelques-unes formeront de simples brochures, d'autres des volumes, paraîtront dans le même format que les *Œuvres complètes*. Elles comprennent :

1° Théorie de la propriété (sous presse);
2° De la Pornocratie ou les Femmes (sous presse;
3° Conclusions sur les Évangiles et la Vie de Jésus (le Nouveau Testament annoté). Sous presse;
4° Suite du Spéculateur a la Bourse (5 études : 1° Fondateurs et Actionnaires; 2° les grandes Compagnies et le Public; 3° la Finance et le Salariat; 4° la haute Banque et l'État; 5° De la force collective, conclusion sur les quatre études précédentes; ces cinq études sont réunies sous un titre commun : LA FÉODALITÉ INDUSTRIELLE (sous presse);
5° De la capacité politique des classes ouvrières (publié, 1865);
6° Du principe de l'art (publié, 1865);
7° Géographie politique et nationalité (en préparation ainsi que les suivants);
8° La France et le Rhin (réfutation d'Amédée Thierry);
9° Théorie du mouvement constitutionnel en Europe, ou Qu'est-ce enfin que la république?
10° Histoire de Jehovah (la Bible annotée, Ancien Testament);
11° Histoire de Pologne;
12° Parallèle entre Napoléon Ier et Wellington (réfutation de Thiers);
13° Les Normaliens;
14° Histoire condensée de Napoléon Ier d'après Thiers;
15° Critique littéraire;
16° Cours d'économie politique.

MAG 819,543

PARIS. — IMPRIMERIE DE POUPART-DAVYL ET COMP., RUE DU BAC, 30.

BIBLIOTECA BONGHI

Digitized by Google

EN VENTE CHEZ LES MÊMES ÉDITEURS

Simon (Jules). — L'École. nouvelle édition. 1 vol. in-8. . . . . 3 .

Lamartine (Alphonse de). — La France parlementaire pendant vingt ans (1834-1851). Œuvres oratoires et écrits politiques. 6 vol. in-8. 6 fr. le vol. . . . . .

Reyntiens (N.). — L'Enseignement primaire et professionnel en Angleterre. 1 vol. in-8. . . . . 6 .

— Débats de l'assemblée de Francfort sur les questions de l'Église et de l'Instruction publique. 1 vol. gr. in-8. . . . . .

Laveleye (Emile de). — L'Enseignement obligatoire. 1 vol. in-18. . . . 1 75

— Questions contemporaines. 1 vol. in-18. . . . . 3 50

Molinari (G. de). — Questions d'économie politique et de droit public. 2 vol. in-8. . . . . 10 .

— Cours d'économie politique. 2 forts vol. in-8. 2e édition. . . . . 15 .

Villiaumé (N.). — Nouveau Traité d'économie politique. 3e édition. 2 vol. in-8. . . . . .

Le Hardy de Beaulieu (Ch.). — Traité élémentaire d'économie politique. 1 gros vol. in-18. . . . . .

Larroque (Patrice). — De la guerre et des armées permanentes. 2e édition. 1 vol. in-8. . . . . .

— Même ouvrage, 1 vol. in-18. . . . . .

Ducpétiaux (Ed.). — De la condition physique et morale des jeunes ouvriers et des moyens de l'améliorer. 2 vol. in-8. . . . . .

— De l'état de l'instruction primaire et populaire en Belgique, comparé avec celui de l'instruction en Allemagne, en Prusse, en Suisse, en France, en Hollande et aux États-Unis. 2 vol. in-18.

— Des progrès et de l'état actuel de la réforme pénitentiaire et des institutions préventives aux États-Unis, en France, en Suisse, en Angleterre et en Belgique. 3 vol. in-18 avec planches. . . .

Boétie (De la). — De la servitude volontaire (1548), préface de F. de Lamennais. 1 vol. in-32. . . . . .

Considérant (N.). — Du travail des enfants dans les manufactures et dans les ateliers de la petite industrie. 1 vol. in-8. . . . . .

Fisco et **Van der Straeten**. — Institutions et Taxes locales du Royaume Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande. 2e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8. . . . . .

Sève (Ed.). — Le Nord industriel et commercial (Russie, Suède, Norvége, Danemark, Allemagne. 3 vol. in-8. Prix : 5 fr. le vol. .

Molinari (G. de). Lettres sur la Russie. 1 gros vol. in-18. . . . . .

Rau. — Traité d'économie nationale; traduit de l'allemand. 1 vol. in-8.

Giron. — Essai sur le droit communal de la Belgique. 1 vol. in-8. . .

PARIS, IMPRIMERIE POUPART-DAVYL ET Ce, 30, RUE DU BAC.

BIBLIOTECA

Digitized by Google

Digitized by Google